

~~M. S. G. 10~~ ©

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

7^{me} ANNÉE



1912

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

7^e ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

7^{me} ANNÉE



1912

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 26 novembre 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

Sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, M. De Puydt, Th. Gobert, F. Magnette, G. Rasquin, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bidart, A. Bouhon, J. Breuer, N. Capelle, l'abbé J. Coenen, F. Colley, E. Couvreur, H. Dabin-Boseret, J. Dabin, G. Dallemagne, Th. de Lanoy, le Dr E. Delsaux, F. Dumont, A. Dreye, I. Etienne, Ch. Fraipont, P. Faider, D. Gérard, M. Gérumont, M. Jo'et, L. Ledru, L. Leenaers, H. Massart, le major Marcin, E. Mawet, A. Micha, le baron I. de Radzitsky d'Ostrowick, Mlle Turin, MM. D. Wéry et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, A. Bouhon fils, E. Guérette-Douxchamps, J. Closon, le baron M. de Séllys-Longchamps, F. Vercheval.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est adopté sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le deuxième

fascicule du tome XI. (1910) du *Bulletin* paraîtra dans le courant de décembre, ainsi que le premier fascicule du tome XII de 1911, dont la dernière épreuve vient de lui être envoyée.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que M. l'abbé Balau, MM. E. Poncelet et E. Fairon lui ont remis leur rapport sur le travail de M. Delaite, intitulé: *Les premières générations issues de Rasse de Dammartin et d'Alice de Warfusée, d'après les documents*. Les trois commissaires étant favorables à l'impression, celle-ci est décidée.

Communication de M. Th. Gobert: «Conditions de l'industrie du tissage à la fin de l'ancien régime. — Les Cockerill à leurs débuts». — M. le président félicite et remercie M. Gobert de son intéressante communication.

Avant d'aborder l'art. 5 de l'ordre du jour, M. le président dit se faire un honneur et un plaisir de féliciter au nom de l'Institut, MM. J. Brassinne et L. Renard, les dévoués secrétaires généraux du Congrès archéologique de Liège, auxquels sa Majesté le Roi, sur la proposition de M. le Ministre des Sciences et des Arts, vient d'accorder la croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne (*Applaudissements*).

M. Brassinne, en son nom et au nom de M. Renard, remercie M. le président et l'Institut de leur sympathique manifestation.

Communication relative à une demande de révision des statuts. — M. le président annonce que l'assemblée spécialement convoquée pour étudier cette importante question et composée du Bureau et des anciens présidents de l'Institut, s'est montrée en principe favorable à une extension du droit de vote. Il demande aux membres associés et correspondants d'élire deux délégués qui seront convoqués à une nouvelle réunion. MM. Ghilain et Massart sont désignés en qualité de délégués.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — MM. A. Baar-Magis, N. Capelle, J. Delaite et L. Ledru sont présentés. Le vote aura lieu à la séance de décembre.

Présentation et nomination de membres associés. — MM. Adrien Coemans, notaire à Saint-Trond, le Dr L.-L. de Koninck, professeur à l'Université et M. Daan Boens, étudiant, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. J. Brassinne, membre de la Commission de réalisation de la Maison Grétry, signale à l'Institut le danger d'incendie auquel seront exposées les collections qu'on se propose d'installer dans la dite maison, danger dû surtout au voisinage ouvrier. Il se demande si l'Institut n'écrirait pas utilement à la Ville afin de la mettre au courant de ce danger et d'attirer son attention sur ce point.

M. Mawet, tout en reconnaissant le bien fondé des observations de M. Brassinne, estime qu'il serait cependant regrettable de ne point installer dans la maison Grétry tous les souvenirs qui se rattachent au maître liégeois; sans ces collections, la maison Grétry resterait sans vie et n'attirerait guère les visiteurs. A son avis, il faudrait étudier un dispositif spécial qui permettrait d'écarter de l'immeuble tout danger possible d'incendie. Après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Ruhl, Mawet, Capelle et Pholien, M. le président propose de charger le Bureau d'écrire à la Ville dans le sens proposé par M. Brassinne, mais sans faire allusion à un local pour la conservation des souvenirs Grétry. — *Adopté.*

Dons. — M. le conservateur présente une balance en fer forgé provenant de Visé, donnée par M. de Soer de Solières à la Ville, 3 plats en vieux Japon, offerts à l'Institut par M. le professeur de Koninck. Des remerciements sont votés à ces donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance à 12 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

LVIII. — VERRERIES LIÉGEOISES.

(Verres *frèsés*, *torsinés* et à *jambe à filigrane*) (1).

Parmi les types de verres à vin liégeois dont les collections publiques et particulières contiennent des variétés nombreuses, il en est, à côté de tant d'autres également intéressants, trois espèces qui sont bien caractéristiques de l'ancienne fabrication locale. Nous voulons parler des verres *frèsés*, des verres *torsinés*, et des verres à *jambe à filigrane*.

On n'ignore pas le culte spécial de nos pères — et leurs descendants semblent vouloir continuer cette tradition — pour les moelleux vins de France et notamment pour le « bourgogne ». Aussi, les artistes verriers de notre cité s'ingénierent-ils à fabriquer des verres capables de faire donner

(1) Au sujet de la verrerie liégeoise, voyez notre étude « *La verrerie et ses artistes au pays de Liège* ». Liège, A. Bénard, éditeur. — C'est à cet ouvrage que sont empruntés les clichés qui illustrent cette notice.

au vin toute sa valeur apparente comme aussi de développer tout son « bouquet ».

Le verre *frésé* comporte la coupe conique, aux treillis plus ou moins losangés et peu réguliers (fig. 1), ou en forme de mailles ou de vannerie (fig. 2); cette « façon » particulière dite « *frésé* » fait ressortir l'éclat et la transparence du vin.



FIG. 1.

(Coll. de M. O. Brixhe).



FIG. 2.

(Coll. de M. A. Baar).

Il existe une nombreuse variété de modèles dits « *frésés* ». Ce terme « *frésé* » est bien wallon et liégeois; il se traduit en français par *grêlé*, ce qui désigne une surface piquée par la petite vérole.

Le verre *torsiné* a généralement la coupe mince, évasée, tout enroulée de *torsades* ou spirales. Ces spirales sont tantôt fines, gracieuses et très rapprochées (fig. 3), tantôt plus ou moins saillantes ou espacées (fig. 4).

Quant aux verres à *jambe à filigrane*, ce sont, pourrait-on dire, les plus majestueux. Généralement plus hauts que les autres, ces verres ont la coupe en tulipe et tout unie, sans

aucun motif d'ornementation. La jambe est agrémentée à l'intérieur de filets, spirales ou rubans dits *filigranes*, enlacés avec un art délicat et une finesse extrême.

Ces *filigranes* sont en pâte laiteuse blanche, et quelquefois de couleur. La jambe est tantôt droite et unie (fig. 5), tantôt à un ou à plusieurs boutons (fig. 6).

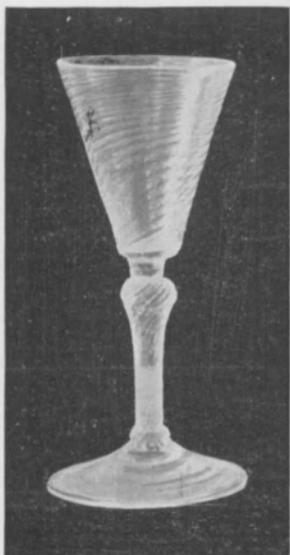


FIG. 3.

(Coll. de M. A. Baar).



FIG. 4.

(Coll. de M. A. Baar).

C'est aux gentilshommes vénitiens et altaristes, --- qui introduisirent chez nous l'art de la verrerie — qu'on doit l'invention de ces merveilleux filigranes dont le secret est relativement peu répandu.

La plupart des beaux types de verres des trois espèces dont nous venons de parler, ont généralement le *piéd à cordon* (fig. 1, 2, 3, 4), c'est-à-dire orné d'une sorte d'ourlet qui le borde et qui lui donne un aspect plus riche. C'est aux XVII^e et XVIII^e siècles qu'on fabriqua à Liège.

aux verreries Bonhomme et Nizet, les verres dont nous venons de parler et qui forment une série spéciale parmi les

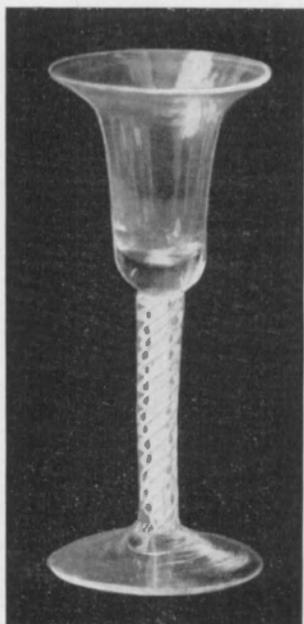


FIG. 5.

(Coll. Florent Pholien).



FIG. 6.

(Coll. A. Baar).

nombreux modèles de tous genres qui sortirent de ces fournaies liégeoises.

Florent PHOLIEN.

NOS COLLECTIONS

En ces deux derniers mois, nos collections se sont enrichies d'un certain nombre d'objets des plus intéressants, dont voici la liste :

Dons.

1. Pierre sculptée (0^m76 × 0^m68) provenant de l'ancienne abbaye du Val-Benoît et portant l'inscription : RDE DAME MADAME CATHERINE DE LONGCHAMPS ABAISSE (sic) A FAIT ERIGE CETTE MVRAILLE L'AN 1715 ; au-dessus de l'inscription, un écusson armorié (martelé).

Don de M. Prosper Dejardin (par l'entreprise de M. l'architecte V. Reuter).

2. Hachette polie en silex, trouvée près du fort de Pontisse.
Longueur: 0^m081.

Don de M. A. Rutot, conservateur au Musée royal
d'histoire naturelle de Bruxelles.

3. Collier de chien, en laiton, avec anneau en fer, portant
la date 1791 et les initiales G D.

Don de M. J. Breuer.

Achats.

1. Daler de Georges d'Autriche.
2. Florin d'or d'Ernest de Bavière.
3. Bol en faïence liégeoise; décor bouquet et branches
fleuries roses.
4. Assiette en faïence liégeoise, à bord chantourné, décor
polychrome: bouquet et branches fleuries.

Dépôts de la Ville de Liège.

1. Portrait de Jean Curtius, gravé par Jean Wiricx, daté
1607. Dimensions: 0^m105 × 0^m075.

2. Jambage de cheminée en grès, style Renaissance, trouvé
dans le sous-sol, lors de travaux de voirie, exécutés par la
Ville, fin décembre 1911.

3. Enseigne en bois sculpté, doré et polychromé « Au
chariot d'or », 1767, ayant autrefois décoré la façade de la
maison n° 21 du quai de la Batte. Dimensions: 1^m14 × 0^m65.

Don de M. L. Marck.
J. S.

NOS CONFERENCES

Conformément à la tradition, l'Institut a décidé d'organiser, au cours de cet hiver, une série de causeries populaires sur l'archéologie et l'histoire du pays de Liège.

Nous donnons ci-après le programme de ces conférences publiques et gratuites, qui auront lieu à 8 1/2 heures du soir, à la salle académique de l'Université:

Lundi 22 janvier:

M. Charles FRAIPONT: L'origine des grottes et leur occupation aux temps préhistoriques.

Lundi 29 janvier :

M. Théodore GOBERT : L'assistance sociale en l'ancien pays de Liège.

Lundi 5 février :

M. Gustave JORISSENNE : L'organisme humain dans les œuvres artistiques de Wallonie (avec projections).

Lundi 12 février :

M. Gustave RUHL : L'ancienne cathédrale Saint-Lambert de Liège (avec projections).

Lundi 19 février :

M. Max FRAIPONT : La première Constitution liégeoise. La Paix de Fexhe (1316) et la Lettre des XX (1324).

Lundi 26 février :

M. François COLLEY : L'œuvre du peintre liégeois Lambert Lombard (avec projections).

Lundi 4 mars :

M. Eugène POLAIN : L'exploitation de la houille au pays de Liège au XVI^e siècle (avec projections).

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Monnaies liégeoises. — Dans le dernier numéro de la *Chronique* (décembre, pp. 126-127), nous avons signalé la prochaine mise en valeur de l'importante collection de monnaies et médailles liégeoises, léguée à la Ville par feu Ulysse Capitaine.

De récents achats sont venus combler certaines lacunes qui existent encore dans nos séries de monnaies liégeoises; mentionnons, sans plus de détails, l'acquisition d'un daler peu commun de Georges d'Autriche, d'un rarissime florin d'or d'Ernest de Bavière, enfin d'un lot important d'oboles du XIII^e siècle (pièces peu connues ou inédites de Hugues de Pierrepont, de Jean d'Aps et de Robert de Thourotte).

Sauf imprévu, le médaillier liégeois sera accessible au public dans le courant du mois d'avril prochain.

A Stavelot. — Nous avons consigné le mois dernier le vol odieux commis en l'église de Stavelot au détriment de la célèbre chasse de saint Remacle.

Notre espoir de voir découvrir les coupables de cet acte de vandalisme s'est réalisé en ce sens que les deux statuettes dérobées viennent d'être retrouvées ces jours-ci à Paris, dans des conditions assez inattendues et en tous cas quelque peu mystérieuses.

Espérons qu'elles rentreront bientôt à Stavelot et qu'une fois la chasse restaurée, celle-ci sera enfin mieux mise à l'abri de toute nouvelle tentative d'effraction.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 24 décembre 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à onze heures moins vingt, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

40 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, M. De Puydt, F. Brahy-Prost, le baron W. de Crassier, Th. Gobert, le Dr G. Jorissenne, L. Halkin, F. Magnette, E. Polain, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. J. Breuer, L. Baar-Lechat, N. Cappel, l'abbé J. Coenen, F. Colley, E. Couvreur, H. Dabin-Boseret, J. Delaite, J. Delheid, Ch. Defrecheux, J. Dumont, M. Gérumont, G. Ghilain, D. Gérard, W. Halein, A. Micha, H. Massart, M. Neys, J. Ranchon, F. Sacré, C. Simonis, Ch. Thonet.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, L. Jamin, Th. Smeets et Th. de Lannoy.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le second fascicule du tome XI de 1910 ainsi que le premier fascicule du tome XII de 1911 seront distribués à l'issue de la séance, tandis que le fascicule 2 du tome XII, dont l'impression est commencée, sera distribuée vers la fin mars.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que les trois rapporteurs chargés d'examiner le travail en collaboration de MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et J. Servais et intitulé: *Mélanges d'archéologie préhistorique*, se sont déclarés favorables à l'impression.

Il présente ensuite le travail de M. Th. Gobert intitulé: *Condition de l'industrie du tissage à la fin de l'ancien régime.* — *Les Cockerill à leurs débuts.* Sont nommés rapporteurs MM. J. Brassinne, F. Magnette et G. Ruhl.

Il dépose également une notice de M. L. Ledru, ayant pour titre: *L'entrée de l'abbaye primitive du Val-St-Lambert.* Sont nommés rapporteurs MM. J. Brassinne, G. Ruhl et le Dr Jorissenne.

Rapport de M. de Buggenoms sur le projet de publication d'un Corpus inscriptionum belgicarum. — M. le président remercie et félicite M. de Buggenoms pour son intéressant rapport.

Au sujet de ce *Corpus inscriptionum belgicarum*, quelques membres réclament des explications; M. le Dr G. Jorissenne demande entr'autres si un local sera désigné pour y centraliser les documents. MM. Brassinne, Ruhl, Delaite, de Buggenoms, l'abbé Coenen prennent successivement la parole. M. Thonet insiste sur les difficultés techniques que peut présenter pour un membre la possibilité pratique de donner la reproduction photographique ou autre d'une inscription; il propose de nommer une commission spéciale, à laquelle serait confié le soin de prendre ou de faire prendre les reproductions des divers documents qui lui seraient signalés.

M. le président annonce que le Bureau remettra la question à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Communication relative à la demande de révision des statuts. — M. le président se dit heureux d'annoncer l'accord imminent entre les membres du bureau, les anciens présidents et Messieurs les délégués qui se sont réunis dernièrement, aux fins de discuter la question de la révision des statuts, au sujet d'une extension au droit de vote. Etant donné l'importance d'une telle modification, il a été jugé à propos de provoquer une nouvelle réunion des membres du bureau, des anciens présidents et des délégués; il a le ferme espoir qu'on se mettra définitivement d'accord sur la rédaction à proposer à l'assemblée générale.

Election de membres effectifs. — MM. L. Ledru, A. Baar-Magis, N. Capelle et J. Delaite, sont élus à l'unanimité membres effectifs.

Election d'un vice-président pour les années 1912-1913. — M. le Dr J. Simonis est élu à l'unanimité vice-président de l'Institut pour les années 1912-1913. M. le Dr Simonis remercie l'assemblée et l'assure de son entier dévouement (*Applaudissements*).

Renouvellement du Bureau. — Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau. Sont successivement réélus à l'unanimité: secrétaire, M. L. Renard-Grenson; trésorier, M. Fl. Pholien; conservateur, M. J. Servais; bibliothécaire, M. E. Fairon; conservateurs-adjoints,

MM. A. Baar-Magis, J. Hamal-Nandrin; secrétaire-adjoint, M. J. Pirlet; bibliothécaire-adjoint, M. J. Delheid.

M. le président remercie l'Institut et le Bureau pour l'appui qu'ils lui ont prêté durant son mandat de président et installe le nouveau vice-président, M. le Dr Simonis, qui préside dès lors la séance, le nouveau président M. Max Lohest étant absent.

Renouvellement des Commissions. — Les diverses Commissions spéciales sont composées comme suit :

Commission des publications : Mgr Schoolmeesters, MM. J. Brassinne, Th. Gobert et F. Magnette.

Commission des fouilles : MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin, L. Renard et J. Servais.

Commission d'achat : MM. E. Brahy-Prost, Fl. Pholien, G. Rasquin, G. Ruhl et le baron R. de Sélys-Fanson.

Commission de vérification du Musée : MM. E. Brahy-Prost, M. De Puydt et le Dr J. Simonis.

Commission de vérification de la bibliothèque : MM. J. Brassinne, le baron W. de Crassier et Th. Gobert.

Commission de vérification des comptes : MM. de Buggenoms, G. Rasquin et G. Ruhl.

Présentation et nomination de membres associés. — M. Jos. Sépulchre, ingénieur à Marche-les-Dames, est élu à l'unanimité membre associé.

Affaires diverses. — M. Ruhl émet le vœu de voir déposer dans les locaux du Musée un livre d'or, sur lequel signeraient les visiteurs de marque. — *Adopté.*

M. Pholien annonce à l'assemblée que le programme des conférences publiques pour l'hiver 1913 est arrêté et qu'il a retenu, pour six lundis, la salle académique de l'Université.

M. le secrétaire prie les membres qui posséderaient chez eux des livres de la bibliothèque de l'Institut de bien vouloir les rapporter à la première demande du bibliothécaire, un inventaire général de la bibliothèque allant être fait dès le mois de janvier prochain.

M. le secrétaire communique ensuite une lettre qu'il a reçue de M. Lobet, président de l'Association des anciens élèves de l'Académie royale des beaux-arts, invitant l'Institut à donner son approbation au projet de restauration et de conservation des maisons anciennes de la rue Hors-Château. Après une courte discussion à laquelle prennent part notamment MM. Brassinne et Ruhl, l'Institut approuve, en principe, le projet en question, quitte à demander à M. Lobet le programme complet que l'Association des anciens élèves de l'Académie royale des beaux-arts de Liège compte réaliser.

Dons. — M. le conservateur rend compte de l'examen qu'il a fait de deux grandes colonnes en marbre, données à l'Institut par M. Claude et déposées actuellement rue Coupée. Il attire l'attention

de l'assemblée sur les difficultés et le coût élevé du transport de ces matériaux pondéreux. Après quelques observations de MM. Capelle, Rasquin, Thonet et De Puydt, M. le conservateur est autorisé à mettre en adjudication le transport éventuel des colonnes en question.

Il présente d'autre part, deux briques de foyer Louis XV, données par M. M. Gérimont; une pierre commémorative d'une dame de Longchamps, abesse du Val-Benoît, donnée par M. Prosper Dejardin, à l'intervention de M. l'architecte Reuter et une hache polie, trouvée à Pontisse et offerte par M. A. Rutot.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

LIX. — SUPPORTS DE BOUTEILLES A EAU DE SPA. (XVII^e-XVIII^e siècles).

(Musée archéologique liégeois; Collections E. Brahy-Prost et
J. Brassinne).

Les six supports de bouteilles décrits dans cette notice, représentent une catégorie d'objets dont l'origine paraît essentiellement spadoise.

On sait que les célèbres eaux de Spa n'étaient pas seulement consommées aux fontaines : elles paraissaient habituellement sur les tables des « bobelins », et donnaient lieu à un mouvement d'exportation qui était jadis beaucoup plus considérable encore qu'il ne l'est de nos jours.

La bouteille dans laquelle on recueillait ces eaux, affectait une forme assez pratique : c'était une sorte de gourde, aplatie, au goulot étroit et allongé ; elle contenait ainsi une assez grande quantité de liquide sous un volume peu encombrant, et son aspect ne manquait point d'élégance ⁽¹⁾ (Fig. 1).

Enveloppées d'un treillis protecteur en jonc, ces bouteilles, facilement emballées, supportaient sans danger de longs transports. Leur forme, si commode à cet égard, n'était

(1) Sur les bouteilles à eau de Spa et leur fabrication, voy. F. PHOLIEN, *La verrerie au pays de Liège*, Liège, A. Bénard, S. D. [1900], p. 109 et fig. 48.

cependant point sans offrir un inconvénient : les bouteilles, apodes, ne pouvaient être placées debout.

L'ingéniosité des artisans spadois résolut la difficulté, et le petit meuble qu'ils imagèrent, devint un sujet nouveau pour la décoration dans laquelle ils excellaient.

Ce fut dans la seconde moitié du XVII^e siècle, à l'époque qui consacra la vogue de ses eaux, que Spa créa les supports des bouteilles destinées à les contenir. Dès lors, ceux-ci suivirent, comme les autres bois de Spa, les variations de la mode (1).

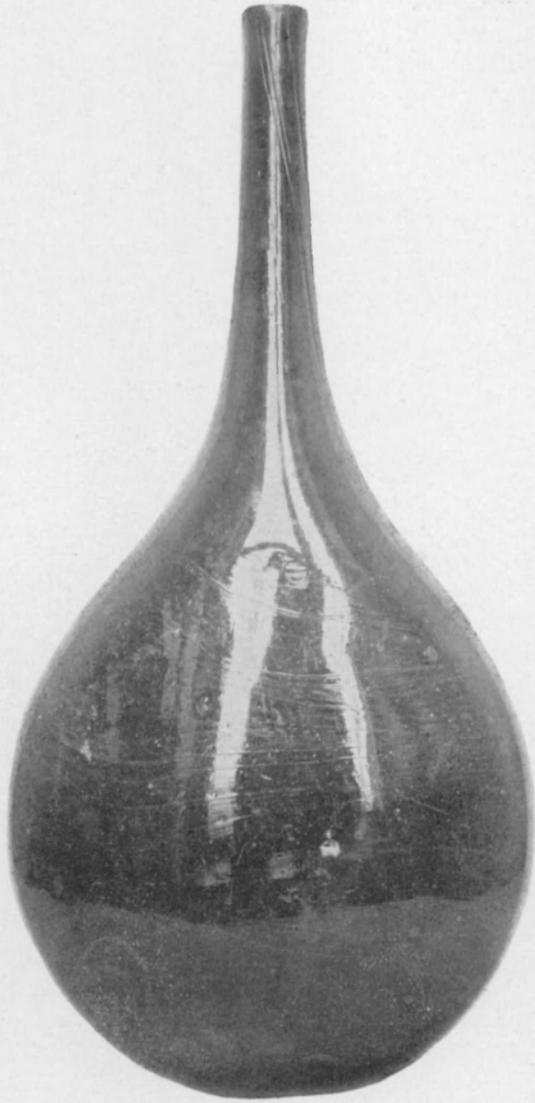


FIG. 1.

Collection Joseph Brassinne.

(1) Nous saisissons cette occasion de signaler aux amateurs le petit volume de M. ALBIN BODY, *Essai historique sur les ouvrages peints dits boîtes de Spa*, Liège, L. de Thier, 1898. Il serait à désirer que l'auteur donnât une édition illustrée de cet excellent livre.

La révolution, en marquant un arrêt dans le succès des saisons spadoises, suspendit aussi le mouvement d'expor-



FIG. 2.

Collection Joseph Brassinne.

tation des eaux. Plus tard, la mode put ramener les foules vers la jolie cité ardennaise, donner un nouvel essor à

l'industrie de ses bois peints, elle ne remit point en usage les supports de bouteilles : la forme de celles-ci ayant changé, l'objet qui leur servait de complément n'avait plus de raison d'être.

Nous avons dit plus haut que, par leur nature, ces porte-bouteilles étaient d'origine spadoise. Il est possible que tous n'aient pas été fabriqués dans cette ville. Ce disant, nous avons particulièrement en vue les supports autres que ceux en bois peint.

Nous avons, en effet, rencontré jusqu'ici une demi-douzaine d'exemplaires de ces supports en marbre de Saint-Remy. Leur forme se rapproche sensiblement du support reproduit par la figure 4 ; ils sont portés par quatre petits pieds tournés, analogues à ceux du support en bois n° 2.



FIG. 3.

Musée archéologique liégeois.

Les supports, objets de cette notice, appartiennent à deux catégories différentes : les nos 2 et 3 sont en bois sculpté ; les autres en bois peint ; le n° 4 pourrait fournir la transition d'un groupe à l'autre : si, dans ce petit meuble, la peinture intervient, elle ne fait guère que souligner le travail de l'ébéniste.

Le n° 2 (dimensions intérieures maxima : long. 0^m205, larg. 0^m12, haut. 0^m065 ; intérieur : 0^m165 × 0^m083) appartient au style de l'époque Louis XIV. On pourrait, d'une part, lui reprocher une surcharge de détails ornamentaux qui lui donnent quelque lourdeur ; d'autre part, accuser un certain manque d'élégance dans l'exécution de ces détails.

Sous ce double rapport, le n° 4 (extérieur: 0^m225 × 0^m13 × 0^m086; intérieur: 0^m175 × 0^m83) nous paraît attester sa supériorité.

Nous croyons devoir l'attribuer à la même époque que le

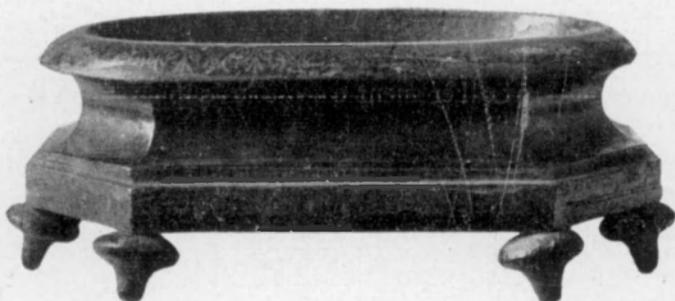


FIG. 4.

Collection Joseph Brassinne.

précédent; peut-être y aurait-il même lieu de lui conférer une certaine antériorité.

Tous deux avaient été revêtus d'une sorte de vernis brun-clair, analogue à celui de certains meubles liégeois. Nous n'oserions point affirmer que ces deux objets doivent être revendiqués pour l'industrie spadoise. En tous cas, il convient, nous semble-t-il, de placer leur exécution soit dans le dernier quart du XVII^e siècle, soit au début du siècle suivant.

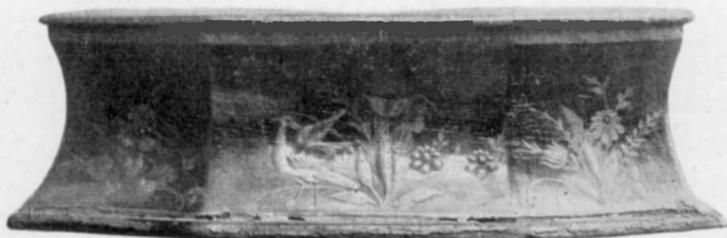


FIG. 5.

Musée archéologique liégeois.

Par sa forme, ainsi d'ailleurs que par son ornementation, le n° 4 (extérieur: 0^m20 × 0^m110 × 0^m072; intérieur:

0^m161 × 0^m072) atteste aussi le règne du style de Louis XIV. Sur un fond imitant l'écaille rouge, le pied porte, au rebord supérieur, une ornementation formée par la répétition d'un motif doré, et sur la bande inférieure un lambrequin également doré. L'intérieur a reçu un enduit noir pailleté d'or.

Les n^{os} 5 (extérieur : 0^m215 × 0^m125 × 0^m072; intérieur : 0^m180 × 0^m085), 6 et 7 (extérieur : 0^m21 × 0^m12 × 0^m06; intérieur : 0^m168 × 0^m075) nous placent devant des œuvres franchement spadoises. La parenté des n^{os} 5 et 6 est évidente à ce point que telle fleur — une sorte de marguerite ou de chrysanthème épanoui — se retrouve identique, peut-on dire, sur les deux objets. Tous deux se rattachent à l'imitation des laques de Chine, dont nous savons que les premiers spécimens — des coffrets « faits à l'imitation de ceux de la Chine » — sont mentionnés dès 1689.

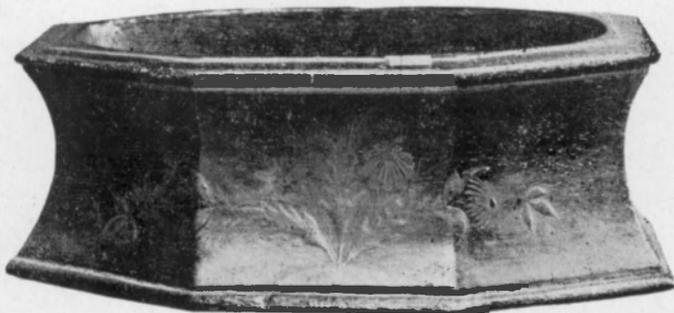


FIG. 6.

Collection E. Brahy-Prost.

C'étaient des « ouvrages à fonds noirs, soit à plats, soit relevés en bosse, ornés de figures et de dessins chinois, et faits d'or fin (1) ».

Nos deux spécimens répondent à cette description; les principaux ornements sont en relief; mais dans le n^o 6, le fond noir a fait place à une sorte de marbré brunâtre. C'est pourquoi nous avons eu soin de le classer après le

(1) Sur ce sujet, voy. A. Body, *op. citat.*, pp. 26 sqq.

spécimen qui représente le mieux le genre que nous avons en vue.

Le goût chinois — ou, comme on disait alors, le goût du « Lachinage » — triomphe encore dans le n^o 7. Le paysage



FIG. 7.

Musée archéologique liégeois.

et les constructions qui s'y trouvent figurées, disent assez nettement leur origine. Pour rattacher ce support à ceux que nous avons classés sous les n^{os} 5 et 6, il nous suffira de recourir à la représentation de la fleur — marguerite ou chrysanthème — mentionnée plus haut, et que nous voyons ici étaler ses pétales rouges. Le rouge et le bleu composent le fond du décor, auquel un vernis jaune clair sert de support.

Nous ne croyons pas nous tromper en situant avant le milieu du XVIII^e siècle, les trois supports (n^{os} 5 à 7) que nous venons d'étudier.

JOSEPH BRASSINNE.

Le Corpus inscriptionum belgicarum.

Après les discussions qui se sont engagées, en nos séances des 24 décembre et 28 janvier derniers, au sujet du projet de publication d'un *Corpus inscriptionum belgicarum* (1) et dans le but de satisfaire aux demandes de plusieurs de nos membres, il a paru utile de reproduire ci-après les instructions détaillées pour le relevé des inscriptions, telles

que les a définies M. G. des Marez, le secrétaire de la commission provisoire chargée de surveiller l'élaboration du susdit *Corpus*.

Nous engageons nos membres à se mettre résolument à l'œuvre et à faire parvenir au secrétariat de l'Institut (1) les relevés avec annexes (photographies, croquis, estampages, etc.) qu'ils auront faits; ces documents seront classés par nos soins, en attendant qu'ils soient remis entre les mains du comité central qui sera chargé de les publier.

Nous tenons à la disposition des travailleurs les fiches qui leur seront nécessaires, et leur rappelons qu'il doit rester entendu que l'on devra recueillir toutes les inscriptions existant ou ayant existé dans notre pays de Liège, depuis les origines jusqu'en 1794, date de la conquête de la Belgique par la France.

Le relevé comportera toutes les inscriptions, sans exception, tant privées que publiques, l'épigraphe d'un simple particulier aussi bien que l'inscription d'édicatoire des plus grands monuments, non pas seulement les inscriptions aujourd'hui existantes, mais aussi celles que nous ne possédons plus que dans les manuscrits qui les ont conservées.

Signalons encore que les enseignes, en général, seront exclues du relevé; il ne doit s'agir exclusivement que d'inscriptions purement *historiques*.

Pour le moment, il s'agit donc de faire de la *statistique scientifique*, c'est-à-dire de réunir, classer et mettre à pied d'œuvre des matériaux dont l'historien et l'archéologue auront à se servir.

L'Institut archéologique se plaît à croire que ses membres répondront nombreux à l'appel au travail qui leur a été adressé et qu'ils auront à cœur de fournir au futur *Corpus inscriptionum belgicarum* un important contingent de documents du pays liégeois.

L. RENARD-GRENSON.

(1) Rue Fabry, 14, à Liège.

INSTRUCTIONS POUR LE RELEVÉ DES INSCRIPTIONS.

Le travail à effectuer se compose de deux parties distinctes: la *reproduction* fidèle et sincère de l'inscription; les *notes* destinées à l'illustrer.

I. — La Reproduction.

L'inscription doit être fidèlement reproduite. Elle ne peut être complétée en aucune manière.

La reproduction s'obtient par différents procédés: par le frottis, par l'estampage, par le moulage ou par la photographie.

La photographie est, avant tout autre système, à recommander à raison de sa grande fidélité et de sa nature peu encombrante. On fera de préférence usage de clichés 13×18, imprimés sur papier glacé. Dans les endroits peu éclairés, on se servira de la lumière au magnésium.

Les frottis s'obtiennent en appliquant une feuille de papier sur l'objet à reproduire et en frottant avec de la cire noire ou de la mine de plomb. Le relief sera noir et les inscriptions seront blanches.

L'estampage est un procédé plus compliqué, mais donnant des résultats certains. Il est très employé en Allemagne, où il est indiqué par le mot *Abklatschung*. On applique sur l'inscription du papier spécial dit *papier Joseph* non collé: il faut humecter au moyen d'une éponge, puis tapoter avec une brosse très douce pour bien obtenir le creux. On laisse sécher à l'air et l'estampage s'enlève facilement. On peut l'enrouler au besoin.

Pour les inscriptions des cloches, par exemple, ou de petites pièces métalliques, il est bon de faire usage de papier d'étain assez fort, que l'on trouve dans le commerce.

Le moulage est également très utile, mais il demande encore plus de soins; on peut le faire au plâtre et procéder comme suit: enduire d'huile de lampe, puis mettre à la brosse une couche de plâtre liquide, ensuite mettre du plâtre de Paris, bien gaché et très épais, placer transversalement dans le plâtre des barres de fer d'un centimètre de diamètre, puis de nouveau du plâtre; ensuite d'autres barres dans le sens horizontal; attendre une demi-heure jusqu'à la dureté de l'enduit, et défaire avec précaution le tout; le moule est ainsi fait en creux.

Pour obtenir le relief, il faut laver le moule avec de l'eau fortement additionnée de savon noir, attendre trois quarts d'heure, enlever la mousse proprement, puis mettre une couche d'huile; mettre alors une couche de plâtre à la brosse, puis une autre couche au moyen des mains, tremper des toiles d'emballage dans le plâtre et les coller sur l'objet; placer une nouvelle couche avec les mains

et soigner les bords plus spécialement. Faire un cadre en bois léger restant dans l'estampage, tremper de nouveau des toiles d'emballage dans le plâtre et couvrir le tout. Après dix minutes environ on peut enlever et l'estampage sera parfait.

Il existe d'autres procédés plus ou moins recommandables, mais dont le détail serait trop long; nous n'avons voulu donner que succinctement ceux qui sont le plus en usage.

II. — Les Notes.

Les notes seront consignées sur une feuille séparée, que nous appelons *fiche* de renseignements. Sa rédaction méthodique devra se faire suivant un modèle uniforme (v. page 19) et dont on ne peut se départir, au risque de compromettre l'unité du travail.

Pour faciliter la rédaction de la fiche, nous croyons utile d'expliquer les différentes indications qui y figurent.

A. L'ENTÊTE.

En tête on écrira: *Corpus inscriptionum belgicarum*. A gauche, dans le coin, l'indication de la *province*, de l'*arrondissement* et du *canton*; — au milieu, en caractères très visibles, le nom de la *ville*, de la *commune*, de la *section*, du *hameau* ou du *lieu dit*; immédiatement en-dessous, en caractères un peu plus petits, l'indication topographique générale de l'inscription.

B. CORPS DE LA FICHE.

1^o *Indication topographique détaillée de l'inscription*. — En manchette, on n'a fait qu'indiquer d'une façon générale le lieu où l'inscription a été relevée. Il s'agit maintenant de préciser et de situer très minutieusement l'inscription. Ainsi par ex. on dira: « La pierre tombale se trouve dans le grand chœur, adossée au mur, du côté de l'Évangile, immédiatement à droite de la porte de sacristie; — telle inscription se trouve sur la paroi extérieure de la porte d'entrée de la maison, etc. » On ne dira pas: « Dans le grand chœur, sur le linteau », parce que ces indications sont très générales. On évitera également des expressions comme celles-ci: « Devant le confessionnal, devant la chaire de vérité » parce que ces meubles sont susceptibles de déplacement. On s'en tiendra de préférence à des données immuables, aux points cardinaux par exemple.

Un dessin, même rapidement esquissé, est fortement à conseiller. Mieux que les explications les plus circonstanciées, il fera connaître immédiatement l'emplacement de l'inscription. La photographie sera évidemment d'un grand concours.

2^o *Etat de conservation de l'inscription.* — On aura soin de décrire l'état dans lequel on aura trouvé l'inscription. Ainsi par ex. on dira : « Inscription très bien conservée » ; — ou bien « inscription usée par frottement » ; — ou bien « endommagée par l'humidité » ; — ou bien « restaurée dans telle partie » ; — ou bien encore « le nom primitif a été effacé et remplacé par le nom actuel », etc.

3^o *Dimensions de l'inscription.* — Si on s'en tient à la photographie, il sera nécessaire de donner les dimensions de l'inscription ; même si on fait un frottis ou un estampage, il serait encore utile de consigner les dimensions sur la fiche de renseignements, bien qu'elles résultent directement du document.

4^o *Copie de l'inscription avec notes justificatives éventuelles.* — Il a été dit que la reproduction du document doit être servilement faite et que rien ne peut y être ajouté. Ici, au contraire, il est désirable qu'on fasse la copie du document, en ayant soin de placer entre crochets les parties complétées. Ainsi, une inscription mutilée porte : *Hic ja... Anto... Bosm...* On écrira : *Hic ja(cet) Anto(nius) Bosm(an)*. Si l'on éprouve des difficultés à lire l'inscription, on peut s'abstenir de le faire. Il appartiendra alors aux éditeurs du Recueil de s'acquitter de cette tâche.

Si l'on se croit autorisé à faire une lecture conjecturale, on aura soin d'en indiquer la raison dans une note justificative. Par ex. sur une pierre tombale le nom du défunt a disparu, mais ce nom se retrouve sur un médaillon ornant le monument funéraire qui surmonte la pierre ou bien encore il est indiqué par des armoiries sculptées sur ce monument ; dans ce cas on dira : « Je lis *Johannes Vanderdilt*, parce que le portrait en médaillon du défunt porte ce nom, ou bien parce que les armoiries de Vanderdilt figurent sur le monument ». Une indication de ce genre sera très précieuse.

5^o *Remarques sur les armoiries, signes, dessins, etc., accompagnant l'inscription.* — La science personnelle de l'archéologue peut souvent compléter des armoiries disparues ou à demi effacées, et fournir ainsi des éléments de solution du problème. Il se peut aussi qu'une représentation scénique en sculpture, en peinture ou autrement, accompagne l'inscription et aide à en faire comprendre le sens. Dans ce cas, ne pas négliger de signaler ces importants détails.

6^o *Nature du support de l'inscription (matériaux, appareil, etc.).* — On dira par ex., du marbre de telle couleur ou de telle espèce, si on est à même de déterminer l'espèce ; de la pierre bleue, blanche ou de telle espèce ; du bois ; du métal, et quel métal ; du verre, etc.

7^o *Matière de l'inscription.* — On dira : en lettres noires, en lettres d'or, en lettres de bronze, de cuivre, en lettres peintes, en lettres sculptées en creux, etc.

8^o *Description sommaire du monument auquel se rapporte l'inscription.* — Ici nous visons, non pas l'édifice qui renferme l'inscription, une église, un hôtel de ville, mais l'objet qui fait en quelque

sorte corps avec l'inscription. Ainsi une inscription funéraire peut être surmontée d'un monument. Eh bien, dans ce cas, on décrira sommairement ce monument. On dira par ex. : « Monument en marbre noir et blanc, surmonté d'une statue de saint Paul; au milieu, un portrait en médaillon du défunt; au côté, un ange sonnante de la trompette ». Si on connaît l'auteur du monument, l'indiquer; si on lit une date sur le monument, l'indiquer également. Autre exemple: Une inscription se lit sur une maison privée, qui fut jadis une maison corporative. On dira: « La maison sur laquelle on lit l'inscription est une ancienne maison de corporation des menuisiers... » On aura soin, si possible, d'indiquer le style.

Bref, quelques indications sommaires, qui éclairent mieux l'inscription recueillie et dont la rédaction est abandonnée à la sagacité de l'auteur du relevé.

9^o *Provenance d'une inscription déplacée.* — Par exemple, des pierres tombales ont été transportées dans un cimetière ou adossées contre le mur extérieur d'une église. Si c'est possible, indiquer leur emplacement primitif. De même aussi une inscription peut se trouver dans un musée, ou elle peut avoir été amenée dans la maison d'un collectionneur; dans ces cas, signaler son origine.

10^o *Note bibliographique sur l'inscription, si elle a été publiée.* — Si l'auteur du relevé a connaissance d'un recueil ou d'un article où l'inscription a été éditée, il rendra service en signalant ces renseignements avec indication minutieuse de source.

11^o *Observations personnelles.* — On peut consigner ici certains renseignements ne rentrant pas sous les différentes rubriques qui précèdent. Par exemple, on croit savoir qu'une inscription est apocryphe ou qu'elle a été modifiée; on fera connaître son opinion à cet égard. On trouve que l'inscription relevée est la plus belle qu'on puisse rencontrer dans l'église où elle a été trouvée, on peut le dire, ou bien elle est identique ou semblable comme type à une autre inscription; on peut encore annoter ici cette observation personnelle.

12^o *Date du relevé.* — Cette indication est de toute nécessité.

13^o *Nom, prénoms et qualité de l'auteur du relevé.* — Ces indications permettront de juger éventuellement de l'importance qu'il convient d'attacher au travail accompli.

Elles figureront dans le Recueil des Inscriptions belges, laissant ainsi à chacun la paternité de son œuvre.

14^o *Signature de l'auteur du relevé.* — La fiche sera signée.

Observation générale. — Si l'auteur du relevé compose une fiche manuscrite, d'après le modèle indiqué, il voudra bien employer le *format pro patria* et observer l'ordre des indications qui y figurent.

Il s'agit d'une feuille *pro patria* pliée en deux et en tous cas il ne faut pas supprimer le deuxième feuillet, même s'il est de trop. la fiche devant être double.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Les Amis de l'art wallon. — Tel est le titre de la société qui sera constituée sous peu en vue « de soutenir et de fortifier, par le groupement des compétences et des bonnes volontés, les recherches sur l'histoire de l'art dans la Wallonie ».

D'après le projet de statuts qui a été communiqué au public, les « Amis de l'art wallon » s'efforceront de « mieux faire connaître et apprécier, non seulement les trésors d'art du passé, mais aussi les productions des artistes modernes wallons »; leur activité comprendra toutes les manifestations artistiques au sens le plus large: archéologie, beaux-arts, art industriel, littérature, musique, etc.

La Société a en vue la publication de travaux, l'organisation de conférences, d'expositions, d'auditions de musique, de commémorations d'artistes d'autrefois, de concours pour les artistes d'aujourd'hui, etc.

Les Liégeois n'ont pas voulu être les derniers à apporter leur appui à l'organisme en formation; une première réunion tenue en notre ville, a déjà réuni un bon nombre d'adhésions.

A la Maison Curtius. — Le meuble coffre-fort que la Ville a fait confectionner pour y enfermer, à l'abri de tout danger d'effraction ou d'incendie, le célèbre « évangélaire de Notger », est installé depuis plusieurs semaines déjà dans la « salle gothique » du Musée archéologique.

Sous peu, le fameux manuscrit pourra y être transféré et exposé au public; on est occupé, à l'heure actuelle, à en faire une reproduction photographique, feuillet par feuillet, et à la grandeur réelle (24 × 30).

C'est là une heureuse mesure, que le monde scientifique sera unanime à approuver.

Médaillier liégeois. — Tout fait prévoir que la belle collection de monnaies et médailles liégeoises léguée à la Ville de Liège par feu Ulysse Capitaine, pourra prochainement être exposée au public.

Le mobilier spécial que nécessite cette installation est sur le point d'être livré et le classement de la collection est aujourd'hui complètement terminé, grâce au zèle de l'un de nos amateurs liégeois, M. l'ingénieur M. Gérumont, à qui notre Institut avait confié la tâche ardue autant qu'ingrate de faire l'inventaire détaillé de la collection Capitaine.

Exposition Gilles Demarteau. — L'Œuvre des Artistes, qui a déjà tant d'heureuses initiatives à son actif, prépare en ce moment une exposition de l'œuvre du célèbre graveur liégeois Gilles Demarteau.

Un accueil des plus sympathiques a été réservé, tant en notre bonne ville qu'à l'étranger, notamment à Paris, aux premières démarches du Comité organisateur.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 28 janvier 1912.

Présidence de M. M. Lohest, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. M. Lohest, président.

Sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr Simonis, vice-président; L. Renard, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. N. Capelle, le baron M. de Sélys-Longchamps, J. Delaite, le Dr G. Jorissenne, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bouhon, L. Baar-Lechat, le Dr F. Bidlot, l'abbé J. Coenen, F. Colley, E. Couvreur, H. Dabin-Boseret, J. Dabin, J. Dumont, L. de Koninck, A. Lobet, M. Legrand, A. Micha, L. Nagels, le Dr Raymond, F. Sacré, E. Sacré, H. Servais, C. Simonis, Th. Smeets, Ch. Thonet, le lieutenant Thonet, Mlle Turin et M. le Dr Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. Brahy-Prost, de Buggenoms, M. De Puydt et G. Ghilain.

Lecture du procès-verbal de décembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du fascicule 2 du tome XI.I du *Bulletin* se poursuit activement et sera achevée, sauf imprévu, dans le courant du mois de mars.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire présente un travail de M. L. Halkin, intitulé: «*La pierre à quatre dieux de Berg lez-Tongres*». Sont nommés rapporteurs: MM. M. De Puydt, L. Renard et J. Servais.

Communication de M. l'abbé J. Coenen: «La croix et le crucifix dans l'art mosan avant Charlemagne». — M. le président remercie et félicite M. l'abbé Coenen de son intéressante communication.

Publication d'un Corpus inscriptionum belgicarum. — M. le secrétaire, après avoir fait part des vifs regrets qu'a éprouvés le rapporteur, M. de Buggenoms, d'être empêché par un motif majeur d'assister à la réunion, communique à l'assemblée divers renseignements qu'il a demandés à Malines au sujet de la publication du *Corpus inscriptionum belgicarum*. Comme suite à la motion de M. Ch. Thonet, il propose de nommer un Comité technique composé de membres compétents et expérimentés qui, sur les renseignements des membres travaillant à la rédaction du *Corpus*, recueilleraient les documents soit en photographie, soit d'une manière quelconque.

Ce Comité se composerait entr'autres de MM. E. Philippart, E. Guérette-Douxchamps, L. Roland et Ch. Thonet. — *Adopté.*

Divers membres, notamment MM. G. Ruhl, J. Delaite et Ch. Thonet demandent des explications sur quelques points spéciaux. M. le secrétaire propose de publier dans le prochain numéro de la *Chronique* un articlelet donnant tous les détails voulus sur la façon dont il devra être procédé pour faire un travail utile, c'est-à-dire répondant aux desiderata du Comité provisoire chargé de l'élaboration du *Corpus*.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. M. Gérumont, E. Guérette-Douxchamps, C. Bourgault, J. Delheid, J. Pirlet, F. Sacré et F. Colley sont élus à l'unanimité membres correspondants; MM. l'abbé J. Schyrgens et A. Monsieur sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Société Généalogique et Héraldique «de Nederlandsche Leeuw», de La Haye, demandant à faire l'échange de sa publication mensuelle avec la *Chronique* de l'Institut. Il propose d'accueillir favorablement cette demande. — *Adopté.*

M. J. Delaite demande au Bureau de l'Institut de bien vouloir examiner la possibilité d'installer, dans les futurs nouveaux locaux du Musée Curtius, les collections des *Amis du Vieux-Liège*, appartenant en majeure partie à la Ville et qui, faute de place, sont aujourd'hui abritées dans les sous-sols de la Trinck-Hall d'Avroy; il fait ressortir l'intérêt que présentent ces collections, tant au point

de vue folklorique qu'au point de vue de l'histoire des anciens métiers liégeois.

M. le président répond que la demande de M. Delaite sera prise en sérieuse considération et étudiée par le Bureau.

M. J. Delaite fournit, d'autre part, certains renseignements au sujet du déplacement plusieurs fois agité en ces derniers temps, de la fontaine à la Vierge de Vinâve-d'Ile; il signale les raisons d'ordre technique qui seraient mises en avant pour maintenir le monument à sa place actuelle et déclare qu'en tout état de cause, il a demandé à la Ville la restauration de la fontaine.

Cette question donne lieu à un échange de vues. M. Ch. Thonet estime que le déplacement de la fontaine, s'il doit profiter au monument, doit être examiné de très près, surtout au point de vue artistique; il propose de nommer, au sein de l'Institut, une Commission qui serait spécialement chargée d'étudier la question, et notamment de recueillir le plus de renseignements possible sur l'emplacement primitif de l'œuvre de Delcour et le caractère architectural originel de la fontaine.

M. Lohest se rallie à la manière de voir de M. Thonet et propose de laisser au Bureau le soin d'arranger cette affaire.

L'assemblée, après quelques observations de MM. J. Delaite et Fl. Pholien, se rallie à la proposition de M. Lohest.

Dons. — M. le conservateur présente une ancienne enseigne « Au Chariot d'or », qui se trouvait au n° 20 du quai de la Batte, et qui a été donnée à la Ville par M. Marek. Il annonce, d'autre part, l'acquisition faite par M. Pholien d'un bol et d'une assiette en faïence liégeoise.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance à 11 h. 55.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XI. — ANCIENNE ENSEIGNE LIÉGEOISE

LE CHARIOT D'OR (1767).

(1m,14 × 0m,65).

(Musée archéologique liégeois).

Aujourd'hui que l'instruction est fort répandue, les demeures des citoyens se distinguent par le nom inscrit sur

leur porte et, lorsque ce sont des commerçants qui désirent ne pas être confondus avec des concurrents, ce nom est placé en grandes lettres sur la façade. Et comme les maisons ont dans chaque rue un numéro d'ordre, il est aisé de connaître l'occupant d'une demeure.

Il n'en était pas ainsi jadis. Dans un temps où l'on ne savait guère lire, le nom inscrit sur la maison n'eût pas été une indication suffisante. Les maisons ne se distinguaient que par telle ou telle particularité, comme un balcon, une porte peinte d'une couleur extraordinaire et, la plupart du temps, à défaut d'autre caractère spécial, par leur enseigne. L'enseigne, même sans légende explicative, était, par elle-même suffisamment objective et, non seulement elle servait à individualiser la maison, mais même à désigner ses habitants, surtout à l'époque où le nom propre de chacun n'était qu'un prénom qui pouvait lui être commun avec beaucoup d'autres personnes, et où le nom de famille était peu connu ou peu employé. On rencontre à tout instant, dans nos archives, des bourgeois désignés par telle ou telle particularité de leur demeure, ou par l'enseigne de celle-ci, comme: Jean de la rouge porte, Thomas du vert cheval, André d'â sâni, Arnold d'aux brebis. L'usage était tel que certaines familles y ont perdu leur vrai nom patronymique et ont conservé celui de l'enseigne de leur demeure familiale.

L'histoire de nos enseignes se rattache donc intimement à celle de la topographie de notre cité d'une part, et de l'autre, à l'histoire particulière de nos anciennes familles bourgeoises, et nous nous sommes demandé pourquoi les promoteurs du *Corpus inscriptionum belgicarum* avaient proscrit les enseignes de leur recueil, car lorsque l'on trouve sur une enseigne, comme en Féronstrée. « Dieu donne aux Du Jardin, Paradis à la fin », ou comme en Gérardrie l'enseigne des Hovius, les célèbres imprimeurs, devenue leur marque typographique, il est évident que l'on a affaire à un document historique important.

L'histoire de nos enseignes touche également à l'histoire de l'art et du plus intéressant à notre avis, de l'art populaire, car elle montre jusqu'à quel point la culture artistique avait pénétré la population. A ce point de vue, beau-

coup d'enseignes mériteraient d'être étudiées, comme la jolie *Ste-Barbe*, le *Cheval blanc*, dans la rue des Mineurs, le *Paradis terrestre*, rue Gérardrie, le *fair à cheval*, la *corne de serf*, le *canon d'or*, les *3 cigne*, le *Pot d'or*, sur la Batte, le *Saint-Esprit*, les *Armes de Bavière*, la *Belle Côte*, la *Chaîne d'or*, l'*Aigle noir*, en Féronstrée, le *Coq blanc*, le *Mouton noir*, derrière la Halle, qui, toutes ne sont pas des œuvres d'un vulgaire tailleur de bois ou de pierre, mais témoignent, au contraire, d'un sérieux souci d'art. A côté de cela, il en est d'autres, curieuses, pittoresques ou énigmatiques, comme le *Moriane*, le *Cavalier d'Ardenne*, rue Saint-Séverin, le *Monde retourné*, la *Folie originelle*, rue Hocheporte, la *Bonne femme*, bien connue, la *Dame de trèfle*, en Féronstrée, le *Bateau* et la *Barque de Maestricht*, etc.,

Malgré les multiples et profondes transformations subies par la ville, depuis un siècle, le nombre des anciennes enseignes est encore considérable. Il y a quelques années, nous avons pu en relever plus de cinq cents, dont un certain nombre a disparu depuis. A plusieurs reprises, la Société les « Amis du Vieux-Liège » était intervenue auprès des propriétaires qui démolissaient ou modifiaient leurs demeures pour que les anciennes enseignes fussent conservées par eux et, lorsque c'était impossible, pour qu'on les déposât dans un musée ; plusieurs ont été sauvées de l'une ou l'autre façon, et le Musée du Vieux-Liège, comme le Musée archéologique, en possèdent un certain nombre. Il s'agirait donc de persévérer dans cette voie, en attirant l'attention des propriétaires sur l'intérêt historique de ces petits monuments et sur l'utilité de les conserver.

D'intelligents propriétaires ont déjà été gagnés à cette cause, et nous sommes heureux de pouvoir consacrer cette première notice à l'une de nos plus jolies et très artistiques enseignes.

Pendant un siècle et demi, cette belle pièce a fait la gloire d'une maison située sur la Batte (n° 20), au coin de la rue Saint-Georges. Aujourd'hui, elle a ses invalides bien mérités au Musée archéologique. Nous regrettons seulement qu'elle ait perdu son fronton en *teutai*. C'est le *Chariot d'or*. De grandes dimensions, elle est en bois sculpté, recouvert de plâtre et rehaussé d'or et de couleurs. Qu'on ne s'étonne

pas de voir sur une maison de si humble apparence et à l'endroit où elle se trouvait, une enseigne aussi somptueuse.



Jadis, en effet, en face de cette maison, se dressait un bâtiment important, le *Muids*, bâti au XVI^e siècle pour servir d'entrepôt aux marchandises arrivant par bateaux à la Batte, de marché aux grains et de bureau de perception du tournis ou tonlieu, des octrois et gabelle, c'est-à-dire à la douane. Nécessairement, le bâtiment était le centre du commerce en gros, le rendez-vous de tous les marchands liégeois et étrangers. Rien d'étonnant, dès lors, que le propriétaire de la maison ait cru devoir, par une enseigne fort riche, attirer l'attention des nombreuses personnes qui fréquentaient cet endroit.

Exécutée en 1767, comme le montre la date inscrite sur le listel du bas, l'enseigne représente un chariot, chargé de marchandises, pénétrant dans un bâtiment à portes cintrées, qui pourrait bien représenter le *Muids*. Le chariot, finement doré, d'où le nom de l'enseigne, contient trois tonneaux peints en rouge, contenant donc du vin, deux caisses et un ballot qu'à la manière dont il est ficelé, on reconnaît pour une balle de laine. Ce chariot n'est pas du modèle usité à Liège; avec sa galerie, ou ridelle cintrée, il présente l'aspect des chariots des marchands que l'on voit sur les gravures des villes de Hollande, dans les atlas

de Braun (XVI^e siècle) et de Blaeu (XVII^e siècle). Sa construction massive n'est pas celle de nos chars ardennais, mais rappelle au contraire les chariots hesbignons, flamands et hollandais. Le chariot, pièce principale de l'enseigne, est très soigné d'exécution et se trouve au centre du panneau ; vers la gauche, on voit la moitié du corps de l'un des chevaux qui la traînent. L'animal est peu fini ; son corps, trop allongé, pourrait, à première vue, le faire prendre pour un bœuf, mais l'examen de la forme de l'arrière-train, de la queue en crinière et des pattes, fait voir que c'est bien un cheval que l'on a voulu représenter. Mais il y a, en réalité, deux chevaux. En effet, celui que l'on voit est attelé à côté, à gauche du timon, qui se prolonge sous le chariot et passe derrière l'animal, et en examinant avec plus de soin la croupe et les pattes, on s'aperçoit que certaines lignes, doubles, appartiennent à un autre cheval attelé à droite du timon. En réalité, ces sortes de chars étaient attelés de deux et plus souvent de quatre chevaux. Comme c'était le chariot qui était le plus intéressant, le dessinateur n'a donné de l'attelage que ce qui était strictement suffisant pour montrer le mouvement du chariot. Le sol est assez singulier, formé de lignes ondulées. Nous supposons que le sculpteur a voulu éviter l'uniformité d'un sol uni, qui aurait nui à l'aspect contourné de cette enseigne.

Le cadre, doré, formé de volutes très élégantes et de rocailles, semble, malgré la date de l'enseigne, appartenir au style Louis XIV tirant à sa fin. C'est d'ailleurs un aspect que prennent souvent les sculptures liégeoises exécutées dans la première moitié du XVIII^e siècle. La sévérité du Louis XIV est devenue plus souriante et les lignes se contournent avec l'élégance des ornements Louis XV, tout en conservant la régularité symétrique du Louis XIV. La sculpture des ornements est d'ailleurs traitée largement, élégamment, et certainement par un artiste très sûr de sa main, de son dessin, et sachant l'effet à produire. En haut-relief très marqué, le cadre n'écrase nullement le sujet principal, traité en relief moins accentué. Au bas, un large listel ondulé, reposant à ses extrémités sur deux volutes du cadre et terminé à chaque bout en queue de poisson, porte l'inscription : 17, AU CHARIOT D'OR, 67.

Etant donné la beauté de cette enseigne et le fini de sa sculpture, nous n'eussions pas été surpris qu'elle fut signée de quelque artiste, mais pour le savoir, il aurait fallu enlever la peinture, ce que nous regardons comme un acte de pur vandalisme. D'autre part, nos fabricants de meubles n'ont pas signé des œuvres tout aussi parfaites. Jusqu'à nouvel ordre, elle restera l'ouvrage de quelqu'un de ces obscurs artistes comme il s'en est tant trouvé parmi nos anciens tailleurs d'images.

Il serait à désirer, cependant, que l'on replaçât au-dessus de l'enseigne la jolie moulure qui la terminait si heureusement.

Eug. POLAIN.

Une lettre inédite de N. Bassenge aîné à Henkart (1).

Bassenge (Jean-Nicolas), dont le nom est également écrit Bassange par les contemporains, fut l'un des principaux auteurs de la révolution liégeoise de 1789 et de la réunion de la principauté à la France. Après l'occupation définitive du pays par les armées de la Convention en 1794, ses opinions nettement républicaines lui valurent d'occuper alors des charges en vue. Il devint administrateur du département de l'Ourthe, le 17 novembre 1794, puis fut promu aux fonctions importantes de commissaire du Directoire exécutif près du même département, le 16 décembre 1795. Deux ans et demi plus tard, en avril 1798, les électeurs liégeois l'envoyèrent siéger au Conseil des Cinq Cents; l'année suivante, après le coup d'Etat du 19 brumaire, il fit partie du Corps législatif nouveau (28 décembre 1799).

Il n'y resta pas longtemps: en 1802, il devait quitter la vie publique. Enfin, en 1804, il obtenait la bien modeste fonction de bibliothécaire de la ville de Liège, qu'il remplit jusqu'à sa mort, survenue en 1811.

(1) Cette lettre fait partie d'un dossier de documents relatifs à divers personnages liégeois et actuellement en la possession de M. A. Huart de Namur.

C'est cette dernière nomination qu'il annonce, par la lettre ci-dessous, à son ami P.-J. Henkart, qui, avec A.-B. Reynier et Bassenge lui-même, formait le fameux trio des «Trois amis», inséparable depuis plus de vingt ans.

Cette lettre a, pour nous, cet intérêt particulier de laisser apparaître en l'occurrence l'hostilité qui régnait à Liège, après 1795, et qui ne s'apaisa qu'avec les années, entre le parti modéré, dirigé par Digneffe aîné, et le parti des anciens «patriotes» de 89 et 94, les Bassenge, les Lesoinne, les Danthine, les Béanin, les Henkart, les Soleur, etc. Qu'on lise, mais avec prudence, sur cette rivalité des partis les mémoires inédits de Nic. Hauzeur, publiés par M. Gobert, au tome XXXVI du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Il y aurait à faire, du reste, une histoire approfondie de la vie politique à Liège sous le Directoire, le Consulat et l'Empire.

La lettre que nous publions ne porte point de date, mais, la nomination de Bassenge au poste de bibliothécaire communal étant du 22 décembre 1804, il est aisé de suppléer à cette omission.

F. MAGNETTE.

(S. l. n. d.).

Tu as donc juré de t'enterrer dans ton Huy (1). Il est vrai que la solitude a des charmes par le temps qui court, et qu'en plantant on oublie plus facilement tout ce tapage... Hélas! hélas! *et in saecula saeculorum*, hélas!...

Au moment où j'y pensais le moins, hier vers les 10 heures, Soleur (2) arrive dans ma retraite; je venais de sortir. On me cherche partout et enfin vers midi m'étant rendu chez Lervite pour lire la décade, j'apprends qu'il est venu un estafier de la maison commune me prier de passer au secrétariat pour affaire urgente. Je m'y rends. La Soleur me communique une lettre de Bailli, avec un arrêté porté à Paris, par lequel il (*sic*) me nomme dans toutes les règles Bibliothécaire de la ville de Liège.

Voilà tout ce que je sais et puis te dire. Je n'ai pas là-dessus d'autre détail. Je suppose que j'en recevrai; je me hâterai de t'en

(1) Henkart, juge au tribunal criminel de l'Ourthe, séjournait alors à Huy.

(2) Secrétaire-général de la municipalité.

faire part. Comment cela s'est-il fait? Je l'ignore. Au reste, c'est fait et au moment où je n'y pensais plus, Bailli (1) ajoutait à Soleur d'envoyer sur le champ cet arrêté au préfet par intérim pour qu'il le ratifiât. Je suppose que cet envoi sera fait aujourd'hui. Digneffe signera-t-il? Voudra-t-il attendre Desmousseaux? (2) Nous verrons. Mais dans tous les cas, le maire ayant nommé légalement et selon son droit, il faudrait motiver un refus, et alors j'aurais beau jeu. Je ne crains pas comme tu vois, l'attaque. Je ne crois pas au reste qu'elle ait lieu. Je suis sûr qu'il a senti où tout cela pouvait aller. Mais, je le répète, j'attends avec impatience des détails. Ne préjugeons rien.

Je suis comme un hibou depuis son départ. J'ai vu quelquefois Titine (3); Hyacinthe (Fabry) est venu un jour à la dérobee; je ne l'ai pas vu. Je lui écris aussi J'ai barbouillé, pour tuer le temps, une manière d'épître à Hyacinthe. Je suis à la finir. Tu la verras quand tu seras de retour; car j'imagine bien que cela ne sera plus long. Il est temps qu'on se revoie. Le mauvais temps, les brumes, et surtout la courtresse des jours m'ont empêché d'aller à Huy. Heureusement dans ce mois-ci, ils commencent à recroître. C'est encore une époque de l'espérance.

J'espère que tout le cher ménage se porte à merveille. Mille belles choses à tout le monde. Je ne te dirai rien de Liège; c'est connu. Vaste tombeau, morne, silencieux, sombre. Les seuls fonctionnaires ont pris part aux événements (4). Il me tarde d'avoir par une voie sûre ou par des témoins impartiaux des nouvelles du grand village. car les feuilles!... autant en emporte le vent.

Je te salue, frère, et je te presse contre mon cœur plein de toi. *Vale et me ama*, et si tu as une minute à perdre, écris-moi quelques lignes à vue, elles me feront passer un moment bien agréable, et ces moments sont si rares! *Iterum atque iterum vale et me ama*,

Tout à toi,

BASSENGE, aîné.

MENUES INSCRIPTIONS DU MUSEE DE LIEGE

Sous ce titre, M. S(chuermans) a publié jadis dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (5) trois arti-

(1) Maire de Liège.

(-) Préfet du département de l'Ourthe.

(3) Nous avons lieu de croire qu'il s'agit d'une personne appartenant à la famille Fabry.

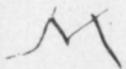
(4) Allusion probable à la proclamation de l'Empire, en mai 1804.

(5) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, pp. 105-106 (1^{er} art.; pp. 209-221 (2^e art.); t. IX, pp) 383-400 (3^e art.).

culets consacrés aux sigles figulins, inscriptions sur verre, monnaies, etc., du Musée de Liège.

Nous reprenons le même titre pour signaler deux petites inscriptions du même Musée, qui sont restées inédites et que nous avons découvertes, il y a quelque temps, à l'occasion d'un nouveau classement des collections d'antiquités belgo-romaines.

A) Sur terre cuite.



Cette lettre (M) est gravée en creux, au revers de la base carrée fragmentée d'une figurine en argile blanche découverte à Juslenville.

On se demandera s'il s'agit d'une marque de fabricant ou si ce n'est pas plutôt l'initiale du nom du propriétaire de la statuette (1).

B) Sur poterie en terre dite samienne.



Ce graffite (...ICVS), en caractères cursifs, figure sur un fragment de bol en terre rouge vernissée, provenant également de Juslenville.

Plusieurs poteries de même provenance ont déjà révélé des graffites intéressants, qui ont été publiés il y a un certain nombre d'années (2).

L. RENARD-GRENSON.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Démolitions. — La pioche des démolisseurs continue à jeter bas nos vieilles maisons liégeoises.

Au fond du terrain de Laminne, au boulevard de la Sauvenière, on apercevait derrière la grille à front de rue, un ensemble de

(1) Il est assez difficile de répondre à cette question. Remarquons toutefois qu'on connaît des statuettes en argile portant des inscriptions gravées à la pointe, telle SVLPICINI sur la base d'une figurine de déesse mère, trouvée à Entrain, etc. (*Revue archéologique*, 1876, t. XXXI, p. 44).

(2) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, pp. 159-160.

vieilles constructions, plus caractéristiques les unes que les autres; une notamment, par son gracieux mélange de caséen et de briques, attirait les regards.

L'érection d'un prétentieux *Palais des Sports* a causé la ruine de ces précieux souvenirs d'antan, que le voisinage de l'église Saint-Jean semblait devoir protéger de toute atteinte.

Rue Saint-Gilles, enfin, une vieille maison, dernier vestige du XVII^e siècle dans la partie inférieure de cette populeuse artère, vient à son tour d'être abattue pour faire place à une bâtisse moderne.

Un relevé a heureusement pu être fait de ces vieilles maisons.

A Sclessin. — Aux portes de Liège, les dépendances de l'ancien château de Vercour, à Sclessin, subissent à leur tour le sort commun: on a démoli l'antique ferme du domaine avec sa chapelle et ses dépendances, pour y construire une école. Quelques rares pierres armoriées étaient encore en place et seront sauvées; la plus belle des dalles funéraires de la chapelle est, depuis plusieurs années déjà, en notre Musée archéologique.

Vue des ruines de la Cathédrale Saint-Lambert. — Les collections de la Bibliothèque de l'Université, qui contenaient déjà de nombreux documents graphiques relatifs à l'ancienne cathédrale Saint-Lambert, se sont enrichies récemment d'une vue des ruines de cet édifice, peinte à la gouache en 1802 par J.-G. Tahan, artiste spadois. Cette vue, prise de l'intérieur de la cathédrale, dans la direction des tours de sable, forme le pendant de celle qu'avait dessinée l'architecte J. Deneumoulin, fils. Ces deux pièces se complètent l'une l'autre.

Exposition de vues de Liège. — L'exposition de vues de Liège, organisée en la salle Wittert (Bibliothèque de l'Université) sera accessible au public tous les dimanches du 7 avril au 23 juin, de 9 1/2 h. à 13 h. L'entrée se fera par la place Cockerill.

X.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège

Séance du 25 février 1912.

Présidence de M. M. Lohest, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. M. Lohest, président.

48 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; Jules Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, le baron de Sélys-Fanson, le baron M. de Sélys-Longchamps, M. De Puydt, N. Capelle, J. Delaite, F. Hénaux, G. Kleyer, L. Ledru, F. Magnette, E. Polain, G. Ruhl, F. Vercheval, membres effectifs; MM. L. Baar, le Dr F. Bidlot, A. Bouhon père, A. Bouhon fils, J. Breuer, P. Comblen, l'abbé J. Coenen, E. Couvreur, F. Colley, J. Dumont, Ch. Fraipont, G. Ghilain, D. Gérard, Léon Jamin, M. Jolet, le colonel Loiselet, F. Ledent, M. Neys, L. Nagels, O. Neef, Jos. Pirlet, J. Plomdeur, V. Reuter, F. Sacré, E. Sacré, H. Servais, l'abbé Schyrgens, le Dr Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, Th. de Lannoy, M. Fraipont, E. Guérette-Douxchamps, G. Rasquin et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la

séance d'octobre qui est adopté sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fasc. 2 du *Bulletin* de 1911 sera distribué vraisemblablement vers la fin du mois d'avril.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que le travail de M. L. Halkin, intitulé: « *La pierre à quatre dieux de Berg lez-Tongres* » a été soumis aux trois commissaires désignés: MM. L. Renard, M. De Puydt et J. Servais, qui en proposent l'impression. — *Adopté.*

Il présente d'autre part un travail de M. A. Micha, intitulé: « *Mathieu Laensberg* ». Sont nommés rapporteurs MM. E. Polain, Th. Gobert et E. Fairon; il dépose également un mémoire de M. E. Fairon, ayant pour titre: « *La domination bourguignonne dans la principauté de Liège (1463-1476)* ». MM. S. Bormans, l'abbé S. Balau et F. Magnette sont chargés de l'examiner.

Communication de M. A. Lobet: « A propos de Hors-Château. Une restauration à faire; un organisme à créer ». — M. le président félicite et remercie M. Lobet de sa très intéressante communication, qui donne lieu à de nombreux et utiles échanges de vue. M. Comblen attire l'attention de l'Institut sur un immeuble intéressant situé place Saint-Lambert (actuellement garage Minerva) qui, bientôt, tombera sous la pioche des démolisseurs.

MM. G. Ruhl et E. Polain se disent heureux de voir reprendre cette question de la restauration des vieilles façades liégeoises; ils émettent le vœu de la voir se généraliser aux autres quartiers de la ville. M. Ruhl rappelle en quelques mots les diverses circonstances qui avaient fait échouer naguère un projet de loi visant la conservation et la restauration des anciens monuments; il attire, à ce propos, l'attention de l'assemblée sur ce qui se passe en France et surtout en Allemagne où, grâce à un organisme puissant, de sages restaurations sont faites à tous les monuments ayant un certain caractère architectural ou archéologique.

MM. L. Baar, Fl. Pholien et A. Lobet prennent successivement la parole pour expliquer ce qui se passe déjà dans plusieurs de nos villes belges.

M. Delaite propose, avant de discuter plus avant cette importante question dans ses détails, de voter la question de principe pour la restauration de Hors-Château.

M. le président appuie la motion de M. Delaite et propose à l'assemblée de nommer une Commission provisoire qui se mettrait en rapport avec les Commissions élues des autres sociétés locales.

La nomination de cette Commission sera mise à l'ordre du jour de la séance de mars.

Excursions archéologiques. — M. Colley, secrétaire de la Com-

mission des excursions, annonce que diverses excursions sont décidées pour cette année et en voie d'organisation.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1911. — M. le secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux de l'Institut archéologique pendant l'année 1911. L'impression en est décidée.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le trésorier donne lecture de son rapport sur la situation financière; l'impression en est décidée.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. le baron Iv. de Radzitsky d'Ostrowick, G. Ghilain, Ch. Fraipont, le colonel Loiselet, l'abbé S. Balau et l'abbé J. Moret, sont élus à l'unanimité membres correspondants.

MM. Carlos Alfredo Tinajero, Michel Fellin, Philippe Questienne, Oscar Colson et G. Lhoneux sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le conservateur met l'assemblée au courant des fouilles que l'Institut vient d'exécuter à Herstal; il promet de soumettre aux membres les divers objets découverts, dès qu'ils auront été remis en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 05.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XLI. — IVOIRE LIEGEOIS DU X^e-XI^e SIECLE A LA CATHEDRALE DE LIEGE.

L'ivoire, dont il va être ici question, se trouve à la cathédrale de Liège et décore une couverture de livre (hauteur, 0^m178; largeur, 0^m11). Son encadrement est fait d'une moulure plate et d'une gorge, celle-ci ornée de feuillages. La tablette proprement dite est divisée horizontalement en trois par des bandes ondulées, qui figurent le sol. Dans chacune des trois divisions est représentée une résurrection opérée par le Christ.

C'est d'abord la résurrection de la fille de Jaïre. Jésus, suivi de ses disciples, a pénétré dans la maison, dont on

voit l'intérieur à travers de larges arcades. Il fait un geste de bénédiction ou d'appel, et la jeune fille, entre ses parents étonnés, se lève sur son séant. Un arbre étend ses rameaux dans le fond.

Au dessous, le Christ rencontre le convoi funèbre du fils de la veuve de Naïm, au moment où il sort des murs de la ville. Il arrête le cortège, il parle, et le mort lève la tête, ressuscité, tandis que la mère éplorée, les disciples et la foule contemplent le miracle avec émoi.

Enfin, au bas de la tablette, Jésus ressuscite Lazare. Marie et Marthe sont présentes avec un groupe d'assistants, les disciples accompagnent leur maître. Or, Lazare était couché dans son cercueil, au pied d'un arbre. Sur un signe de Jésus, il se soulève, couvert de ses bandelettes et revit.

Ce sont là les trois résurrections que saint Bernard désigne respectivement par le lieu où elles furent accomplies: *in domo, in janua, in sepulchro*.

Il a été reconnu depuis longtemps déjà que l'ivoire de la cathédrale de Liège faisait partie d'un groupe de pièces bien déterminées, datant de la même époque et sortant du même atelier. Ce groupe comprend, outre l'ivoire de Liège, un ivoire de Tongres, représentant la crucifixion, un ivoire du musée du Cinquantaire (crucifixion, ascension, nativité, etc), un ivoire d'Essen (mêmes scènes), et deux ivoires du musée de Berlin formant diptyque (scènes diverses de la vie du Christ).

Une description détaillée de ces dernières pièces serait superflue, car leur identité d'origine avec l'ivoire de la cathédrale de Liège est hors de doute; elle n'a d'ailleurs jamais été contestée. Tout ce que nous dirons des particularités du dernier sera, par conséquent, applicable aux autres.

On est frappé, avant tout, par la fragilité des charpentes. Les corps sont fluets, les attaches sont extrêmement minces, mais les proportions ne sont pas observées: la tête notamment est énorme par rapport aux formes et aux mesures du corps. Les doigts ont quelque chose de menu et de



délié. La cheville étant fine, le pied s'étale largement sur le sol avec son talon aigu et ses orteils très détaillés. De

la cheville au genou, la jambe, sans renflement charnu, un peu grêle, semble grossir d'une seule venue. Ajoutez à cela les hanches très étroites, les épaules sans carrure, les poitrines sans relief.

Chez les hommes, les têtes peuvent se diviser en deux catégories: jeunes, elles sont rondes, avec des joues assez charnues, des cheveux abondants et longs, souvent bouclés et nattés sur le front; vieilles, elles s'allongent et s'affinent à l'extrême; elles sont souvent barbues. Nous n'indiquons que des caractères généraux et susceptibles d'exceptions. Chez les femmes, l'ovale de la figure est modelé en rondeur, les joues sont pleines, les yeux gros. Les lèvres ont une tendance à la moue. Il faut remarquer le costume de ces femmes: étroitement drapées dans leurs manteaux, elles se couvrent la tête de leur voile, dont elles enroulent l'extrémité autour de leur cou, à la façon d'une écharpe. On trouverait certes ailleurs une façon semblable de draper, mais nulle part avec autant de parti-pris et des procédés si particuliers.

Les attitudes, comme les physionomies, sont expressives, les gestes variés, les types se caractérisent avec force dans leur caractère général, et ce n'est pas une observation peu importante que le sol soit toujours rendu par des lignes ondulées, que partout, les végétaux, non stylisés, semblent croître librement et pleins de sève.

Helbig, sans alléguer de preuves convaincantes, attribua les ivoires dont nous venons de parler aux ateliers liégeois; Voegelé, en décrivant les pièces de Berlin, hésitait entre Cologne et Liège. On peut prouver que la vallée de la Meuse est leur pays d'origine en les comparant d'une part avec les plus anciennes sculptures liégeoises que nous possédions (Vierge de Dom Rupert) et avec les œuvres si caractéristiques des fondeurs et orfèvres mosans au XII^e siècle (fonds de St-Barthélemy; châsses de Godefroid de Claire). La démonstration a été faite et nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur (1).

(1) Cf. note finale.

Pour ce qui est de la date, il faut repousser l'opinion qui faisait remonter ces ivoires liégeois jusqu'au IX^e siècle. Voegelé était bien plus près de la vérité quand il proposait la fin du X^e ou même le commencement du XI^e.

Sur le cadre de l'ivoire d'Essen se trouve l'image de l'abbesse Théophano (1039-1054) : il est vrai que le cadre peut être postérieur à l'ivoire, mais c'est bien invraisemblable. D'autre part, sur un ivoire de Metz, très certainement contemporain des pièces liégeoises, se trouve représenté un évêque de Metz, nommé Adalbéron. Or, des trois évêques messins de ce nom, le premier se place entre 929 et 964 ; le second entre 984 et 1005 ; le troisième entre 1047 et 1072. On peut hésiter entre les deux derniers ; le second nous paraît plus probablement désigné. Quoi qu'il en soit, cela nous ramène à une date peu éloignée de celle qu'indiquait l'image de Théophano : le fin du X^e ou le commencement du XI^e siècle, la prospérité des ateliers ayant fort bien pu durer jusqu'à 1050 et même au-delà.

L'école de Metz, très ancienne, put exercer une forte influence sur les ateliers mosans. D'autre part, si l'on admet que ceux-ci étaient florissants vers le milieu du XI^e siècle, quelle clarté cela jette sur les origines de la sculpture mosane et la naissance de ses premiers chefs-d'œuvre. Il n'y a pas d'hiatus, en réalité, entre un ivoire comme celui de la cathédrale de Liège et les fonts de Saint-Barthélemy ou la Vierge de Dom Rupert (1).

Marcel LAURENT.

Anciennes et curieuses constructions existant encore à Liège en 1912.

L'heureuse initiative prise par M. l'architecte Alfred Lo-

(1) Cette notice est tirée d'un travail d'ensemble publié par nous sur les *Ivoires prégothiques conservés en Belgique* (*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1911, pp. 334-486) et réimprimé en un vol. in-8°, Bruxelles, Vromant, 1912. On trouvera là toute la bibliographie se rapportant à l'ivoire de la cathédrale de Liège.

bet, dans sa communication faite en notre séance mensuelle du 25 février 1912, a provoqué, au sein de l'Institut archéologique liégeois, la nomination d'une Commission chargée d'étudier la création d'un Comité local destiné à sauvegarder nos anciens édifices et en particulier les constructions privées.

La présente énumération de spécimens encore nombreux de notre vieille architecture liégeoise, pourra servir de premier jalon pour établir le relevé complet des anciennes constructions.

Indépendamment de celles citées ci-après, il convient de mentionner les rues du Pont-d'Ile, Souverain-Pont, Gérardrie, Neuvise, Pied du Pont des Arches, du Pont, du Perron, dont les hautes et caractéristiques maisons ont, pour la plupart, conservé leurs vieilles enseignes, et dont l'ensemble est encore assez intact.

De plus, la place du Marché est restée à peu près telle que nous l'ont laissée les XVII^e et XVIII^e siècles. avec ses anciennes constructions Louis XIII, Louis XIV, Régence et Louis XVI, la plupart reconstruites après le bombardement du maréchal Boufflers.

La restauration de ces façades, au milieu desquelles se dresse le pittoresque dôme de Saint-André, constituerait avec l'Hôtel de Ville, un cadre idéal à notre vieux Perron de Del Cour. N'oublions pas, enfin, la tour Moxhon, d'origine notgérienne, située au Thier de la Fontaine, et la bastion dit du Saint-Esprit, rue Mississipi, deux restes bien conservés de nos anciennes fortifications.

Mes distingués collègues, en complétant cette liste, voudront bien également rectifier les erreurs qui auraient pu se glisser dans la description sommaire des édifices y relevés.

Gustave RUHL.

Rue Hors-Château.

- N^o 5. — Maison Sklin (ancien hôtel de Spirlet). Somptueux édifice Régence, avec cour et dépendances.
- » 9. — Belle façade Louis XVI, ornée de sculptures.
- » 13. — Maison Coclet (ancien hôtel de Stockem), style Louis XIV, avec cour et dépendances.

- N^o 21. — Institut Saint-Barthélemy. Louis XIII-XIV.
- » 29. — Maison du notaire Aerts (ancien hôtel d'Ans de Freloux). Style Louis XIII, remanié et modernisé.
 - » 30. — Maison Régence.
 - » 40. — Maison Régence.
 - » 48. — Maison Louis XVI.
 - » 50. — Maison Delaite; ancienne construction, fenêtres à meneaux du côté de la cour.
 - » 54. — Maison Régence.
 - » 57. — Maison de Grady de Horion, modernisée avec des jours gothiques à la partie supérieure. Porte cochère Louis XVI.
 - » 61. — Maison Régence.
 - » 65. — Maison avec fenêtres à meneaux.
 - » 72. — Maison Régence.
 - » 92. — Maison Régence. Ferronneries.
 - » 110. — Maison Mottard. Enseigne.
 - » 128. — Maison Régence.

Rue Delfosse.

- » 9. — Maison en pierre, à meneaux divisant de nombreuses croisées. Curieuse corniche.

Rue du Potay.

- » 31. — Grande maison Louis XVI, à pavillon central. A cet immeuble s'amorce le vieux rempart dit des 600 degrés.

Rue des Ursulines.

Partie des bâtiments des religieuses, constituant des restes de la Renaissance (corniche et ancrages).

Place Saint-Barthélemy.

- N^o 5. — Pavillon de 1676, orné d'un cartouche Renaissance, avec partie de corniche.

Rue Féronstrée.

- » 5. — Maison Louis XIII-XIV, en pierres sculptées.
- » 15. — Maison Louis XVI.
- » 16. — Maison Louis XIV, en pierres sculptées, ornée de pilastres surmontés d'un fronton.
- » 20. — Maison Louis XIV, en pierres, avec ses anciennes fenêtres.
- » 46. — Ancienne académie (ancien Hospice Saint-Abraham et Saint-Jean-Baptiste). Louis XIII-XIV; édifice masqué actuellement par des bureaux de l'administration communale.

- N^o 60. — Riche maison Régence.
» 72. — Maison Régence.
» 74. — Ancienne église Saint-Georges, XVII^e siècle, actuellement magasin.
» 90-92. — Maison Somzé, Louis XIII-XIV, à fronton.
» 95. — Maison van Zuylen, Constant (ancien hôtel de l'ays), imposant immeuble Louis XVI. Fontaine dans la cour.
» 108. — Hôtel d'Ansembourg.
» 114. — Maison à pignon, XVI^e siècle, ornée d'emblèmes héraldiques, malheureusement mal restaurée.
» 126. — Maison Brahy-Prost. Bel hôtel Louis XIII-XIV.
» 128-130-132-134. — Anciennes dépendances de la Maison Curtius; fenêtres modernisées, curieuses corniches.
» 129. — Maison Wodon-Mercken, Louis XVI; dans la cour, belle fontaine de Del Cour.
» 159. — Maison Régence.
» 160. — Maison Louis XVI, surchargée d'ornements.

Quai de Maestricht.

- » 6. — Musée d'armes (ancienne Préfecture), imposant édifice Louis XVI.
» 12. — Grand immeuble Louis XIII-XIV, pavillons latéraux.
» 13. — Maison Curtius.
» 16-17. — Grand immeuble Louis XIV-XVI (ancien hôtel du Fontbarré).
» 26. — Maison Régence; Ferronneries.

Quai de la Batte.

- » 1. — Maison Régence.
» 9. — Maison Louis XIV.
» 10. — Maison XVI^e siècle modernisée, haute toiture et corniche.
» 16. — Curieuse corniche à têtes sculptées, XVI^e siècle.

Quai de la Goffe.

En partie bien conservé avec ses hautes maisons rappelant celles de la place du Marché. La petite place où se trouve la maison Havart, curieux spécimen d'habitation construite à colombages recouverts d'ardoises, est particulièrement intéressante.

Quais sur Meuse et de la Ribuée.

Assez bien conservés dans leur ensemble.

Rues de la Halle et de la Boucherie.

Comprenant un ensemble complet de hautes bâtisses du commencement du XVIII^e siècle, de maisons à colombages dont quelques unes

à encorbellements, le tout enserrant la vieille halle aux viandes, bâtie sous le prince-évêque Georges d'Autriche.

Rue de l'Épée.

N^o 12 — Haute maison à meneaux divisant de nombreuses baies.

» 14. — Curieux spécimen ogival à pignon, XVI^e siècle.

Rue du Carré.

» . — Maison assez basse à fenêtres et porte gothiques.

Rue des Mineurs.

» 3. — Ancienne corniche, Renaissance.

» 23. — Belle façade en pierres sculptées, Renaissance; dans la cour, pavillon Louis XIII-XIV.

Cour des Mineurs.

Ancien couvent, constituant un ensemble de curieux spécimens de constructions du XVII^e siècle, entourant deux cours et généralement bien conservées. Le cloître renferme des parties ogivales et est pavé de nombreuses pierres tombales.

Rue Volière.

N^o 17. — Couvent des Frères Célites, XVI^e et XVII^e siècles.

» 31. — Petite maison, fenêtres à multiples meneaux.

Rue Pierreuse.

» 2. — Ancienne Commanderie Saint-André de l'Ordre Teutonique. Les bâtiments à la rue datent du XVII^e siècle; aux terrasses supérieures se trouvent une curieuse tour de guet, rebâtie au XV^e siècle, sur des bases plus anciennes en grès houiller, et d'autres constructions du XVI^e siècle.

» 54. — Maison fin du XVI^e siècle. Corniche en saillie.

Rue Fond-Saint-Servais.

» 16. — Ancienne maison Schoonbroodt, en pierres à croisées gothiques, XVI^e siècle.

» 17. — Ancien hôtel des de Stembert, en partie Louis XV.

Rue des Anglais.

Portail Renaissance surmonté d'une niche (ancienne entrée du Couvent des Capucins).

Rue Saint-Séverin.

N^o 10. — Maison en briques, à fronton et pilastres, XVIII^e siècle.

» 22. — Maison en pierres, Louis XIV, ferronneries.

N^o102. — Très riche construction en pierres, Régence.

Rue Hocheporte.

- » 1. — Grand immeuble, croisées à meneaux.
- » 38. — Maison Louis XIII.

Rue Saint-Laurent.

- » 210. — Petit château à tourelle centrale, XVI^e siècle, remanié aux XVII^e et XVIII^e siècles.
- » 135. — Maison Louis XIII, restaurée et agrandie.
- » 156. — Grand et imposant hôtel. Directoire.
- » 114. — Anciens restes gothiques, et blason abbatial de Saint-Laurent.
- » 111. — Petit château Louis XIII-XIV, flanqué d'une tour.
- » 83. — Ancienne abbaye de Saint-Laurent, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Curieuse entrée du XVI^e siècle.
- » 66. — Maison à encorbellement et tourelle d'escalier.
- » 52-54-56. — Couvent de Sainte-Agathe, restes Louis XIII-XIV. ancrages à la double croix des Sépulchrines.
- » 9. — Petite maison Régence.

Rue Mont-Saint-Martin.

- » 81. — Maison Renaissance.
- » 73. — Maison Ch. Francotte. Vaste hôtel à pavillons Louis XIII.
- » 76. — Doyenné. Vaste construction Louis XIII.
- » 72. — Louis XIII.
- » 45. — Institut Saint-Martin. Belle façade Louis XIV, vers le boulevard de la Sauvenière. Ancien hôtel de Bailly.
- » 37-39. — Parties de l'ancien hôtel van den Steen, actuellement morcellé, XVI^e siècle.
- » 36. — Louis XVI. Ferronneries.
- » 17. — Maison Ophoven. Cour Régence.
- » 15. — Maison Nagant. Régence, ancien refuge de l'abbaye d'Hercenrode.
- » 13. — Ancien hôtel des comtes de Méan. La façade vers le boulevard de la Sauvenière, constitue un très beau spécimen de la Renaissance italienne.
- » 9-11. — Somptueux immeuble des XVI^e et XVII^e siècles, flanqué de la haute tour ronde, caractéristique de toutes les vues de Liège. Jolie loggia ogivale, à nervures prismatiques, cour à galeries ornées de colonnes gothiques, porte cochère Louis XIV. Cette très remarquable construction est heureusement l'objet d'une restauration complète de la part de son propriétaire, le baron Maurice de Sélys-Longchamps (ancien hôtel Brixhe).

Rue des Bégards.

- N^o 39. — Fenêtres à meneaux, portail gothique.
» 40 — Maison H. Chaudoir, ancien hôtel du chanoine Ransonnet, bel immeuble Louis XIV, Louis XVI.

Tournant Saint-Hubert.

- » 1. — Maison « Au Moriâne », à colombages.

Rue Saint-Hubert.

- » 13. — Maison Louis XV.
» 20. — Ancien portail de l'église Saint-Hubert.

Rue Agimont.

- » 8. — Porte cochère Régence.
» 9. — Maison Louis XVI. Urnes aux piliers de la cour.

Rue Saint-Pierre.

- » 15. — Maison Bourdon. Très bel ensemble Renaissance italienne, bien conservé, flanqué d'une tourelle XVI^e siècle.
» . — Ancienne église Saint-Nicolas aux Mouches, maison vicariale de Sainte-Croix, constituant, avec la cour des cloîtres, un ensemble pittoresque.
» 4. — Louis XIII. Porte Louis XIV.
» 1. — Couvent des Lazaristes. La partie ancienne dans la cour représente un riche spécimen d'architecture liégeoise du XVI^e siècle.

Place Saint-Lambert.

- » 12. — Café du Soleil. Louis XVI. A la partie postérieure se voient encore les restes de l'ancien pont qui reliait le Palais à la cathédrale.
» 26. — Ancien hôtel de Fabribeckers. Dans la cour, restes de galeries à colonnes gothiques, qui jadis constituaient un superbe ensemble du XVI^e siècle.

Rue Sainte-Ursule.

Angle pittoresque vers la place du Marché.

Place Verte.

- N^o 4. — Café du Phare, en pierres, Louis XIV; ancien hôtel de Senzeille.
» 6. — La Populaire, pierres sculptées à colonnes Renaissance; ancien hôtel de Berlaymont, puis Francotte-Lamarche.

Place Saint-Michel.

- N^o 8 — Maison de Soer de Solières, superbe ensemble comprenant une cour, de la Renaissance italienne, XVI^e siècle.
» 6. — Maison de Befve, ancien hôtel de Bocholt, du même style.

Rue Haute Sauvenière.

- » 13. — Maison Louis XIV.
» 17. — Très belle maison Régence, en pierres.
» 19. — Maison de Terwagne-de Hasse. Porte cochère Louis XIII, ancien refuge de l'abbaye de Stavelot, puis des chanoines d'Aix-la-Chapelle.

Rue Basse Sauvenière.

(sans nos).

- » 42. — Maison avec corniche sur modillons, XVII^e siècle.
» 8. — Porche gothique.
Porche gothique.
Maison style italien, avec motifs Régence, porte cochère Louis XIV.
Maison à pignon, XV^e siècle.
Maison à pignon en bois et corniche sculptée, XVI^e siècle.

Place aux Chevaux.

- » 2. — Angle du boulevard de la Sauvenière, Louis XIII.
» 7. — Société littéraire, Louis XVI.

Angle des rues Sainte-Gangulphe et de la Wache: partie de l'ancienne église Sainte-Gangulphe.

Place Saint-Jean.

N^o 19. — Au garde-meuble, Louis XIV, à deux pavillons.

Rue Saint-Jean.

- » 22-30-32. — Curieuses maisons à encorbellements, XV^e et XVI^e siècles.

Rue d'Amay.

- » . — Porte cochère en pierres sculptées. Louis XIV.
» 10-12. — Très belle maison ogivale du bourgmestre d'Amas, à tour d'escalier (divisée en deux parties). XVI^e siècle. Intérieur bien conservé.

Rue des Célestines.

- » 14. — Ecole Frœbel, façade avec pavillons de l'immeuble « Concordia Fratrum » de 1706. Louis XIV. Ancien hôtel des barons de Crassier.

Rue du Pot d'Or.

- N^o 20 — Maison Louis XIII-XIV, avec l'enseigne « du Pot d'or », ancienne habitation du bourgmestre La Ruelle.

Rue du Pont d'Ile.

- » 44. — Brasserie Dejardin, jadis des Dominicains. XV^e-XVI^e siècle. Curieuses colonnes et voûtes à nervures prismatiques.

Place Saint-Denis.

- » 2. — Grand et bel hôtel ogival, avec deux cours à galeries et colonnes, donnant rue Saint-Denis et rue Saint-Etienne. Sous l'ancien régime, siège des Postes Impériales. Ce grandiose édifice vient de subir une très heureuse restauration de la part de ses propriétaires, MM. Baar-Lecharlier.

Rue Saint-Etienne.

- » 1. — Maison Louis XIII-XIV. Arrière-bâtiment Renaissance, XVI^e siècle.
» 3. — Bureaux des Hospices civils, assez modernisé.

Rue Lombard.

- » . — Maison à meneaux; en retrait.

Rue Chéravoie.

- » 11. — Maison en pierres, à meneaux, XVI^e siècle.
» 4. — Maison à colombages et encorbellement, XVI^e siècle.

Place de l'Université.

- » 22-24. — Régence.

Rue Saint-Paul.

- » 31. — Maison Raskin, avec grande cour et dépendances. Régence (ancien hôtel de Clerx de Waroux).
» 25. — Maison Javaux-Gérard, Régence.
» 9. — Maison Polain-Bolland. Restes gothiques aux fenêtres du 1^{er} étage.

Place des Carmes.

- » 9 — Hôtel des Ardennes. Porte cochère Louis XIV.
» 10. — Maison Louis XVI.

Place Saint-Paul.

- » 2 — Bureau de Bienfaisance. Edifice du XVI^e siècle, façade restaurée, voûtes à nervures prismatiques dans le porche et les caves (Ancien Refuge de l'abbaye d'Aulne).

- N^o 4. — Louis XIII-XIV (Ancien Restaurant Mohren).
» 5. — Institut Saint-Paul. Régence (Ancien hôtel de Geloës).
» 7. — Messageries Van Gendts, construction avec tour; ferronneries (Ancien hôtel des barons de Potesta).
» 10. — Annexe de l'école moyenne; ancienne construction en pierre, à toiture élevée; restes gothiques à la base des fenêtres au rez-de-chaussée (Ancien hôtel de Sauvage).

Rue du Méry.

Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés.

Rue Sœurs-de-Hasque.

- N^o 12. — Maison Louis XIII-XIV (Ancien Refuge de l'abbaye de Neufmoustier).
» 7. — Maison Renaissance, à tourelle (Ancien Refuge des Templiers de Visé).

Rue Saint-Remy.

- » 1. — Porte cochère, Régence (ferronnerie).
» 6. — Ancienne construction modernisée, jadis maison forte.
» 9. — Maison P. Dupont, Louis XIII.

Rue du Vert-Bois.

- » 7. — Institut Postula, Louis XIV, à deux pavillons (Ancien hôtel de Tollet).
» 11-13. — Orphelinat de garçons. Grandiose immeuble, Louis XIII, Louis XIV, avec une belle chapelle ornée de peintures. (Ancien Hospice des Incurables et Refuge des Repenties).

Place Saint-Jacques.

- » 8 — Doyenné de Saint-Jacques. Louis XVI, ferronneries (Ancien hôtel de Barral).

Rue des Augustins.

- » 42-43. — Grande maison, Régence, dont la façade jadis rue Vinâve-d'Ile, fut démolie lors du percement de la rue de la Cathédrale en 1854 (Ancien hôtel de Laminne).

Boulevard d'Avroy.

- Verrerie d'Avroy. Pavillon d'entrée Louis XIII. Portail Louis XIV. Armes des de Bonhomme jadis au fronton.
» 86. — Maison Renkin. Louis XIII-XIV. Porte cochère Régence.

N^o 74. — Dans la cour, belle construction, XVI^e siècle, fenêtres à croisillons, corniche ouvragée, ancrages, nombreuses lucarnes surmontées de la double aigle (Ancien hôtel d'Argenteau).

Rue Sur la Fontaine.

Entrée de la cour de l'anneau d'or.

» 112. — Ancienne distillerie, multiples fenêtres à meneaux.

» 114. — Maison Louis XVI. Porte cochère ornée d'une belle ferronnerie.

Cour Saint-Gilles.

Curieux ensemble de constructions, constituant jadis l'abbaye de Saint-Gilles.

Sur Cointe.

Ancienne chapelle Saint-Maur.

Rue de Fragnée.

N^o 2. — Maison Renaissance italienne, XVI^e siècle, fenêtres à meneaux. Intérieur curieux.

Val-Benoît.

Les deux châteaux, Louis XIII et Louis XIV, bien conservés (Ancienne abbaye du Val-Benoît).

Rue Bovy.

N^o 19. — Maison Legrand-Haas, établie dans l'ancienne « Tour Rosen », réfectionnée au XVII^e siècle sur des bases plus anciennes; jadis entourée d'eau.

Quai Mativa.

» 42-43. — Très belle entrée cochère, Louis XIV, en fer forgé.

Rue d'Amersœur.

» 45. — Ancien Hospice des Prébendiers. XVI^e et XVII^e siècles.

» 57-59-61. — Couvent des Sœurs-de-l'Espérance (jadis des Dames Conceptionnistes).

Thier de Cornillon.

Ancienne porte surmontant la chaussée, XVII^e siècle.

Couvent de Cornillon. Tour du XII^e siècle.

Rue Entre-Deux-Ponts.

N^o11-13. — Maison Régence, belles ferronneries (Ancien hôtel de la famille Frankinet).

N^o 41. — Maison Louis XV.

Rue Puits-en-Sock.

- » 25. — Maison Louis XVI (curieuse enseigne), en pierres.
- » 38. — Maison Régence, en pierres.
- » 41. — Maison Louis XIII-XIV, en pierres.
- » 55. — Maison Régence.
- » 56. — Maison Louis XIII-XIV.
- » 59. — Couvent des Sœurs de Notre-Dame. Régence.
- » 63-65. — Maison Régence.

Rue Derrière-les-Potiers.

A l'angle de la rue Puits-en-Sock, ensemble caractéristique de plusieurs maisons à colombages.

Rue des Récollets.

- N^o 13. — Haute construction en briques, à pignon, avec un ancien crucifix (Ancien Hôpital Saint-Joseph).
- » 34. — Maison natale de Grétry, dont la réfection est décidée.
 - » Près de l'église Saint-Nicolas, l'ancien couvent des Récollets, XVII^e siècle.

Rue Chaussée-des-Prés.

- » 2. — Maison en pierres, Louis XVI.
- » 35. — Maison en pierres, Louis XIII-XIV, datée 1693.

Place Saint-Pholien.

- » 11. — Grande maison du XVI^e siècle, remaniée à l'époque Louis XVI.
- » 10. — Maison à colombages et à corniche saillante.

Boulevard de la Constitution.

Caserne des Ecoliers. Restes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. (Ancienne abbaye du Val des Ecoliers).

Quai et place Sainte-Barbe.

Orphelinat de filles (Ancien couvent Sainte-Barbe). — Au quai, maisons à fenêtres ogivales, bâties en encorbellement sur l'ancien rempart. L'ensemble de l'immeuble accuse les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Quai Saint-Léonard.

- N^o 35. — Maison Régence.
- » 39. — Entrée cochère Louis XVI, urnes aux piliers.

Rue Saint-Léonard.

N°536. — « Le château des Tourettes », actuellement bâtiment rural, ancienne maison forte, flanquée d'une tour d'escalier et de trois poivrières, XVI^e siècle. Au dessus de la porte. blasons, inscription gothique et la date de 1510.

Bibliographie.

Nos lecteurs connaissent probablement déjà, par les nombreux compte-rendus élogieux dont il a été l'objet, l'*Album historique de la Belgique*, de MM. H. Vanderlinden et H. Obreen, édité par la librairie G. Van Oest et C^{ie} (Bruxelles, 104 pp. in-4^o et 145 planches hors texte).

M. le professeur Pirenne, dans l'introduction qu'il a écrite pour cet ouvrage, en a fait ressortir tout le mérite, d'autant plus grand que ce livre est conçu d'une manière entièrement neuve, peut-on dire. Alors que généralement l'illustration doit suppléer au texte, cette fois le texte n'intervient que subsidiairement; les auteurs ont voulu écrire l'histoire de Belgique par l'image, le texte servant uniquement à situer et à décrire les 235 reproductions qui constituent, en quelque sorte, le fond du volume.

Au point de vue liégeois, le seul auquel nous nous plaçons ici, l'ouvrage de M. H. Vanderlinden et H. Obreen présente un réel intérêt et nous sommes heureux de constater que le pays de Liège intervient, pour une bonne part, dans la documentation des auteurs.

Sur les 235 reproductions, une cinquantaine sont relatives à des œuvres ou à des monuments du pays mosan; c'est ainsi qu'on voit paraître, dans cette anthologie, rien que pour la province actuelle de Liège, l'ivoire dit de Notger, l'église romane de Saint-Séverin en Condroz et ses fonts baptismaux, l'église de Waha et son inscription dédicatoire, la célèbre vierge de Dom Rupert, l'église Sainte-Croix, le donjon du château de Beusdael, près de Montzen, la pierre romane dite Bourdon, la châsse de Saint-Remacle (Stavelot), les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, la cathédrale Saint-Paul (transept), la belle Vierge (XIII^e siècle) de l'église Saint-Jean, l'église N.-D. de Huy, la porte d'entrée du château de Fallais, la cour intérieure de l'ancien palais des princes-évêques, le portrait d'Erard de la Marck, ceux de Gérard de Groesbeeck et d'Ernest de Bavière (d'après H. Wierix), la fontaine de Huy, la Maison Curtius, le portrait gravé de Joseph-Clément de Bavière, prince-évêque de Liège, celui de Jean-Théodore de Bavière, d'après une médaille de l'artiste liégeois P.-J. Jacoby, deux frontispices gravés par Remacle le Loup, etc.

Cette rapide énumération suffit pour montrer que les Liégeois trouveront eux aussi à glaner dans le très intéressant *Album historique de la Belgique*, auquel les éditeurs MM. G. Van Oest et C^{ie} ont apporté leurs meilleurs soins, tant au point de la forme et de l'impression que de l'illustration.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Démolitions. — Nous signalions dans le numéro précédent la disparition d'une nouvelle série de vieilles constructions liégeoises; la liste s'allonge journellement, hélas, de celles que la pioche des démolisseurs abat sans merci.

Cette fois, c'est au fond de Saint-Martin-en-Ile qu'une intéressante maison du début du XVI^e siècle et sa voisine, moins pittoresque, vont subir le sort commun.

Rue Hors-Château, vis-à-vis de l'église Saint-Antoine, d'autre part, de même que vers la rue Saint-Laurent, à la naissance du Thier de la Fontaine, d'autres vétustes maisons sont en cours de démolition.

Enfin, place Saint-Lambert, les importants travaux de dégagement et d'agrandissement du Grand Bazar, laissent entrevoir les derniers vestiges des anciens hôtels nobles qui s'élevaient jadis en cet endroit.

Autant de souvenirs qui bientôt auront vécu!

On annonce enfin, comme imminente, la démolition de l'ancienne brasserie Dejardin, au Pont d'Ile, ci-devant brasserie des Dominicains.

Une notice illustrée sera consacrée dans notre prochain numéro à ces intéressants bâtiments.

A la Maison Curtius. — Les derniers aménagements en vue de l'inauguration prochaine des collections Moxhon sont poussés avec toute l'activité voulue; d'ici quelques jours même, on procédera à l'installation de l'évangélaire de Notger dans la vitrine spéciale qui a été affectée, à la Maison Curtius, au joyau de nos collections archéologiques.

D'autre part, les travaux d'appropriation des nouvelles extensions de notre Musée se poursuivent sans relâche; sous peu, on s'occupera de la mise en état définitive des principales salles de ces importants bâtiments.

X.

AVIS

Exposition de la Miniature

34, avenue des Arts, à Bruxelles.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos membres que, *sur simple présentation de leur carte de sociétaire ou de leur breloque-insigne* au contrôle de l'Exposition de la Miniature, ils seront admis, en tout temps, à bénéficier des réductions suivantes:

En semaine, de 10 heures à 13 heures, ils ne paieront que **deux francs** au lieu de **trois**; les après-midi, ils seront admis au prix de **un franc**.

Le dimanche, en présence de la grande affluence des visiteurs, aucune entrée de faveur ne peut être obtenue.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN | pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 | pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 31 mars 1912.

Présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40 sous la présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

48 membres sont présents : MM. le Dr J. Simonis, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur ; A. Baar-Magis et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint ; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint ; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, N. Capelle, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, Th. Gobert, le Dr G. Jorissenne, L. Ledru, E. Polain, G. Rasquin et G. Ruhl, membres effectifs ; MM. L. Baar-Lechat, le Dr F. Bidlot, J. Closon, F. Colley, E. Couvreur, l'abbé J. Coenen, J. Dabin, G. Dallemagne, Ch. Defrecheux, J. Dumont, G. de Terwagne, P. Faider, D. Gérard, M. Gérumont, G. Ghilain, L. Jamin, L. Leenaers, le colonel Loiselet, A. Lobet, le frère Marien, H. Massart, Jos. Pirlet-Erpicum, le Dr Raymond, F. Sacré, E. Sacré, l'abbé Schyrgens, Mlle Turin, MM. le Dr B. Wibin et Ch. Wilmart, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, E. Brahy-Prost, Ch. Fraipont et A. Micha.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du fasc. 2 du t. XLI de 1911 du *Bulletin* a subi un retard de deux semaines, occasionné par une circonstance majeure; il espère néanmoins que ce fascicule pourra être distribué aux membres vers la fin avril.

Communication de M. G. Ruhl: L'évêque Reginard (1025-1038) a-t-il le premier fortifié le quartier de l'île et celui d'Outremeuse?
M. le vice-président remercie et félicite M. G. Ruhl de sa très intéressante communication.

XIV^e Congrès international d'anthropologie et d'archéologie pré-historiques de Genève. — Sur la proposition du Bureau, M. Max Lohest est désigné comme délégué de l'Institut. — M. M. De Puydt attire l'attention des membres sur l'importance de ce Congrès, et annonce que M. Ch. Fraipont se met à la disposition de ceux qui seraient désireux d'y prendre part, pour leur fournir tous renseignements utiles.

III^e Congrès archéologique international de Rome. — Congrès archéologique d'Angoulême. — M. de Buggenoms est désigné comme délégué au Congrès de Rome, de même qu'au 79^e Congrès archéologique de France, qui se tiendra à Angoulême.

Projet de création d'une Commission locale des monuments. — Sur la proposition du Bureau, MM. G. Ruhl, J. Delaite, P. Jaspar, P. Comblen et A. Lobet, ce dernier en qualité de secrétaire, sont nommés membres de la Commission chargée d'étudier la création d'une Commission locale des monuments.

M. Ruhl demande s'il n'y a pas lieu de nommer à sa place, un autre membre de l'Institut, étant donné qu'il fait déjà partie de la Commission royale des monuments. M. Renard et Pholien font remarquer qu'il ne s'agit que d'un Comité provisoire et insistent auprès de M. Ruhl, qui consent enfin à accepter.

Présentation et nomination de membres associés et correspondants. — MM. Paul Closset, Jules Berchmans et Albert Pirard sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien se fait un devoir et un plaisir de remercier les membres dévoués qui ont bien voulu, cet hiver, se charger de faire une conférence publique. Il fait ensuite connaître les frais qu'ont occasionnés ces conférences.

M. le président remercie, au nom de tous, M. Pholien, le zélé président de la Commission des conférences.

M. Rasquin émet le vœu de voir publier un petit ouvrage appelé à combler une lacune. Ce serait un « Vade mecum du touriste ou du curieux au Pays de Liège », recueil historique et archéologique qui contiendrait des renseignements utiles sur l'histoire liégeoise et celle de ses métiers et de ses arts.

M. J. Brassinne, tout en appuyant la motion de M. Rasquin, fait entrevoir les difficultés nombreuses que présenterait la publication de ce petit ouvrage, surtout pour la rédaction de certains chapitres, relatifs à des matières sur lesquelles il n'a encore été fait aucune étude.

M. Ruhl opine dans le même sens et propose de remettre cette affaire à l'ordre du jour d'une prochaine séance. En attendant, le Bureau est chargé de se mettre en rapport avec M. Rasquin pour étudier la question.

M. Pholien, tout en se ralliant au projet de M. Rasquin, expose qu'il en a conçu un autre à peu près similaire et appelé, selon lui, à donner des résultats plus appréciables. M. Pholien voudrait voir publier des albums illustrés, renfermant presque exclusivement des reproductions de toutes les pièces d'un même art, par exemple tous les types des verres liégeois, accompagnés d'une description sommaire et disposés par ordre chronologique, des faïences, des meubles, des argenteries, etc. L'encyclopédie des arts liégeois et wallons serait ainsi mise à la portée de l'amateur et de l'étranger. M. Pholien demande que son projet soit examiné de près.

Dons. — M. N. Capelle offre au Musée une monnaie en argent d'Engelbert de la Marck, trouvée dans les fondations des extensions du Grand Bazar de la place Saint-Lambert. M. le président remercie le généreux donateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 1/2.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XLII. — L'ANCIENNE BRASSERIE DES DOMINICAINS AU PONT D'ILE A LIÈGE.

A plusieurs reprises, en ces derniers temps, on a eu à déplorer la disparition, en notre ville de Liège, de maintes curieuses bâtisses anciennes; une à une, elles disparaissent, victimes de l'utilitarisme. Dans quelques jours probablement, la pioche des démolisseurs ne laissera plus rien subsister d'un bâtiment d'aspect caractéristique et vénérable, vraisemblablement le plus ancien de la rue du Pont d'Île, que tous les Liégeois connaissent; il s'agit de l'antique édifice qui fut le siège de la brasserie Dejardin.

Avant que toute trace en ait disparu, il a semblé utile de lui consacrer quelques lignes dans l'*Inventaire archéologique* et d'en donner quelques reproductions.

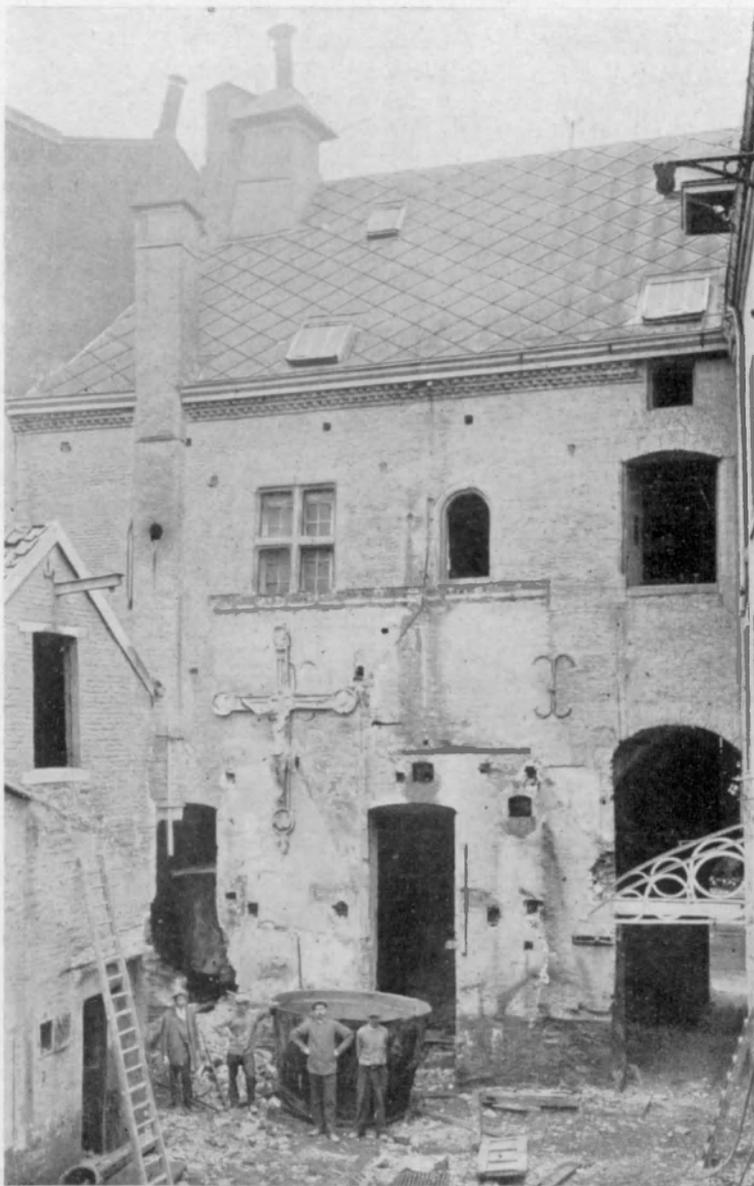


FIG. 1.
Façade vers la Cour.

Sans doute, il est apparent que les bâtiments encadrant la cour de l'immeuble ont été complètement renouvelés.

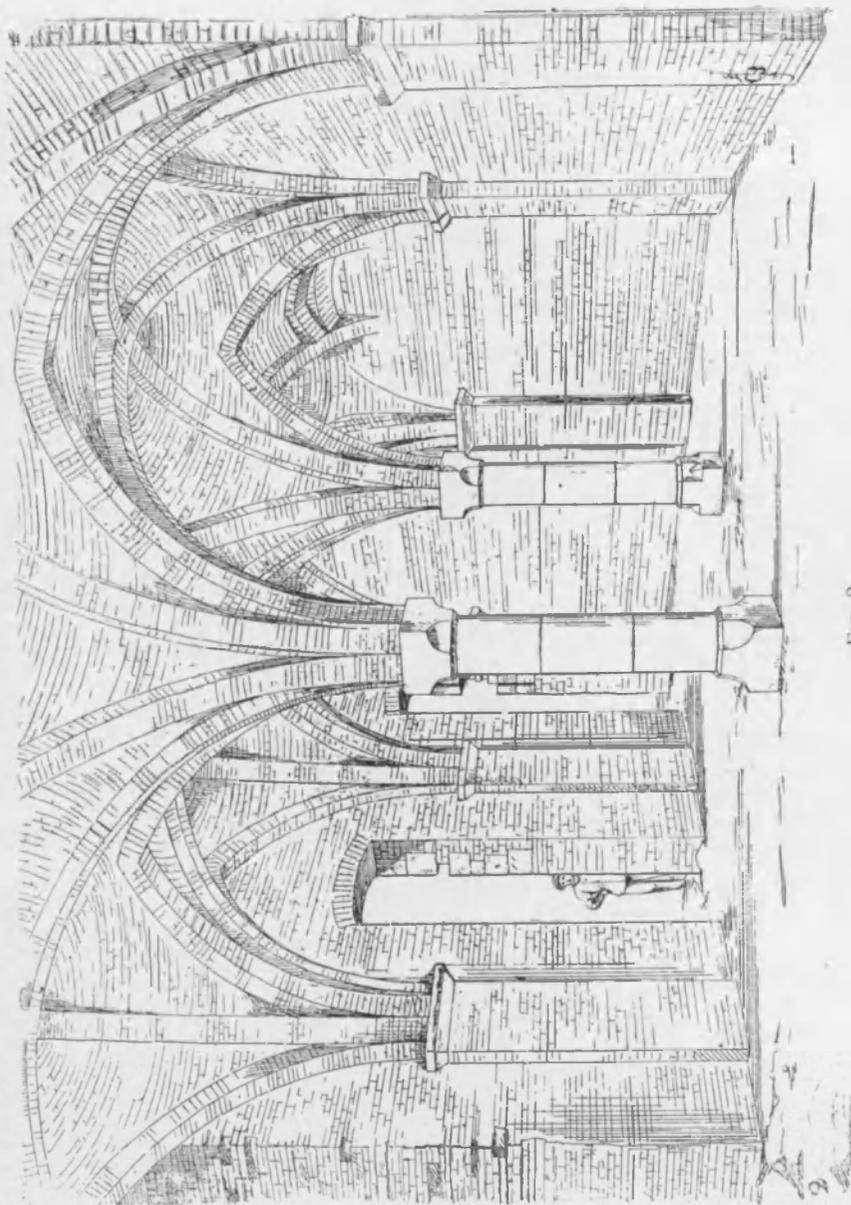


FIG. 2.

Restitution de la salle du rez-de-chaussée.

La façade rue du Pont d'Ile, notamment, a été remaniée

à différentes époques, mais la façade à la cour (fig. 1), avec sa corniche de briques, ses fenêtres à croisillons et à accolade, ses petites fenêtres en plein cintre au profil si caractéristique, de même aussi que l'intérieur tout entier, indiquent une œuvre architecturale de l'extrême fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e.

L'intérieur de cette construction se compose, au rez-de-chaussée, d'une salle voûtée de briques, très curieuse, qui a encore grand aspect, quoiqu'elle soit atrocement délabrée.

Comme on peut en juger par la fig. 2, qui en donne le dessin « après nettoyage » (1), l'ensemble en est très remarquable et les restes sont suffisants pour en tenter une restitution qui ne manquerait pas de caractère. La forme bizarre du plan a fait que les voûtes ont assez bien souffert, tant dans leur conception — ce qui est visible dans le dessin — que dans leur résistance. Au premier étage subsiste une seconde salle avec plafond, et enfin, dans les combles, apparaît un beau spécimen de charpente. A la façade de la cour, on voit appendu un crucifix du XV^e siècle dont la croix, très ornée, est une belle œuvre de sculpture (fig. 3); ce crucifix ne manquera pas de faire l'objet d'une note spéciale qui aura sa place toute marquée dans l'*Inventaire*.

Aussi haut que les archives locales nous reportent, elles donnent le bâtiment qui nous intéresse comme le siège de la brasserie des Pères Dominicains, dits Frères-Prêcheurs (2). Toutefois, depuis une époque déjà éloignée, ceux-ci l'avaient cédée en exploitation à des particuliers. Avant l'année 1752, elle se trouva, de la sorte, aux mains de la famille Dejardin (3) qui s'y est maintenue jusqu'en cette année 1912.

A droite de la brasserie des Dominicains, une fontaine, alimentée par les eaux de la galerie Roland, avait été installée,

(1) Le dessin restituitif ci-contre (fig. 2) est dû à notre dévoué collègue, M. l'architecte Camille Bourgault.

(2) Année 1580: Maison en le pont d'Île, vis-à-vis la *brasserie* des Frères Prêcheurs (Manuscrit du temps).

(3) La Capitation paroissiale de Saint-Adalbert, spécifie ainsi les habitants de cette brasserie: « V^e Joseph Dujardin, brasseur, et six enfants ».

Voir, en outre, Recès du Conseil de la Cité, reg. années 1752-1753, fo 130 vo.

l'an 1718, à l'emplacement du corridor de la maison portant maintenant le n° 42. Cette fontaine, représentée par un per-

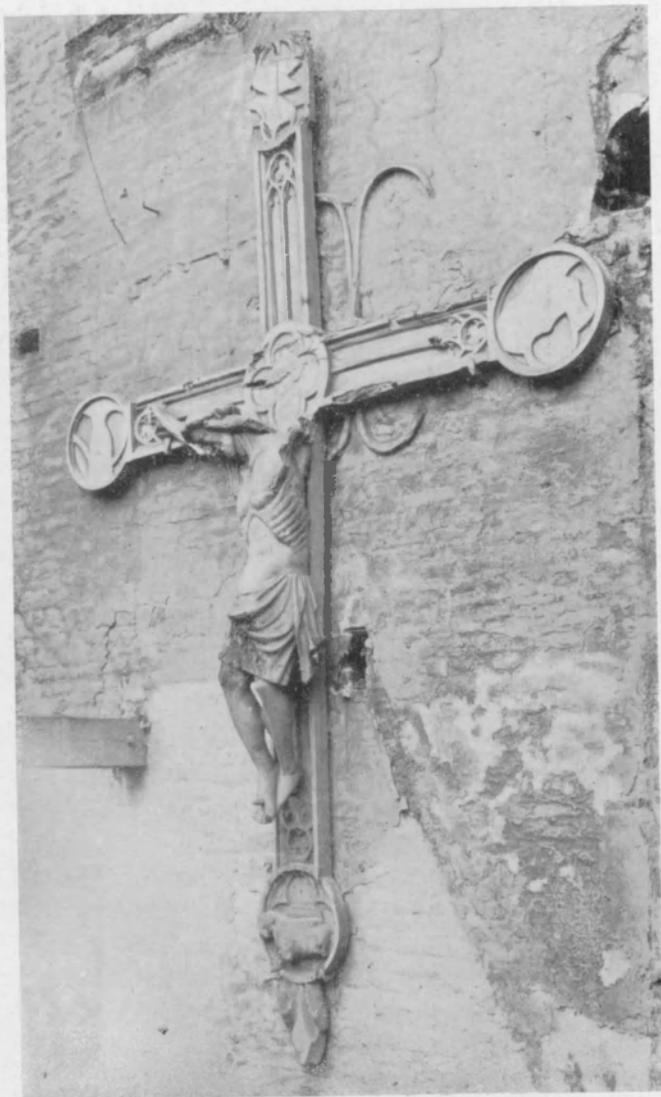


FIG. 3.
Crucifix du XV^e siècle.

ron de pierre, a été supprimée en 1870 et transportée depuis lors à notre Musée archéologique.

Derrière cette fontaine, la partie en retrait de la façade de la brasserie conduisait à une allée, laquelle donnait elle-même accès, par un escalier, à l'un des petits cours d'eau qui coulaient sous le pont d'Ile. C'était un petit port, le « rivage du pont d'Ile », où l'on chargeait et déchargeait les bateaux. La rive de ce cours d'eau fit l'objet de plusieurs procès ayant trait au droit de propriété (1).

Comme nous le disions ci-dessus, d'ici à quelques jours, il ne restera plus rien de ce que tant de générations avaient connu sous les noms successifs *brasserie des Dominicains*, *brasserie Dejardin*.

Th. GOBERT.

Inauguration des collections Moxhon au Musée archéologique.

Le dimanche 5 mai, à 10 ¹/₂ h., a eu lieu l'inauguration officielle des collections Moxhon.

Suivant le désir formel exprimé par la donatrice, cette cérémonie s'est accomplie dans la plus grande simplicité et devant une assemblée très restreinte.

Les diverses Sociétés scientifiques ou artistiques de la ville, y compris l'Institut, n'étaient représentées que par leur bureau.

Dans l'assemblée, on remarquait M. G. Kleyer, bourgmestre, accompagné de MM. M. Falloise, échevin des beaux-arts, L. Fraigneux, échevin des travaux publics et J. Seeliger, échevins des finances; MM. Chauvin et Horion, conseillers communaux; M. Ver'ant, Directeur des Beaux-Arts, MM. le baron Ancion et G. Van Zuylen, sénateurs, MM. J. Brassinne et J. Closon, respectivement vice-président et bibliothécaire de la Société d'art et d'histoire; M. F. Troisfontaines, secrétaire général de la Société d'Emulation, G. Ruhl et F. Lohest, membres de la Commission royale des Monuments, J. Hogge-Fort et A. Courcelle, respectivement président et trésorier de l'Œuvre des Artistes, J. Rulot et C. Ubaghs, professeurs à l'Académie des Beaux-Arts, E. Jamar et A. Micha, membres de la Commission administrative du

(1) GOBERT, *Les Rues de Liège*, t. III, p. 255.

Musée d'Ansembourg, J. Lousberg, architecte communal, J. Rigo, secrétaire communal, etc., etc. L'Institut était représenté par son Bureau, composé de MM. Max Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; A. Baar-Magis et J. Hamal-Nandrin, conservateurs adjoints; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint.

L'arrivée de Mlle Moxhon dans la grande salle du premier étage est saluée par d'unanimes applaudissements. M. le bourgmestre Kleyer prend aussitôt après la parole. En un excellent discours, il évoque d'abord le souvenir de feu Léopold et Ernest Moxhon, collectionneurs avertis et aux goûts éprouvés, qui pendant de longues années ne cessèrent de réunir des collections merveilleuses; il rappelle ensuite le noble acte, à la fois de générosité et de désintéressement, que posa, il y a un an et demi environ, Mlle Sophie Moxhon, en décidant de faire bénéficier de son vivant, ses concitoyens des nombreuses antiquités de tout genre que lui avaient léguées ses frères défunts. Enfin, après avoir rendu hommage au zèle du comité chargé de l'installation de la donation Moxhon et surtout au dévouement sans bornes de M. Jean Servais, conservateur du Musée, il déclare faire remise, au nom de la Ville de Liège, des collections Moxhon à l'Institut archéologique liégeois (*Applaudissements*).

M. M. Lohest, président de l'Institut, s'est dit heureux et fier d'accepter, au nom de celui-ci, le dépôt et la garde des collections Moxhon.

Remerciant encore Mlle Sophie Moxhon de la noblesse de l'acte qu'elle avait posé, il a tenu à rappeler que le jour où l'Institut reçut de la Ville de Liège la Maison Curtius, celui-ci se trouvait quelque peu dans la situation d'un bourgeois sans fortune auquel on aurait offert un splendide palais.

Cette fortune, ajouta-t-il ensuite, l'Institut la doit à Mlle Sophie Moxhon, qui s'est dessaisie spontanément en faveur du Musée des splendides collections qui en sont aujourd'hui la gloire et le plus bel ornement.

En termes des plus heureux, M. M. Lohest a développé ensuite cette idée que les ressemblances que, par leur situation topographique, on a cru reconnaître entre Liège et Florence,

s'accusent aujourd'hui plus que jamais; le véritable trésor artistique qu'est la collection Moxhon a fait de Liège une ville d'art, que les curieux et les savants ne manqueront plus de visiter.

En terminant, l'orateur a tenu à adresser de chaleureuses félicitations au conservateur du Musée, M. Jean Servais, à qui est dû le magnifique arrangement des diverses salles à inaugurer (*Nombreux applaudissements*).

A son tour, Mlle S. Moxhon, profondément émue, a remercié M. le bourgmester Kleyer et M. Max Lohest, de leurs bienveillantes paroles; exprimant ensuite sa vive gratitude à la Ville de Liège, qui a consenti à accepter sa donation, elle s'est déclarée heureuse de voir confier à l'Institut archéologique liégeois le soin de veiller à la conservation de tant d'objets qui lui étaient chers. Elle n'a pas manqué de confondre dans ses remerciements M. M. De Puydt, qui fut son conseil et négocia avec la Ville l'acte de donation, ainsi que M. J. Servais, qui se chargea de l'ingrate tâche d'arranger toutes les collections.

Des applaudissements enthousiastes accueillirent ces paroles de Mlle Sophie Moxhon; après quoi, commença la visite des différentes salles affectées à la donation Moxhon.

Avant de terminer ce rapide compte-rendu, il nous tarde d'assurer de la vive gratitude de l'Institut, M. Jean Servais, notre conservateur qui, avec un zèle qui ne s'est point démenti pendant de longs mois et avec cet esprit de méthode et de bon goût que tous ont su apprécier, a effectué le classement et la mise en valeur scientifique des nombreux objets de tout genre dont se composent les collections Moxhon.

L'Institut, comme la Ville, doit aussi de chaleureux remerciements à M. Edmond Jamar, qui prit une part prépondérante dans la direction des installations nouvelles, ainsi qu'à son bibliothécaire adjoint, M. Jules Delheid, qui s'est volontairement mis à la disposition de notre conservateur et n'a cessé de lui apporter, plusieurs mois durant, une collaboration aussi éclairée que bienveillante.

I.. R.

Le Corpus inscriptionum belgicarum.

Appel aux Membres.

Comme nous l'avons déjà annoncé, notre Institut s'est chargé de relever, en vue de la publication du *Corpus inscriptionum belgicarum*, toutes les inscriptions historiques de la province de Liège; ce travail étant commencé, nous croyons devoir faire un pressant appel à tous nos membres.

Il est notamment désirable que ceux qui possèdent des photographies ou des frottis d'inscriptions de notre province, veuillent bien les offrir à l'Institut, avec les renseignements y relatifs; ces documents nous seront des plus utiles pour le recueil que nous préparons.

Si leurs renseignements sont insuffisants, le Comité spécial nommé par l'Institut, et qui a pour mission de visiter toutes les communes de la province, se chargera de les compléter.

Ce Comité a déjà organisé son travail et fonctionne d'une manière satisfaisante; il a déjà entrepris la visite des communes dont le nom commence par la lettre A.

Ce travail sera long et délicat; aussi l'Institut espère-t-il que tous ses membres auront à cœur de contribuer à cette lourde tâche.

Ils sont priés d'envoyer, dès aujourd'hui, les documents qu'ils possèdent au Président du Comité du *Corpus inscriptionum belgicarum* de l'Institut archéologique liégeois, quai de Maestricht (Musée Curtius), à Liège.

Les chemins de fer et les tramways ne circulant pas dans toutes les communes, il serait, d'autre part, désirable, afin de gagner du temps, que tous les membres de l'Institut possédant des automobiles, consentent à les mettre à la disposition du Comité, une ou deux journées par mois.

Il ne s'agirait que de conduire deux délégués.

Nous espérons que cet appel sera entendu de nos membres, et que tous participeront dans la mesure du possible à l'œuvre scientifique et nationale du *Corpus inscriptionum belgicarum*.

Nous pourrions, nous n'en doutons pas, enregistrer beau-

coup de bonnes volontés, comme nous avons toujours pu le faire.

Pour le Bureau de l'Institut :

Le Secrétaire,
L. RENARD-GRENSON.

Le Président,
M. LOHEST.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Au Pont d'Ile. — Il n'y aura bientôt plus une seule de nos petites chroniques qui n'aura à enregistrer la disparition de quelqu'une de nos vieilles maisons liégeoises. Le mois dernier, nous signalions encore la démolition de plusieurs vétustes constructions.

Cette fois, c'est en plein Pont d'Ile, à l'antique brasserie des Dominicains qu'on s'y est pris.

Une première notice vient d'être consacrée dans ce numéro même (*Inventaire archéologique*, pp. 59 sq.) à cette intéressante construction que tous les Liégeois connaissent.

Puisse au moins le beau crucifix du XV^e siècle, qui ornaît la façade postérieure de la brasserie, nous être conservé, au lieu de prendre le chemin de l'étranger, comme le bruit en a couru.

Il faut espérer que M. P. Dejardin, le propriétaire de l'immeuble en démolition, aura à cœur de ne pas donner suite au projet qu'on lui prête de vendre le crucifix à un amateur étranger à notre ville.

Médailleur liégeois. — Le médailleur liégeois, dont l'inauguration pourra avoir lieu prochainement, continue à s'enrichir. Tout récemment encore, il s'est accru d'un rarissime denier de Charles le Chauve, frappé à Tongres; c'est la Ville de Liège qui s'est rendue acquéreur de cette intéressante monnaie en parfait état de conservation.

AVIS

Exposition de la Miniature.

34, Avenue des Arts, à Bruxelles.

Nous rappelons à nos membres que, *sur simple présentation de leur carte de sociétaire ou de leur breloque-insigne* au contrôle de l'Exposition de la Miniature, ils seront admis, en tout temps, à bénéficier des réductions suivantes :

En semaine, de 10 heures à 13 heures, ils ne paieront que **deux** francs au lieu de **trois**; les après-midi, ils seront admis au prix de **un** franc.

Le dimanche, en présence de la grande affluence des visiteurs, aucune entrée de faveur ne peut être obtenue.

L'Exposition de la Miniature restera ouverte jusque fin juin.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 26 avril 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. M. Lohest, président.

41 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, N. Capelle, J. Delaite, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Halkin, L. Ledru, F. Magnette, G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bouhon, J. Breuer, M. Cloes, F. Colley, E. Couvreur, P. Dandoy, Ch. Defrêcheux, G. de Terwagne, Is. Etienne, Ch. Fraipont, E. Guerette-Douxchamps, G. Lhoneux, le colonel Loiselet, J. Mativa, A. Micha, l'abbé J. Moret, J. Plomdeur, V. Reuter, E. Sacré, F. Sacré, H. Servais, Théo Smeets, Mlle Turin et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. J. Closon, G. Jorissenne et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance.

— M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le dernier article sera tiré dans quelques jours et que le second fascicule du tome XLI du *Bulletin* sera distribué dans les premiers jours de mai.

Il annonce d'autre part que, sur avis conforme de la Commission des publications, le Bureau propose de changer d'éditeur pour l'im-

pression du *Bulletin* de 1912; il prévoit qu'il en résultera une grande amélioration tant au point de vue de l'impression que de la qualité du papier, etc. — Adopté.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que les trois rapporteurs, MM. G. Jorissenne, G. Ruhl et J. Brassinne, chargés d'examiner le travail de M. L. Ledru, intitulé « *L'entrée de l'abbaye primitive du Val-Saint-Lambert ou porte de Villencourt* », se sont déclarés favorables à l'impression. — Celle-ci est décidée.

Il présente d'autre part un travail de M. Th. Gobert intitulé « *Documents inédits sur Lambert et Nicolas Bassenge* ». Sont nommés rapporteurs MM. J. Servais, J. Brassinne et Ch. Defrecheux.

Il annonce encore que les rapporteurs chargés d'examiner sa notice biographique sur le Dr Alexandre se sont déclarés favorables à l'impression. — Adopté.

Communication de M. J. Brassinne: « La reliure dans l'ancien pays de Liège ». M. le président remercie et félicite M. Brassinne pour sa très intéressante communication.

Publication du « Corpus inscriptionum belgicarum ». — Monsieur le secrétaire signale à l'assemblée qu'il tient à la disposition des membres travaillant à la rédaction du *Corpus* un millier de fiches; il rend ensuite compte de la récente réunion du *Comité technique* et annonce qu'une nouvelle réunion du Bureau aura lieu sous peu, de telle façon que des propositions formelles pourront être faites à la prochaine séance.

Excursions archéologiques. — M. Magnette expose à l'assemblée les diverses causes qui ont fait échouer la réalisation de plusieurs excursions projetées par le Comité, notamment à Andenne et à Horion. Il annonce que le Comité s'occupe actuellement de l'organisation d'excursions à Namur et à Limbourg.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien croit devoir signaler à l'assemblée la prochaine manifestation qui va avoir lieu à Bruxelles, en l'honneur de M. H. Pirenne; il demande s'il n'y aurait pas opportunité pour l'Institut de souscrire à cette manifestation. M. Renard propose d'y souscrire, M. Pirenne étant un des anciens membres honoraires de l'Institut. — Adopté.

M. J. Breuer appelle l'attention de l'Institut sur les anciens bâtiments de la brasserie Dejardin, ci-devant brasserie des Dominicains, au Pont d'Ile, qui bientôt seront démolis; il estime qu'il y a lieu de prendre des mesures pour sauver les quelques vieux souvenirs que renferment encore ces bâtiments. Cette communication donne lieu à un intéressant échange de vues auquel prennent part entr'autres MM. Renard, Magnette, Ruhl et Capelle. M. le président remercie M. Breuer de ses renseignements, et promet que le Bureau, qui suit déjà cette affaire, ne la perdra nullement de vue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XLIII. — PAN DE BOIS DU XVI^e SIECLE,
RUE SAINTE-ALDEGONDE, 13, A LIEGE.

La *Chronique archéologique* a signalé déjà (1) la disparition, en la rue Sainte-Aldegonde, d'une curieuse maison à colonnade du XVI^e siècle. Aujourd'hui, nous avons à déplorer la démolition d'une de nos dernières constructions liégeoises à pans de bois.

Façade d'arrière d'une maison, bien caché à tous les regards, ce pignon en pan de bois, qui avait frolé l'époque gothique (fig. 1), s'élevait naguère encore, rue Sainte Aldegonde. Il datait des toutes premières années du XVI^e siècle et était le dernier survivant des deux pignons qui avaient appartenu à la même construction; ils se faisaient vis-à-vis, celui qui nous occupe tourné vers l'Est, et l'autre, à l'Ouest, vers la rue Sainte-Aldegonde. Celui-ci avait été reconstruit. Le rez-de-chaussée de cette antique maison avait entièrement disparu; aucune cave n'existait plus. Les étages, par contre, demeuraient à peu près intacts et d'une conservation remarquable en façade postérieure. Tout ici était resté absolument d'aplomb, sans disjonction, sans qu'aucune trace de « mouvement » s'y révélât. C'était un fort bel exemple, simple, de ces ouvrages de charpenterie qu'exécutèrent si habilement chez nous, pendant tout le XVI^e siècle et une partie du XVII^e, ces ouvriers auxquels on doit les superbes charpentes intérieures du Palais, de Saint-Jacques, de Saint-Martin, des cloîtres de Saint-Paul et celles de nombreuses maisons particulières (maison Baar, place Saint-Denis; Maison Curtius; rendez-vous de chasse de Grivegnée détruit; maison rue Saint-Laurent, 114 [dépendance de l'ancienne abbaye de ce nom]; maison des bourgmestres, rue d'Amay; etc.) ainsi que quelques très rares pans de bois extérieurs: rue Pont d'Ile, rue Basse Sauvenière, rue Fond-Saint-Servais (fragments), existant encore et d'autres détruits, rue Sur les Foulons, rue Féronstrée, etc.

(1) N^o. de septembre 1911, pp. 95-98.

La charpente intérieure du pan de bois de la rue Sainte-Aldegonde (fig. 2), était conçue avec une science évidente, et se composait de pièces d'équarissage relativement faibles (1),



FIG. 1.

(1) En voici les dimensions: les jambes A: 0 m. 18 × 0 m. 18; — l'entrait retroussé C: 0 m. 20 × 0 m. 20; — le poinçon D: 0 m. 18 × 0 m. 18; — la verne faitière E: 0 m. 18 × 0 m. 18; — les pannes G et H: 0 m. 18 × 0 m. 18; — les liens F, I, J: 0 m. 13 × 0 m. 15; — la sablière K: 0 m. 21 × 0 m. 15; — les esseliers L: 0 m. 18 × 0 m. 18; — les contrefiches N: 0 m. 18 × 0 m. 18; — les arbalétriers O: 0 m. 20 × 0 m. 18 — et enfin les chevrons P: 0 m. 10 × 0 m. 18.

assemblées soigneusement. Sa hauteur totale était de 6 mètres. Une particularité des charpentes de cette époque, c'est la courbure des jambes A. La pression oblique de celles-ci

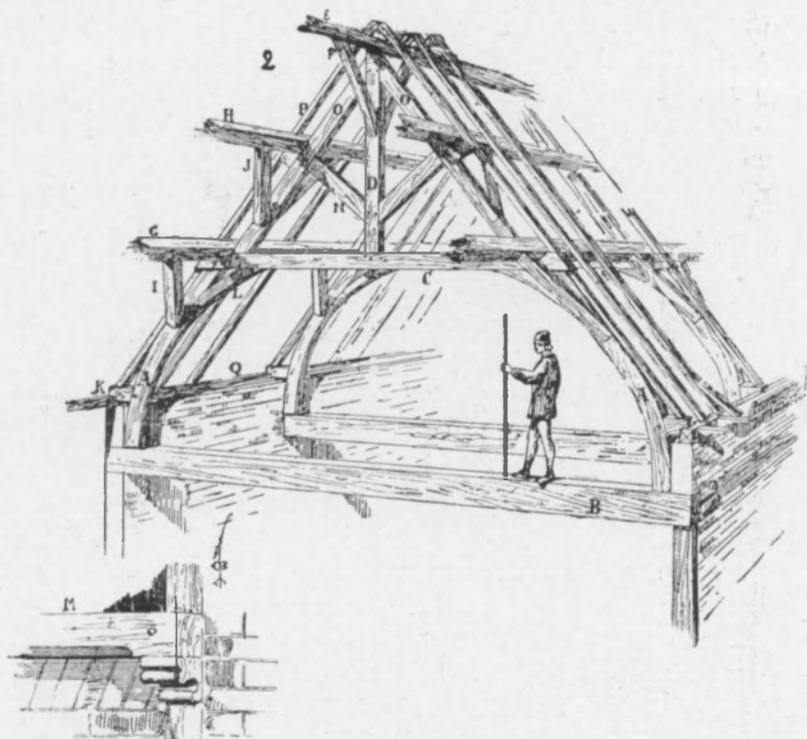


FIG. 2.

est ainsi à peu près annulée et reportée verticalement sur les entrails B, qui chargent alors les murs dans le sens de leur plus grande résistance. Cette ferme (fig. 2), est d'un type très répandu chez nous et de nombreux exemples en existent encore.

Tout le grenier était pavé de petits carreaux de terre cuite. A la façade (fig. 1), on pouvait voir une sorte de petit balcon, sous les fenêtres, éclairant les combles, formé d'une pièce de bois chanfreinée, reposant sur deux consoles dont le profil était encore absolument gothique. Le détail M (fig. 2), le montre. Ce profil se répétait sur les têtes des pannes H (fig. 2) de la toiture dépassant le parement de la pointe de pignon. Ces pannes H et G venaient soutenir deux planches épaisses, placées suivant les inclinaisons des

versants de la toiture et découpées en forme de redent. Elles se réunissaient au poinçon qui portait un épi dont toute l'ornementation, — s'il y en eut jamais — avait disparu. Cette façade était large de 8 m. 40 environ. Les parties a et b (fig. 1) paraissaient avoir été refaites. Le poteau-cornier C s'arrêtait en d et on l'avait surmonté d'un tronçon e pour permettre la construction du passage b. — Le plafond en plâtre du premier étage — placé sans doute lors de la reconstruction du pignon vers Saint-Denis — cachait un curieux plafond contemporain probablement de la construction

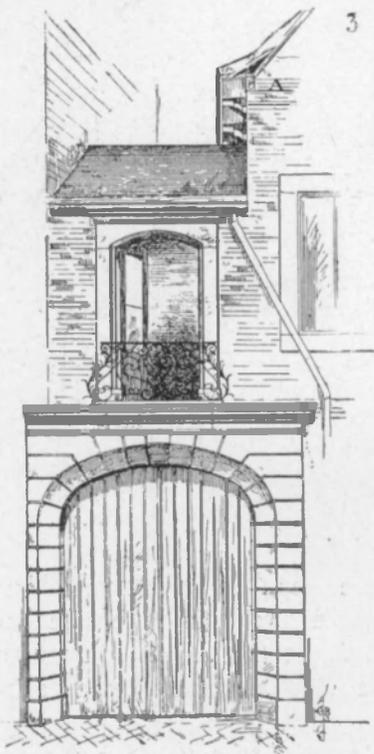


FIG. 3.

de la maison. Rien malheureusement n'en a été vu, seuls les démolisseurs l'ont décrit. Il représentait, selon eux, la Vierge entourée de fleurs et d'anges, dans un ciel bleu étoilé, peint sur planches. On en a fait du bois à brûler !

de la maison. Rien malheureusement n'en a été vu, seuls les démolisseurs l'ont décrit. Il représentait, selon eux, la Vierge entourée de fleurs et d'anges, dans un ciel bleu étoilé, peint sur planches. On en a fait du bois à brûler !

Le pignon qui faisait pendant à celui décrit ci-dessus, vers la rue Sainte-Aldegonde, était moderne; on l'avait accolé à une petite façade du début du Louis XV (fig. 3), composée d'une porte large, en anse de panier, encadrée de bossages et surmontée d'une corniche à profil classique sur laquelle reposait une fenêtre simple, ornée d'un

beau grillage à dessin délicat et contenant des lettres entrelacées.

Et tout s'en est allé.
On ne saurait assez regretter la disparition d'une de nos constructions de bois, des mieux conservées, spécimen des plus complets témoignant de la science et du goût de nos

architectes du moyen âge. Ces maisons se font pourtant bien rares, et par là bien précieuses (1).

C. BOURGAULT.

**Aug.-B. Reynier aux Jacobins de Paris,
décembre 1790.**

Dans une étude parue, en 1908, dans les *Mélanges Godefroid Kürth* (tome I, pages 391 à 409), nous avons eu l'occasion de faire connaître avec assez de détails, et à l'aide de documents en bonne partie inédits, quelle avait été la nature des *Premières relations entre les « patriotes » liégeois et l'Assemblée Constituante* ; en d'autres termes, nous faisons l'historique, aussi complet que possible, de la *Mission de Reynier à Paris, de juillet à décembre 1790*.

Les chefs du parti démocratique qui avait fait la révolution du 18 août 1789, étaient fort désireux, en raison de l'abandon de la Prusse et des menaces d'intervention de l'Autriche, d'entrer en rapports avec l'Assemblée Nationale de France, pour obtenir éventuellement son appui, matériel ou moral, contre les dangers d'une restauration épiscopale. Tel était le but réel de l'envoi de Reynier à Paris. Le but avoué, officiel, était d'obtenir du gouvernement de Louis XVI le paiement en recouvrement d'une créance de près de 3.000.000 livres à charge de la France, du chef de fournitures faites pendant la guerre de Sept ans (voir BORGNET, I, 375). Jusqu'alors, il n'avait été payé qu'une faible partie de cette somme.

Le 12 juillet, Reynier était à Paris. Le 14 août, Henkart, l'ami intime de Reynier, le rejoignait pour l'aider dans sa tâche. Malgré tous leurs efforts, malgré l'accueil bienveillant qui leur avait été réservé à l'Assemblée elle-même, dans la séance du 18 septembre, la mission de notre poète-diplomate ne paraissait pas devoir arriver à un résultat satisfaisant, bien que la confiance de Reynier restât entière. Celui-ci revint à Liège, ainsi que Henkart, fin septembre. Il repar-

(1) Une étude plus détaillée sera consacrée à cette construction de bois dans le *Bulletin de l'Institut archéologique*, en même temps qu'à la maison à colonnade voisine.

tit pour Paris un mois après, mais seul cette fois. C'est alors qu'il rencontra sur son chemin l'opposition du représentant officiel du prince-évêque, Nic. de Chestret, resté à Paris, malgré la chute momentanée de son souverain. — L'Assemblée, représentée ici par son Comité diplomatique, présidé par Mirabeau, et par le Comité dit de liquidation, restait sur la réserve et aucune décision ne parvenait à leur être arrachée. Reynier perdait confiance. C'est alors qu'il songea, lui qui était le président d'une société populaire créée depuis quelque temps à Liège sous le nom d'« *Amis de la Liberté* », à obtenir l'appui de la Société des Jacobins, dans le but de faire aboutir par ce moyen, à l'Assemblée Constituante, les revendications pécuniaires de la nation liégeoise. En outre il désirait, sur le vœu de ses commettants, obtenir l'affiliation de son club aux Jacobins de Paris (1).

Le représentant du Conseil de la Cité et des États y avait déjà été admis aux honneurs de la séance, le 8 novembre. Il avait été accueilli chaleureusement, et la Société avait même décidé l'envoi d'une adresse à la municipalité liégeoise.

Le document que nous allons publier (2) complète d'une façon très heureuse notre mémoire de 1908. Il nous donne des détails curieux sur une nouvelle démarche de Reynier aux Jacobins, sur ses ultimes mais vains efforts pour faire aboutir sa mission à un résultat quelconque. C'est une lettre à Henkart, du 23 décembre, écrite au lendemain de son second discours devant les membres de la célèbre société. Elle nous initie à ses espérances renaissantes, bien qu'il apparaisse assez nettement que le succès n'était pas destiné à couronner ses efforts.

Paris, jeudi 23 xbre 1790.

Hier enfin, mon cher, à la séance des Jacobins, qui était très nombreuse, de 1.000 personnes environ, Mirabeau me donna la parole. J'en usai d'abord pour entretenir l'Assemblée de nos affaires, des derniers événements, pour l'intéresser, pour lui dévoiler notre si-

(1) Il est à remarquer que cette société de Jacobins de 1790 n'avait rien de commun, pour la composition et les tendances, avec celle qui joua plus tard, à partir de 1793, le rôle que l'on sait.

(2) Ce document, authentique, est la propriété de M. Albert Huart, de Namur.

tuation et surtout l'état critique de nos finances... Je finis par demander les bons offices de l'Assemblée Nationale, pour l'engager à s'occuper sans délai de la créance des Liégeois... Je fus écouté avec silence, avec attention, beaucoup de députés de l'Assemblée nationale étaient présents... et mon discours fut fort applaudi... Je l'enverrai dans mon premier rapport au Conseil (de la Cité) et à l'Etat (Tiers), aujourd'hui peut-être, si le temps le permet, ou demain au plus tard. J'ai mis tous mes soins à présenter les choses sous l'aspect convenable et que demande le lieu où je négocie. Je fus suivi à la tribune par un orateur, M. de Courmand, ci-devant abbé, qui appuya fortement ma motion, développa la conduite courageuse et sage des Liégeois, montra qu'il était de la dignité, de la gloire des Français de faire au moins en leur faveur ce qu'ils pouvaient si aisément, de les payer... On l'applaudit de même... M. Dubois de Crancé lui succéda, dit aussi peu de mots là-dessus, convint de la nécessité de prendre ma demande en considération. Mus voulant probablement parler de la note de Chestret, remise au Comité de liquidation, dont M. Dubois est membre, et de la discussion à laquelle elle donnerait lieu dans ce comité: « Il s'agira de savoir, dit-il, si l'on doit payer aux Liégeois ou à l'Evêque, s'il parvient à s'en rendre souverain. »... Il fut interrompu par un murmure général et impropre de cette alternative, et d'une pareille question. Il passa à un autre objet. Je ne crois pas que l'intention de M. Dubois, excellent patriote, fut mauvaise. Je pense qu'il nous est très favorable, mais ce peu de mots qu'il a dit prouve que le Comité de liquidation est toujours à craindre; que sa prétendue prudence diffère expressément l'examen de notre affaire; et d'ailleurs tous ses membres ne partagent pas les dispositions que l'Assemblée nationale, dans sa très grande majorité, a manifestées et conserve plus que jamais pour nous. Au reste, j'espère que mon discours produira quelque heureux effet et ne pourra que hâter les choses.

Je vais les presser avec le zèle et l'activité qui seront en moi.

Je n'en dis pas davantage; je suis accablé de besogne; le temps s'écoule; j'ai peine, ma foi, à suffire à l'ouvrage. Je te prie, mon bon ami, vas (*sic*) chez Fabry, le lendemain de la réception de celui-ci; tu y trouveras un rapport plus circonstancié ainsi que le discours que j'aimerais qu'on lût à la Société des Amis de la Liberté, afin du moins de convaincre mes concitoyens que je ne néglige aucun des moyens de contribuer au succès de la mission dont ils m'ont honoré.

Venons à la lettre de cette Société intéressante, adressée aux Jacobins. Tu sens bien, mon ami, qu'hier je ne l'oubliai pas. Après avoir prononcé mon petit discours et laissé un petit intervalle aux applaudissements, j'annonçais par un préambule la lettre des Amis de la Liberté. Je parlai brièvement de son établissement, des membres qui la composent, du but de ses travaux et du vœu qu'elle avait déjà manifesté dans la première pièce dont elle avait arrêté l'impression, d'obtenir l'affiliation des Jacobins. Ensuite je lus la

lettre. Elle fut très applaudie. Je la remis sur le bureau avec la liste. Je m'attendais que d'abord on allait aller aux voix sur la demande. Mais M. de Courmand qui me suivait à la tribune, et qui allait parler sur l'objet de mon premier discours probablement, l'empêcha. Le reste de la séance, qui fut fort orageuse, fut rempli par des députations qui se succédèrent. Cependant plusieurs membres se levèrent pour proposer qu'on mît aux voix d'abord la demande d'affiliation de la société de Liège. Ils ne purent se faire entendre. Et l'un d'eux vint me dire après, que M. Ch. de Lameth lui avait dit que cette demande exigeait quelques réflexions et quelque examen; que la politique, la prudence peut-être ne permettraient pas, malgré toute l'estime, l'admiration même qu'on doit aux braves Liégeois, et le désir de se lier avec la Société des Amis de la Liberté... de le faire dans les circonstances présentes; qu'il serait peut-être convenable d'attendre... Cela ne m'a pas surpris, mon ami, parce que déjà je savais qu'on en avait parlé, et que depuis quelque temps le Comité diplomatique montrait relativement aux rapports avec l'étranger une circonspection, une sagesse... que j'appelle, moi, timidité déplacée, pusillanimité indigne des représentants des Français, indigne de ces législateurs courageux qui ont donné au monde un si sublime exemple. — Les mouvements des Autrichiens, les intrigues et la rage des princes d'Allemagne les inquiètent, et voilà le sujet du refroidissement apparent que j'ai aperçu dans quelques-uns de ces membres pour notre cause, à laquelle, cependant, tous en frères sont dévoués. Mais le gros de l'Assemblée ne voit pas ainsi; on ne réfléchit pas à tout cela.

Malgré donc ces dispositions que j'ai remarquées dans quelques individus concernant notre demande d'affiliation, je reste persuadé qu'elle sera accordée inmanquablement; demain vendredi, on proposera de la mettre aux voix, ou moi-même je la proposerai. Je me prépare à parler, à prévenir les objections, à montrer qu'il est de la dignité de la société de nous accueillir. Je réussirai, j'en ai l'espoir certain...

Adieu, mon ami, j'aurai mille choses à dire encore. Lis, en attendant, ceci à la Société des Amis de la Liberté; je lui écrirai samedi, j'espère, le succès de sa demande qui déjà a reçu des applaudissements universels... Adieu, communique ceci à Fabri, Donceel et aux amis... je suis le tien pour la vie. REYNIER.

Nous avons toutes les raisons de croire que la mission de Reynier n'aboutit à rien. Elle devint bientôt sans objet parce que, le 11 janvier 1791, par conséquent quelques jours à peine après la séance des Jacobins, les Autrichiens entraient à Liège, mettant ainsi fin au pouvoir révolutionnaire, dont Reynier avait été le représentant durant le gouvernement français.

F. MAGNETTE.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Démolitions. — Décidément, la série noire continue. A peine venions-nous de déplorer la disparition de l'ancienne brasserie des Dominicains, au Pont d'Ile, qu'un autre coin du Vieux Liège est entamé et à la veille de disparaître.

Cette fois, la pioche destructive va s'abattre impitoyablement sur un hôtel seigneurial du centre de la ville, dont il a été beaucoup parlé en ces dernières années. Il s'agit de l'ancien hôtel de Harlez de Deulin, qui se développe rue Saint-Michel, d'une part, rues de l'Officiel et Haute-Sauvenière, de l'autre.

Son caractère vénérable, pittoresque et imposant, les lointains souvenirs qu'il évoquait, ne lui ont pas obtenu grâce : sous peu, il sera procédé à sa démolition. L'hôtel de Harlez représentait, en effet, la dernière demeure canoniale de l'antique chapitre de Saint-Lambert, qui eût conservé sa physionomie primitive dans son intégrité.

Théodore d'Outremeuse a retracé, dans les nos des 10 et 13 juin de la *Gazette de Liège* l'histoire de cette intéressante construction ; nous renvoyons nos lecteurs aux deux susdites intéressantes notices du savant auteur des *Rues de Liège*.

Mais il est, en notre bonne ville de Liège, un autre souvenir historique qui va bientôt disparaître ; il s'agit d'une tour, rue Porte-aux-Oies, qui seule rappelait encore à la génération actuelle les remparts d'Outremeuse d'autrefois.

Nous consacrerons, prochainement, un article spécial à cet intéressant vestige du vieux Liège et en donnerons une reproduction.

A Saint-Jacques. — Tandis qu'on démolit à outrance à Liège, et les uns après les autres nos vieilles maisons et nos anciens monuments, parfois, mais très rarement, on se décide à « restaurer » ; après le portail de Saint-Paul, voici enfin que celui de Saint-Jacques va être remis dans son état primitif.

On ne peut que se réjouir de cette heureuse mesure et souhaiter que M. l'architecte Fernand Lohest puisse rapidement mener à bien ce travail délicat.

A Franchimont. — Les pittoresques mines de Franchimont vont, elles aussi, subir les travaux de consolidation que leur état de délabrement réclamait impérieusement depuis plusieurs années.

X.

AVIS

Exposition de la Miniature.

34, Avenue des Arts, à Bruxelles.

Nous rappelons à nos membres que, *sur simple présentation de leur carte de sociétaire ou de leur breloque-insigne* au contrôle de

l'Exposition de la Miniature, ils seront admis, en tout temps, à bénéficier des réductions suivantes:

En semaine, de 10 à 13 heures, ils ne paieront que **deux** francs au lieu de **trois**; les après-midi, ils seront admis au prix de **un** franc.

Le dimanche, en présence de la grande affluence des visiteurs, aucune entrée de faveur ne peut être obtenue.

L'Exposition de la Miniature se fermera irrévocablement le 1^{er} juillet.

NECROLOGIE

Un deuil des plus cruels est venu frapper notre Institut archéologique: M. Nestor Capelle est décédé prématurément le 26 mai dernier, à Volendam (Hollande), dans les circonstances tragiques que l'on connaît.

La brusque disparition de cet excellent collègue laissera un grand vide dans nos rangs; le défunt était, en effet, un de ceux que nous étions habitués de voir parmi nous et sur qui nous pouvions toujours compter.

Entré à l'Institut le 31 mai 1907, Nestor Capelle avait été nommé membre correspondant le 29 avril 1910; le 24 décembre dernier, il avait été élu membre effectif.

D'une exquise urbanité, il n'avait pas tardé à se concilier notre entière estime; il était, du reste, un homme de grand sens pratique et de bon conseil.

Esprit ouvert à toutes les nobles initiatives, Nestor Capelle était aussi un wallonisant convaincu et, comme tel, profondément épris de notre art ancien liégeois. Ainsi, disparaît-il au moment où il venait de réaliser le rêve de sa vie; en sa somptueuse maison Louis XV de la rue des Urbanistes, il avait su démontrer que les exigences du confort le plus moderne s'associent parfaitement au culte des arts anciens et au respect des traditions artistiques de notre vieille cité mosane.

Le grand désir du défunt était d'être utile à notre Institut, auquel, en maintes circonstances, il donna des preuves de son dévouement qui n'avait d'égal que sa modestie.

L'Institut archéologique liégeois reconnaissant gardera pieusement le souvenir de Nestor Capelle.

L. R.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

AVIS. — A la demande réitérée de plusieurs de nos membres et d'un grand nombre de nos collaborateurs, la *Chronique* ne paraîtra plus, dès cette année, pendant les mois de vacances (août et septembre).

Par contre, nous donnerons en octobre un numéro double ou triple.

Séance du 31 mai 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Max Lohest, président.

43 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; A. Baar-Magis, conservateur-adjoint; Jules Pirlet, secrétaire adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, F. Magnette, L. Ledru, G. Ruhl, F. Vercheval, membres effectifs; MM. L. Baar, F. Bidlot, J. Bouvy, J. Breuer, J. Coenen, E. Couvreur, J. Berchmans, M. Cloes, P. Dandoy, J. Dumont, le baron Ivan de Radzitsky d'Ostrowick, Ch. Defrêcheux, E. Fick, E. Guerette-Douxchamps, G. Lhoneux, le colonel Loiselet, A. Lobet, L. Leenaers, A. Micha, J. Moret, J. Plomdeur, E. Raymond, E. Sacré, F. Sacré, C. Simonis, Mlle Turin, MM. G. de Terwagne et B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. le Dr Simonis, Th. Gobert, J. Hamal-Nandrin, G. Rasquin, E.-J. Dardenne.

En ouvrant la séance, M. le président annonce le décès de M. N. Capelle, membre effectif de l'Institut. En termes émus, il fait l'éloge du défunt et propose l'envoi, au nom de l'Institut, d'une lettre de condoléances à la famille. — Adopté.

M. Fl. Pholien, au nom du Comité des excursions, s'associe aux condoléances de M. le président et rend à son tour hommage à la mémoire de M. Capelle, dont il rappelle l'activité et l'attachement au passé artistique du pays de Liège.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Communication de M. F. Magnette: «La vraie Théroigne de Méricourt, la «belle Liégeoise» à Paris (1762-1789-1794)». M. le président félicite M. Magnette et le remercie pour son intéressante communication.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fascicule 2 du tome XI.I (1911), qui devait être distribué ce jour même aux membres, subira un léger retard à cause du surcroît de travail que les élections donnent actuellement aux divers imprimeurs de la ville. Il sera distribué incessamment.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que MM. St. Bormans, l'abbé S. Balau et F. Magnette lui ont remis leur rapport sur le travail de M. Em. Fairon, intitulé «*La domination bourguignonne au pays de Liège*». Les trois commissaires étant favorables à l'impression, celle-ci est décidée.

Il présente d'autre part un travail de M. C. Bourgault, intitulé: «*Architecture liégeoise. — Deux habitations du XVI^e siècle: rue Sainte-Aldegonde*». Sont nommés rapporteurs MM. Edm. Jamar, E. Polain et P. Comblen.

Publication du «Corpus inscriptionum belgarum». — M. E. Guerette-Douxchamps, président du Comité technique, fait part à l'assemblée des décisions prises à la séance que ce comité a tenue dernièrement dans le but d'étudier le moyen de mener à bien la rédaction du «*Corpus*». Il expose en quelques mots la méthode qu'il a adoptée pour la formation des dossiers, divisés en 26 groupes correspondant respectivement aux 26 lettres de l'alphabet, chaque groupe comportant à son tour des fardes, chaque village ayant la sienne.

Il annonce en outre que des pourparlers sont entamés avec les autorités de chaque village, qui les ont accueillis avec sympathie et se sont mis à l'entière disposition du Comité.

Comme d'autre part, ces pourparlers exigent l'échange d'une correspondance assez volumineuse, M. Guerette demande l'autorisa-

tion de faire imprimer une circulaire énumérant les divers renseignements à fournir, ce qui diminuerait sensiblement la besogne. — Adopté.

En terminant, il fait un nouvel appel aux membres désirant coopérer à la rédaction du « *Corpus* ».

Congrès archéologique de Gand 1913. Questionnaire. — M. le président invite les membres qui désireraient poser des questions à ce Congrès, à les transmettre au bureau de l'Institut archéologique. M. le secrétaire communique une carte de M. F.-J. Dardenne demandant de faire insérer au questionnaire du Congrès une note sur F. L. Cyfflé, sculpteur andennais.

Présentation et nomination de membres associés. — Mlle Jeanne Magis, MM. L. Baar, Ch. Cartuyvels, Marcel Habets et Albert Dewandre sont nommés à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Magnette fait part à l'assemblée de la nouvelle organisation et du renouvellement du Comité des excursions. Il annonce d'autre part pour le dimanche 16 juin une excursion aux ruines du château de Logne; d'autres projets enfin sont à l'étude, dont l'un ayant pour objet une excursion à Namur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XLIV. — DALLE FUNÉRAIRE DE REMI DE BRAVE, CURE DE RAMET († 1554). (La Neuville-en-Condroz).

La pierre que nous reproduisons, se trouve au-dessus de la porte d'entrée d'une petite maison du hameau de Rognac, dépendance de Neuville-en-Condroz.

Originellement, elle était sans doute placée dans le cloître de l'abbaye du Val-Saint-Lambert. Ce fut Deneef (1), acqué-

(1) Ce Deneef fut le dernier bourgmestre de Seraing sous le régime hollandais. Dans la maison qu'il occupait, se voient encore quelques débris provenant de la démolition de la nouvelle église abbatiale du Val-Saint-Lambert, dont la construction avait été terminée vers 1762. L'ancienne habitation de Deneef est aujourd'hui la propriété de M. Bozet, ancien bourgmestre de Seraing, à qui nous devons des renseignements précieux concernant l'abbaye. Nous lui exprimons ici toute notre gratitude.

reur des bâtiments de l'abbaye en 1797, qui prit soin de faire transporter notre pierre à Rognac, et de l'encastrer, en guise d'ornement, dans la façade de la maison d'un de ses gardes-chasse, où on la voit encore aujourd'hui.



La pierre mesure 0 m. 78 de hauteur sur 0 m. 51 de largeur. Ainsi que l'indique l'inscription tracée en caractères gothiques au bas de ce petit monument, celui-ci marquait l'endroit où était enterré Remi de Bray, en son vivant curé de Ramet, décédé en 1554. L'inscription nous dit encore que c'était le frère du défunt, Denis, sans aucun doute moine de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, qui, six ans plus tard, en 1560, avait fait élever ce petit mémorial.

Les deux frères, le prêtre et le religieux, sont représentés en prières, agenouillés chacun sur un prie-dieu, aux côtés d'un crucifix. Le défunt paraît regarder devant lui, tandis que le religieux, la tête levée vers le Christ, semble implorer sa pitié pour l'âme du disparu.

Dans cette petite œuvre, l'influence de la Renaissance est franchement accusée; seule, la forme des caractères de l'inscription est encore gothique. Au point de vue de l'épigraphie de nos régions, cette remarque a son importance, étant donnée la date avancée de l'inscription, dont voici le texte:

HIC · E · REGIONE · TUMULATUS · RECUBAT · DEO · DEVOTUS ||
PIUS · AC · PACIFICUS · VIR · REMIGIUS · DICTUS · DE || BRAYE
VITE · LAUDABILIS · PASTOR · ECCLESIE · DE · RAMEY || A° 1554.
FRATER · DIONISIUS · ME · FECIT · FIERI · A° 1560.

L. LEDRU.

A propos des deux groupes en albâtre provenant d'un rétable de l'église collégiale de Huy.

Ces sculptures dont on a eu l'occasion d'admirer les reproductions dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI.1 (1911), p. 76, planche I, viennent d'être vendues tout récemment à M. Seligmann de Paris pour la somme d'environ 35.000 francs. Il serait curieux de connaître la progression des prix, depuis le jour où elles ont quitté la Belgique jusqu'aux enchères de la collection Taylor ⁽¹⁾, mais à quoi bon se livrer à semblable enquête: la perte est irrémédiable pour le pays.

J'avais gardé comme un certain espoir de ramener ces groupes en Belgique, et un marchand avait consenti à les racheter à ses risques pour les présenter à l'Etat Belge, mais il ne voulut pas dépasser la somme de 25.000 francs. Il s'en fallait donc de 10.000 francs que les deux groupes lui fussent adjugés.

(1) *The John Edward Taylor collection of works of art.* Messrs Christie, Manson Woods. July 1 — July 9 1912. London.

Le catalogue renseigne les deux groupes comme des albâtres de Nottingham. Sans nul doute, c'est une erreur, car ils n'offrent aucune analogie avec les produits de ce centre anglais. Autant ceux de Nottingham s'affirment par leur exécution routinière et mercantile, autant les groupes de Huy se distinguent par leur beauté et la noblesse de leur facture.

Ceux-ci constituent une œuvre de choix, au modelé délicat, aux souples draperies; ceux-là sont souvent d'une affligeante symétrie et dépourvus de toute recherche d'élégance.

Il serait superflu de nous étendre outre mesure sur les divergences qui séparent les albâtres de Huy de ceux de Nottingham. Le lecteur peut se faire aisément une idée de ces derniers, en jetant un rapide coup d'œil sur l'étude que je leur ai consacrée dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIII (1909), pp. 439-467.

Jos. DESTREE.

Base sculptée, de l'époque romaine, découverte à Maestricht.

J'ai publié, il y a quelques années dans cette même *Chronique* (1), un intéressant petit autel belgo-romain découvert à Tongres.

La base sculptée qui fait l'objet de la présente note, provient de Maestricht, où elle fut retrouvée en août 1903 dans le sous-sol de la partie N.-E. (nef septentrionale) de l'église Notre-Dame, et repose aujourd'hui au Musée archéologique de cette ville; aucune reproduction n'en a encore été donnée jusqu'à ce jour (2).

(1) *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1^{re} année (1905), pp. 18-20.

(2) Le Dr R. Jesse, naguère conservateur du Musée de Leide, a consacré à ce monument deux notes dans *Bulletin van den Nederlandschen Oudheidkundigen Bond*, année 1903, p. 220; année 1905, p. 114.

Comme on le remarquera par les clichés ci-après que je dois à l'obligeance de M. A.-J.-F. Flament, archiviste de l'Etat à Maestricht, le monument en question se compose d'un bloc rectangulaire en calcaire jurassique, de 0^m55 de hauteur, dont trois faces seulement (largeur : 0^m37) sont sculptées (1).

Sur la première, en allant de droite à gauche, on voit, dans une niche «à coquille», Apollon représenté sous les traits d'un éphèbe debout, la jambe droite tendue ; celle de gauche est ramenée en avant et le pied est posé sur un tabouret (2).

La tête laurée (3), le dieu tient dans la main droite une branche de laurier, tandis que sa main gauche est appuyée sur une lyre posée elle-même sur un cippe. Au dos, il porte en bandoulière un carquois ; un *himation* lui recouvre le dos et la partie inférieure de la jambe gauche.

A la droite de la divinité, un corbeau debout sur un gradin, tourne la tête vers Apollon (4).



(1) Il s'agit donc d'une pierre à trois dieux, du genre de celle provenant de Kessel (Limbourg hollandais) et conservée au Musée de Leide; ce monument est consacré à Hercule, Junon et Minerve (Cfr. notamment *Publications de la Société archéologique et historique dans le duché de Limbourg*, t. VII, p. 387; Dr J. H. HOLWERDA Jr, *Catalogus van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 1908, p. 224, n^o 11).

(2) Ce détail caractéristique se retrouve notamment sur un monument du Musée de Bruxelles (Fr. CUMONT, *Catalogue des sculptures et inscriptions antiques [monuments lapidaires] des Musées royaux*, p. 13, n^o 3).

(3) Apollon n'apparaît qu'assez rarement lauréat; sur 35 figurations, HAUG (*Die Viergöttersteine* dans *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. X [1891], p. 309) n'en signale que deux avec cette particularité.

(4) Voyez une scène à peu près identique dans E. ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. II, p. 226, n^o 1254.



Sur la seconde face on aperçoit la Fortune (1). La déesse est figurée debout, la tête voilée, dans une niche à plein cintre; elle porte sur le bras gauche une corne d'abondance et appuie la main droite sur un gouvernail. Elle est vêtue d'un long *chiton* talaire à longues manches, au dessus duquel elle porte un *himation*. Cette sculpture est malheureusement fort dégradée.

La troisième face enfin, offre la représentation d'Hercule barbu, la tête tournée à gauche. Vêtu d'une peau de lion qui lui couvre le côté gauche et une partie de la jambe gauche, il est assis sur un rocher et appuie la main droite sur une énorme massue noueuse; la main gauche, mutilée, tenait sans doute un des attributs (les pommes des Hespérides?) du dieu (2).



La cavité qui fut pratiquée jadis à la partie supérieure du monument et qu'on remarque encore aujourd'hui, ne laisse subsister aucun doute quant à la destination de ce dernier; il servait de piédestal à une de ces « colonnes au géant », autrefois assez nombreuses dans nos contrées (3).

(1) M. Jesse y a vu une Cérés (loc. cit., p. 222).

(2) La figuration d'Hercule assis n'est pas commune sur les monuments du genre de celui de Maestricht; généralement, il est représenté debout, dans l'attitude de l'Hercule *victor* ou *invictus*; d'autres fois, on le trouve mêlé à des scènes de combat (HAUG, op. cit., pp. 304-307).

(3) Voyez notamment Franz CUMONT, *Fragments de colonnes au géant découvertes en Belgique*, dans *Annales du XXI^e Congrès*

Le travail soigné que décèlent les sculptures de notre base, permet de la faire remonter à une bonne époque, soit au milieu du second siècle au moins.

Signalons, en terminant, qu'un monument du même genre que celui de Maestricht, une pierre «à trois dieux», a été découvert, il y a nombre d'années, à Odilienberg lez-Ruremonde (1).

Dans les limites de l'ancien pays de Liège, on ne peut rapprocher de la pierre de Maestricht que celle «à quatre dieux» non moins intéressante, qui a été retrouvée en 1869 sous le maître autel de l'église de Berg (2) et à laquelle M. L. Halkin a tout récemment consacré une savante notice dans laquelle il a substantiellement démontré le véritable caractère du monument (3).

L. RENARD-GRENSON.

NOS COLLECTIONS

Pendant le trimestre écoulé, nos collections n'ont cessé de s'accroître, dans de notables proportions; elles se sont enrichies de plusieurs pièces de valeur.

de la Fédération archéologique et historique de Belgique (Liège, 1909), t. II, pp. 542-556).

Au surplus, M. L. Halkin, professeur à l'Université de Liège, qui a eu récemment l'occasion de visiter le musée de Maestricht, veut bien me signaler qu'il y a vu deux pierres qui auraient été découvertes au même endroit que notre base et pourraient appartenir au même monument; c'est d'abord un fragment de 0 m. 30 de hauteur d'une colonne ornée d'un dessin pavonacé; puis, un chapiteau assez mal conservé, dont les dimensions correspondent assez bien à celles de la colonne. M. Halkin ajoute que ce n'est là, toutefois, qu'une simple conjecture qu'il faudrait vérifier sur place en examinant de près les deux fragments.

(1) Le monument d'Odilienberg est cité dans la liste de HAUG (*Westdeutsche Zeitschrift*, 1891, p. 140, n° 168). Voyez aussi *Publications de la Société archéologique et historique dans le duché de Limbourg*, t. XXII (1885), p. 430; Fr. HERTLEIN, *Die Jupitergigantensäulen*, pp. 53, 112, 117.

(2) J. Habets a consacré une première notice à ce monument dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. V (1889), pp. 201-210.

(3) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLI (1911), pp. 223-235.

C'est ainsi que nous avons reçu :

1^o) de *M. Louis Attout, industriel à Liège* : deux fragments de vitraux provenant de la grande verrière de l'église Saint-Martin à Liège ;

2^o) de *M. Rose-Landrain à Jeneffe* : un nucléus, douze lames, un grattoir, un percuteur et huit fragments de poteries provenant d'un fond de cabane néolithique de la Hesbave (Jeneffe) ;

3^o) de *M. N. Capelle, docteur en droit à Liège* : monnaie en argent d'Engelbert de la Marck, frappée à Maestricht (Saint-Pierre) et trouvée au cours des déblais effectués pour les nouvelles extensions du Grand Bazar de la place Saint-Lambert à Liège ;

4^o) de *M. M. De Puydt à Liège* : seize lames, deux grattoirs, une pointe de flèche dite à tranchant transversal, cinq nucléi, un fragment de grès poli par l'usage, de nombreux tessons de poteries grossières, etc., trouvés dans un fond de cabane néolithique à Voroux ;

5^o) de *Madame Veuve Nestor Capelle à Liège* : fragment de frise d'une cheminée en grès (style Renaissance) ; quatre briques de foyer ornementées (XVII^e siècle) ; fragment de socle en marbre noir de Theux, orné de rinceaux, style Renaissance et portant l'inscription : HINSBERCH ; petite bouteille en verre verdâtre, à panse renflée et anneau à la partie supérieure du goulot. Ces divers objets ont été trouvés en construisant les nouvelles annexes du Grand Bazar de la place Saint-Lambert à Liège ;

6^o) de *M. Ulysse Hermesse à Milmort* : fragment de hache polie trouvée à Milmort ;

7^o) de *M. Goyens à Neeroeteren* (province de Limbourg) : deux patères en terre grisâtre ; une patère en terre rouge glacée ; deux patelles tronconiques en terre rougeâtre ; deux patelles hémisphériques, l'une en terre rougeâtre, l'autre en terre grisâtre ; une urne avec couvercle en terre grise grossière. Ces poteries proviennent du cimetière helgo-romain d'Eelen.

8^o) de *M. Louis Jérôme à Liège* : six briques d'âtre : trois petites datant du XVI^e siècle, dont une aux armes d'Erard de la Marck et de l'Empire, et trois autres plus grandes avec ornements encadrant des têtes « à la romaine » (XVII^e siècle).

Nous avons d'autre part pu acquérir :

1^o) deux châssis en chêne, dont l'un contient trois vitraux coloriés, composés chacun de deux armoiries accouplées, et l'inscription :

(HO)NORABLE JEAN FABRI
(MARC)HAND BOURGEOIS DE LIÉGE
MRE DE SEANS
MAD^{elle} ANNE BOUSSAR
EPEUSSE A^o
1677

le second châssis, moins bien conservé, renferme un écu surmonté d'un cimier.

2^o) un buste de femme (?) (époque belgo-romaine) en bas relief, provenant vraisemblablement d'un stèle funéraire; travail local, très grossier. (Hauteur: 0^m24; largeur à la base. 0^m21). Provenance: Tongres.

3^o) un fragment d'une grande inscription romaine, dont le texte fera l'objet d'une note qui paraîtra prochainement dans la *Chronique*. — Provenance: Tongres.

J. S.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Exposition Gilles Demarteau. — L'abondance des matières ne nous a pas permis de signaler, dans notre numéro de juin, le vif intérêt de l'Exposition Gilles Demarteau, ouverte en ce moment en la salle des Chiroux, où sont réunies plus de 300 des plus jolies estampes et gravures «à la manière du crayon» de l'illustre artiste liégeois.

Le catalogue de l'Exposition, catalogue qui renferme quelques bonnes reproductions d'œuvres du maître, donne à lui seul une impression de l'importance de cette exhibition, que tous les Liégeois doivent aller visiter.

Mentionnons, en passant, qu'il existe à l'Exposition Gilles Demarteau, un petit album d'aquarelles et de croquis originaux dûs au célèbre graveur. L'Université de Liège, sur la proposition de M. Jos. Brassinne, vient de s'en rendre acquéreur au prix de 1250 francs. Il est heureux que cette pièce rare, exposée par un libraire allemand, rentre en Belgique, et surtout à Liège, alors qu'un autre petit album, semblable à la pièce exposée, a été acquis par la Bibliothèque Nationale de Paris.

Maison Grétry. — Les plans de restauration de la Maison Grétry, dûs à notre dévoué collègue, M. l'architecte Camille Bourgault, seront incessamment remis à l'Administration communale qui aura à se prononcer définitivement sur cette intéressante question.

Il faut espérer que nos édiles accueilleront favorablement le projet qui va leur être présenté et que dès lors, plus rien ne s'opposera à la « réalisation de la Maison Grétry », pour laquelle l'Œuvre des Artistes a si vaillamment combattu.

X.

Le Pont d'Avroy. — Les terrassements effectués en ce moment pour l'installation d'un pylône téléphonique à l'entrée de la rue Saint-Gilles, viennent de mettre à découvert les restes de la culée de gauche de l'ancien pont d'Avroy.

On sait qu'autrefois, une branche considérable et navigable de la Meuse coulait à l'emplacement des boulevards d'Avroy et de la Sauvenière. C'est sur ce cours d'eau que le pont, dit « d'Avroy » parce qu'il conduisait dans cette localité, avait été jeté dès le XI^e siècle. Il unissait ainsi le quartier de l'Île à l'antique faubourg Saint-Gilles. Les vues de Liège de siècles rapprochés du nôtre, montrent le pont composé de quatre, de trois, d'une arche suivant l'époque. Dès l'année 1723, la Cité avait fait disparaître l'une des quatre arches du pont, rendue inutile par les atterrissements accumulés.

Sous le premier Empire, en 1810, on décida la suppression du pont et son remplacement par un autre d'une seule travée. Il avait un développement moindre que le précédent, d'ailleurs. Le lit de cette branche de la Meuse était, en effet, devenu plus étroit encore. La transformation a été accomplie en 1812, il y a juste cent ans.

L'ancien pont ne fut pas détruit totalement. On fit une nouvelle culée à la rive gauche, mais on laissa subsister les fondements des piles et même une partie des voûtes, dont la disparition avait été décidée. Ce sont ces restes de maçonneries qui ont été rencontrés à maintes reprises dans les travaux souterrains exécutés à cette place au XIX^e et au XX^e siècle. Le 16 juillet 1887, notamment, une tranchée ouverte pour la pose de tuyaux à gaz mit aussi à jour au pied de la rue Saint-Gilles encore, en face de la voie charretière du boulevard, non loin des creusements présents, la culée construite en 1812.

Th. d'O.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN | pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 | pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 28 juin 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

33 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters, membres effectifs; MM. L. Baar-Lechat, A. Bouhon (père), C. Bourgault, P. Dandoy, Ch. Defrêcheux, J. Dumont, G. de Terwagne, L. Leenaers, le colonel Loiselet, E. Guerette-Douxchamps, J. Mativa, l'abbé J. Moret, A. Micha, H. Servais, et le Dr Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. A. Bouhon fils, J. Breuer, E. Couvreur, G. Ruhl et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance.

— M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fascicule 2 du tome de 1911 est tiré et sera distribué incessamment. D'autre part, il signale que l'impression du fascicule 1 du tome de 1912 avan-

ce normalement et sera terminée, sauf imprévu, vers la fin du mois prochain.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que les trois rapporteurs chargés de l'examen du travail de M. Th. Gobert, intitulé: «*Documents inédits sur Lambert et Nicolas Bassenge*», se sont déclarés favorables à l'impression. Cette dernière est décidée.

Communication de M. C. Bourgault: «La brasserie des Dominicains». — M. le président remercie et félicite M. Bourgault de sa très intéressante communication.

M. de Buggenoms attire l'attention de l'Institut sur la maison gothique de la rue d'Amay, qu'il serait question de démolir; il demande à M. De Puydt si la Ville a connaissance de ce projet de démolition. M. De Puydt répond qu'il ne possède aucune donnée à ce sujet et qu'il s'informerá. Cette question de conservation de l'ancien immeuble provoque une discussion à laquelle prennent part notamment MM. Pholien, Brassinne et Lohest; M. de Buggenoms insiste sur la nécessité de la fondation d'une société coopérative qui aurait pour but de racheter les vieilles maisons intéressantes pour les restaurer et les conserver, comme cela se pratique dans d'autres villes du pays. M. Brassinne propose au Bureau d'écrire une lettre à la Ville, lui demandant de racheter la maison de la rue d'Amay, dans le cas où il serait question de la démolir. — Adopté.

Excursions archéologiques. — M. F. Magnette expose à l'assemblée les différents motifs qui ont fait remettre l'excursion au château de Logne et annonce comme prochaine l'excursion à Namur.

Mgr Schoolmeesters déclare se mettre à la disposition des membres qui désireraient visiter le nouveau musée diocésain. Il est décidé que cette visite fera l'objet d'une excursion dont la date sera fixée par la commission des excursions. En attendant, M. le président remercie Mgr Schoolmeesters de son aimable invitation.

Mgr Schoolmeesters demande, d'autre part, que l'Institut archéologique et la Société d'art et d'histoire s'entendent pour recueillir les documents destinés au *Corpus inscriptionum belgicarum*. Le Comité technique créé au sein de l'Institut est chargé d'entrer en relations avec la Société d'art et d'histoire pour mener cette importante entreprise à bien.

Présentation et nomination de membres associés. — Mme N. Capelle et M. Fonder sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Pholien, reprenant une proposition qu'il a déjà faite, attire l'attention de l'Institut sur l'intérêt considérable que présenterait un recueil illustré des verreries liégeoises; il demande à l'Institut de voter un premier crédit pour réaliser cette idée. Cette question soulève un échange de vues auquel prennent part notamment MM. Rasquin, Brassinne et Renard.

Sur la proposition de ce dernier, un crédit de 250 francs est voté, crédit qui sera uniquement affecté à la formation d'un recueil de photographies des principales verreries liégeoises; la question de publication est momentanément réservée, vu qu'à l'heure actuelle, il est impossible d'en évaluer, même approximativement, le coût.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 35.

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

LXV. — MAISONS DU XV^e SIECLE,

RUE SAINT-JEAN, 30, 32.

Il ne nous reste pas grand chose de ce que les premiers Liégeois, après le sac de la cité de saint Lambert en 1468, s'élevèrent comme demeures. On ne peut guère citer, semble-t-il, que quelques maisons antérieures à 1500 ou datant des toutes premières années du XVI^e siècle: trois pans de bois rue Saint-Jean, un autre démoli en 1911 rue Sainte-Aldegonde (1), deux autres existant encore l'un, en partie, rue Fond Saint-Servais (2), l'autre rue Basse-Sauvenière; la maison dite des Bourgmeistes rue d'Amay, la maison rue Saint-Laurent 114, une autre rue du Carré, le refuge de l'abbaye d'Aulne, aujourd'hui Bureau de bienfaisance, place Saint-Paul; quelques autres démolies, tel le rendez-vous de chasse de Grivegnée, enfin quelques fragments, portes et fenêtres, épars çà et là.

C'est là tout ce que possède encore Liège de son architecture civile du moyen âge.

Nous reproduisons (fig. 1) deux de ces maisons, situées rue Saint-Jean, nos 30 et 32. Accolées l'une à l'autre, elles forment un groupe des plus pittoresque. Ce sont deux petits pans de bois pauvrement construits et qui ont encore,

(1) Voyez *Chronique archéologique*, 1912, p. 71 et suivantes.

(2) Appelé à disparaître très prochainement.

à la suite des temps, perdu l'un ou l'autre de leurs membres. Ça et là on les a percés d'un jour supplémentaire, ou bien on leur a bouché d'anciennes fenêtres. Le n° 30 est dé-

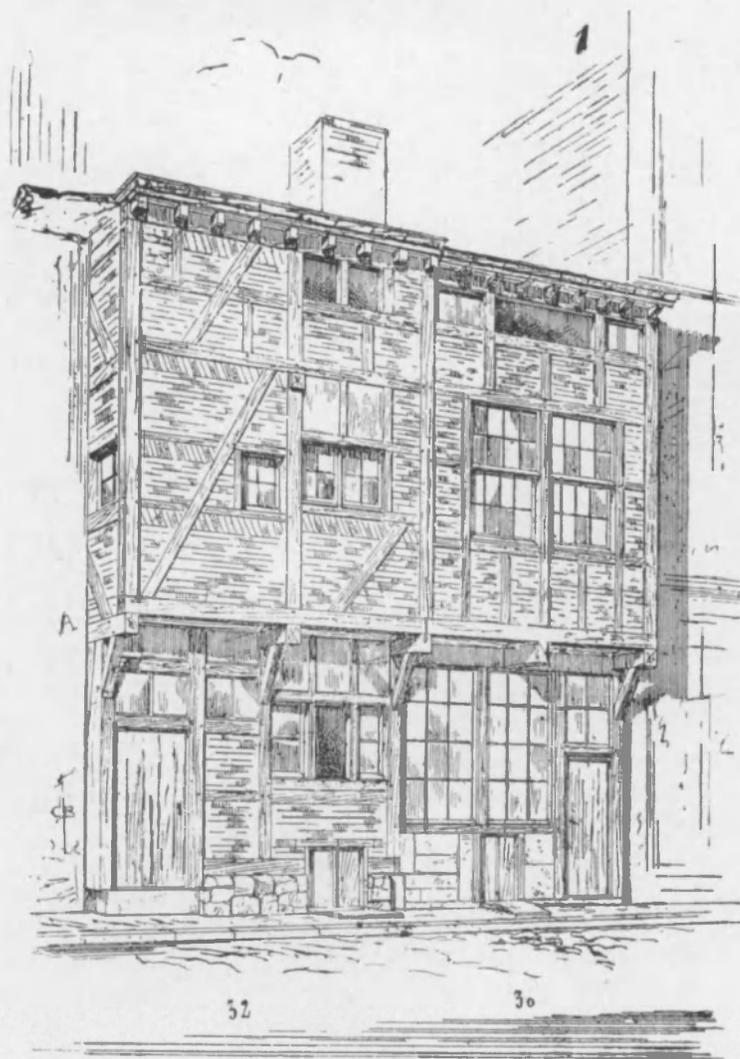


FIG. 1. — Façades à rue.

pourvu de son rez-de-chaussée et de ses fenêtres supérieures; c'est d'ailleurs le plus malmené. A l'intérieur cependant, il a conservé ses anciens plafonds que le n° 32 n'a plus. Ce dernier a heureusement gardé ses intérieurs et la fig. 2 donne un

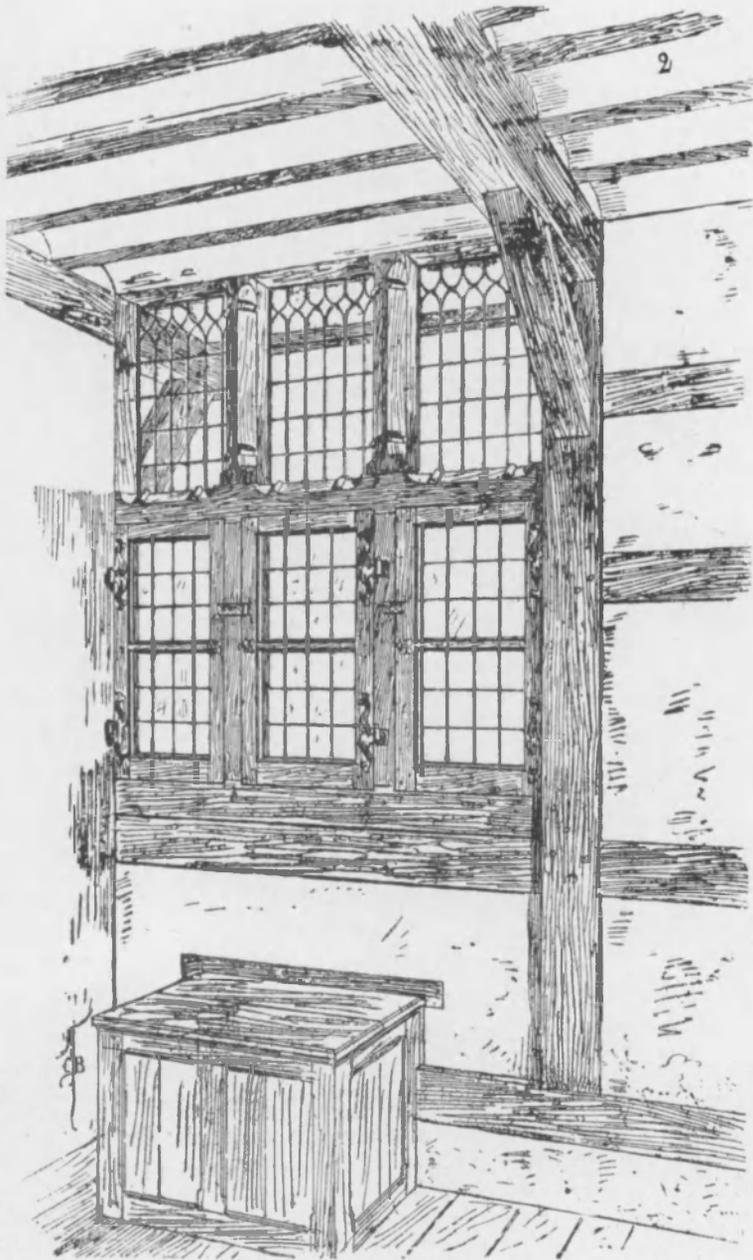


FIG. 2. — Rez-de-chaussée restitué.

coin de son rez-de-chaussée (1). On remarquera les larges chanfreins des meneaux de la fenêtre, décoration assez commune dans les maisons liégeoises de l'époque. Un fenestrage identique, à cinq lumières, a été détruit dans un pan de bois curieux, derrière l'église Saint-Jean, au début de cette année. Cette fenêtre (fig. 2) se fermait à l'aide de volets extérieurs se rabattant de bas en haut; leurs crochets d'attache existent encore.

Ces deux petites maisons se composent toutes deux: d'une cave voûtée en plein cintre, à laquelle on accède par la rue; d'une seule pièce au rez-de-chaussée contenant l'escalier à vis dans le n° 30, montant sur le pan de bois mitoyen A dans le n° 32; d'une seule pièce au premier étage et d'une troisième sous la toiture qui est à deux versants. Toutes ces places contiennent des cheminées qui ont été refaites au XVIII^e siècle et ne présentent aucun intérêt. Les plafonds — conservés au n° 30 — sont composés de multiples voussettes reposant sur des solives. Les poutres de ce plafond sont soutenues dans le n° 32 par des esseliers. Seul le n° 32 a conservé partout ses anciennes fenêtres, dont la fig. 2 donne un exemple. La même ornementation se remarque au premier étage; quelques ferronneries existent encore de ci de là.

La construction de ces deux maisons menues est extrêmement simple, on pourrait dire plus justement pauvre, mais pourtant elle a été faite avec soin, avec goût. On sent encore bien que, malgré leur modeste allure, leur humble apparence, ces demeures appartiennent à cette époque où l'art, doué d'une vitalité extraordinairement puissante, vivifiait tout travail, celui fait pour les grands, celui fait pour les petits. Dans toutes deux, on discerne, bien apparents, le même dédain de la monotonie, la même recherche des formes, le même souci de rendre la plus petite partie intéressante, en un mot de loger partout un brin d'art. C'est bien là un des caractères essentiels de l'architecture du moyen âge.

Il est à souhaiter que ces vénérables restes de l'habitation de l'humble liégeois, témoins muets du relèvement de Liège

(1) Cette figure est une reconstitution qui a été faite à l'aide de documents existant *tous* dans ces deux maisons. Seul le dessin du vitrage vient du pan de bois mentionné plus haut, démoli derrière l'église Saint-Jean.

après les horreurs du sac de 1468, soient respectés et que leurs propriétaires aient à cœur de laisser à notre patrimoine artistique liégeois ces reliques si précieuses et si rares d'un passé déjà lointain.

C. BOURGAULT.

Deux lettres de Fabre d'Eglantine à Henkart, 1781 (1).

En septembre 1780, avait lieu en notre bonne ville de Liège, l'inauguration d'un buste de Grétry, dont le Conseil de la Cité avait décidé la pose sur l'avant-scène du théâtre (2). A cette occasion, un poème, le *Triomphe de Grétry*, fut débité devant la foule assemblée pour la cérémonie par un Français, qui faisait partie d'une troupe de comédiens de passage à Liège ou était engagé régulièrement au théâtre, ce qui est plus probable. Ce Français n'était autre que Fabre d'Eglantine, le futur inventeur du calendrier républicain, le poète dramatique et lyrique, qui sombra dans la politique, et accusé — injustement — d'avoir falsifié un décret de la Convention, fut condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud, le 15 avril 1794.

Fabre avait vingt-cinq ans, quand il séjourna en notre cité. D'une famille aisée, il avait reçu une éducation des plus convenables. Fort jeune, il s'était pris d'un goût très vif pour la littérature. Un instant professeur à Toulouse, il sortit brusquement du collège pour se faire comédien.

C'est en cette qualité que nous le retrouvons évidemment à Liège, en 1789, puisque les lettres que nous publions ici, datées de 1781 et écrites l'une de Sedan, l'autre de Douai, nous initient à certains détails de sa vie d'acteur. Il se lia avec Henkart, lequel, avant de jouer un rôle politique, s'était fait connaître comme homme de lettres. de même que Nic. Bassenge et Ant. Regnier (v. art. *Biographie nationale*).

(1) Elles proviennent d'une collection de pièces, intéressant certains personnages liégeois, que possède M. A. Huart, de Namur.

(2) Ce buste avait été moulé en plâtre par le sculpteur français Pajou. Il fut ensuite sculpté avec le piédestal qui lui servait de support, par notre compatriote *Evrard*. Cf. TH. GOBERT, *Les rues de Liège*, art. *Grétry*.

Il faut même admettre que cette liaison avait été assez intime, puisque nous apprenons par la première lettre que Fabre avait chargé Henkart du soin de s'occuper de son enfant, laissé par lui à Liège.

Cette lettre est curieuse pour son style, pour les témoignages emphatiques — oh! combien! — que son auteur donne de son amitié, nous oserions presque dire de son amour pour son correspondant, si nous ne savions que Fabre est du Midi; témoignages dont nous sourions d'autant plus que la seconde lettre nous laissera estimer cette affection à sa juste valeur!

Écoutons-le, et accordons à ce jeune comédien-amateur de 25 ans, une curiosité sympathique.

Sedan, 22 mars 1786.

Mon bon, mon très cher ami, — Les marques de vive amitié que tu me donnes dans ta lettre m'ont touché le cœur très sensiblement, tu le penses bien. Je n'ai qu'une peine parmi tant d'amitié, ce n'est pas de la voir éteinte, mais ralentie; le temps et les nouvelles liaisons sont de grands poisons pour ce sentiment qui nous lie, et c'est ce qui fait que j'ai toujours craint de me lier avec cette propension qui m'attire à toi avec cette intimité que je ne puis refuser à ta cordialité. Ne sois pas offensé de ces soupçons, ami, cher ami. Je connais les hommes et le cœur humain mieux que toi. J'ai éprouvé plus que toi la perfidie et le refroidissement, plus douloureux en ce qu'il n'est point motivé, de tant d'amis qui m'avait (*sic*) passé au cou des bras en apparence plus étouffants que les tiens. Prends-y donc bien garde, mon cher Henkart, si tu m'aimes, il faut m'aimer toujours. Tu désolerais mon âme, si tu te refroidissais à mon égard. Je suis tout à toi, oui, tout, tout, absolument tout entier. Mais tu me connais; je ne m'épuise ni en protestations, ni en grands mots. Je suis tout franc et tout simple; et tu dois te contenter de la certitude que je te donne de mes sentiments et du premier et du seul mot que mon cœur laisse échapper.

Que je voudrais te revoir! que je voudrais me rapprocher de toi! Si Bonneval pouvait partir! J'ai joué dimanche Montalban dans la *Veuve du malabar*. Tu n'as pas idée du succès que j'ai eu. Ah! que j'ai bien triomphé des méchants qui m'ont fait subir leur haine jusque dans la pièce même. On ne parle dans la ville que du général français et l'on a redemandé la pièce. Je fais ici le plus grand plaisir. Tâche de savoir ce qu'on en écrit à Liège. Enfin, jusqu'à la Dumorand, les comédiens ont dit qu'il n'y avait aucune comparaison de ma manière à celle de Bonneval. Je triomphe! Mais que ce triomphe me serait cher, si la dernière couronne qui m'y est refusée était celle de l'amitié, si c'était mon rapprochement de mon ami, et si la main

de cet ami ajoutait aux succès que je serais glorieux de mériter près de lui.

Adieu, mon bon, mon cher ami. J'ai reçu une lettre de mon beau-père; il paie les 100 écus. Je lui ai envoyé ta lettre pour m'en glorifier auprès de lui et détruire les méchancetés qu'on lui a furtivement écrites contre moi. Je suis sûr qu'il t'écrira. Réponds-lui selon ton cœur et le mien. Ils s'entendent assez pour qu'il te suffise de ce seul commentaire. Adieu, embrasse mon fils, ayez-en soin; dis mille choses pour moi à ta chère et bonne sœur et à qui je souhaite le bonheur le plus prochain et autant de félicité dans le sort matrimonial que dans le fraternel. Ma femme et Catharine disent tout plein de choses à toi et à tout le monde. Je salue M. Desjardins. Adieu, adieu, je t'embrasse bien fort, tout à toi.

F. D'EGLANTINE.

Un an et demi après.

Ah! que les temps sont changés! Plus de « bon », de « cher », de « très cher » ami; plus d'étreintes; plus de grandes phrases; plus même le « tu » : le « vous » sévère et froid a remplacé tout cela! Que s'est-il donc passé?... Une chose bien simple, bien banale, bien lamentable, même entre amis. C'est que Fabre a quitté Liège laissant derrière lui... des dettes, et que Henkart, sans doute fatigué d'attendre et de ne rien voir venir, a dû réclamer ce qui lui revient, et ce, — on le devine à la réponse —, avec toute la netteté suffisante. Ah! que Henkart connaissait mal les devoirs de l'amitié? Qu'a-t-il donc pensé de réclamer du vil métal à un homme tel que Fabre? « Si vous me connaissiez bien, lui écrit celui-ci, vous vous seriez bien gardé de n'articuler que de l'argent »! Vraiment, Henkart, comment avez-vous pu offenser votre cher, très cher ami? Car c'est le débiteur qui est l'offensé... C'est à lui de faire des reproches à son mal avisé créancier.

Voyez plutôt comme cela est dit! Vraiment le sort de Fabre nous touche. Il se dégage de sa lettre une tristesse amère, un désenchantement si habilement et — en apparence — si sincèrement exprimés, qu'en vérité, on se surprendrait presque à en vouloir à Henkart d'avoir causé une telle peine à un tel homme.

Douai, 17 août 1781.

Oui, je l'ai dit, il est vrai que le temps et les nouvelles liaisons étaient de grands poisons pour l'amitié. Mais vous avez tort de m'ap-

plier cette maxime, parce que si j'ai assez de connaissance du cœur humain pour l'avancer, je n'ai pas assez de liberté dans l'esprit pour la justifier. Ce n'est pas le besoin de ma malle (malle) qui m'a fait vous écrire; ce n'est pas le défaut d'amitié qui m'a fait tarder à vous écrire. Je vous ai écrit même plutôt que je n'aurais voulu relativement à ce que je voulais vous mander, et c'est par occasion que je vous demandais quelques louis dont le besoin sera peut-être motivé plus bas. Vous ne devez pas douter du chagrin que me fait votre lettre. Cependant, je n'avais besoin ni de ce surcroît ni qu'il me vînt de votre part. Si vous me connaissiez bien, vous vous seriez bien gardé de n'articuler que de l'argent dans votre lettre. Je sais bien que je vous en dois. Et c'est bien malgré moi que malgré la modicité de la somme, je me suis vu forcé à ne pas vous satisfaire sur une dette plus juste sans contredit que vos plaintes et vos reproches amers. J'avoue que lorsque je puis fermement compter sur le paiement de mes appointements, je suis assez ingénieux pour trouver des ressources; mais en faveur de l'amitié, j'ai cru que vous me reprocheriez vous-même de m'être précipité dans des engagements et des emprunts qui auraient entraîné dans la ruine totale, si j'en dois juger par la position où je me trouve.

Depuis que je suis avec le Sr Doisémont, mon directeur actuel, j'ai touché 30 louis, sur lesquels j'en ai remboursé dix d'avance pour le malheureux incident que je vous ai déjà rapporté. Sur les vingt louis restant, j'ai vécu à peu près cinq mois et plus, et j'ai fait face à tous les frais de translation de part et d'autre; mais cette somme modique n'aurait pas suffi sans quelque recours au Lombard, où j'ai mis une montre sur laquelle on ne m'a donné que cinquante francs de France. Le directeur me doit vingt louis, sur lesquels je comptais pour vous satisfaire! Avant-hier, au lieu d'argent, il nous a déclaré qu'il ne pouvait plus tenir. Depuis longtemps je voyais venir le coup, et je me préparais à faire une Société pour ne pas succomber tout à fait. C'est pour compléter mes pièces de théâtre par un échange avec les livres que je demandais ma malle, n'ayant pas d'argent pour me procurer environ 3 ou 400 brochures qu'il me faut pour le magasin à mettre en tête de la Société.

A présent, je vous prie de ne pas envoyer cette malle, parce que ce projet d'association n'aura pas lieu par la mauvaise volonté de quelques mauvais sujets qui ne voulant rien mettre au hasard, veulent aller à Paris. Voilà mon sort. Vous devez bien penser que je ne dois pas être fort opulent. Ma seule richesse est de n'avoir ici ni dettes ni amis. Comme l'abonnement doit rapporter quelques louis, qui seront partagés entre tous les acteurs perdants, je joue encore pour compléter cet abonnement, après quoi chacun tirera de son côté.

J'ai reçu hier une lettre de Maestricht, où, après m'avoir reproché mon silence, on m'annonce en quatre lignes qu'il y est arrivé des révolutions au spectacle; quoiqu'on ne m'ait rien spécifié, je pense qu'elles peuvent m'intéresser et l'on doit m'écrire.

Quoiqu'il arrive, en partant d'ici, je m'acheminerais vers Liège et Spa, pour tirer vers Strasbourg. Le plaisir que je me réservais par ce voyage à l'issue de mon malheur devait être double. Votre lettre me fait juger que je me trompais, et ce sera à mon enfant à me dédommager lui seul des plaisirs qu'attendait l'amitié! Vous me jureriez maintenant le contraire de ce que je pense que vous auriez de la peine à me désabuser, ou pour mieux dire à me dissuader.

Il est assez inutile de vous répondre sur les autres articles de votre lettre; ma présence à Liège terminera tout, et soyez bien assuré que de façon ou d'autre vous serez satisfait. Puissé-je, par la manière dont je m'y prendrai, vous convaincre que l'amitié veut de la confiance et ne peut que s'indigner des faux jugements que l'on porte d'elle.

Si vous aviez su soupçonner que j'avais des chagrins avant de me pousser comme vous le faites, vous auriez eu plus de ménagements. Au reste, vous avez beaucoup diminué la peine que je devais ressentir en vous contant mes malheurs; je vois que je n'ai rien gagné à vous les cacher. Je ne vous les dis cependant pas tous; il en est que les reproches ne guérissent point. Qu'il vous suffise que mes peines ont causé mon silence.

Je crois vous avoir donné des nouvelles de ma femme. Elle se porte bien; sa gorge est dans l'état accoutumé. Quant à des vers, vous savez comme je suis; et qu'il me faut un esprit dégagé de soucis pour travailler. Ma femme, qui voit la vérité et qui sait mieux que vous lire dans mon cœur ne blâme point ma façon d'agir. C'est vous qu'elle blâmerait, si je ne lui faisais observer que les hommes ne sont pas toujours ce qu'elle pense qu'ils soient. Elle vous fait bien des amitiés, ainsi qu'à Mlle votre sœur, de concert avec moi. Pour moi, je suis toujours votre ami.

F. D'EGlantine.

Fabre est-il revenu à Liège; Henkart a-t-il reçu satisfaction, partielle ou totale? Angoissantes questions auxquelles l'historien est incapable de répondre...

F. MAGNETTE.

Quelques notes sur Michel Taxillis,

abbé du Val Saint-Lambert (1635-1668).

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver récemment l'original (autographe) d'une requête de l'abbé Michel Taxillis, par laquelle ce prélat sollicitait du baron Jean de

Mérode, gouverneur du château de Huy, l'obtention d'une lettre de sauvegarde (1).

Voici le texte de ce document inédit, qui nous fournit l'occasion de publier quelques notes sur Michel Taxillis.

à Monsieur... Mons. le Baron Jean de Mœrode, seigr de Jehain et gouverneur de Chasteau de Huy, Huy.

Monsieur,

Notre Tréfonsier de Huy m'a mandé que V. S. lui avoit monstré lettre de V. Atesse contenant commandement a S. E^{nne} le baron Jean de Herdt de ne toucher au monastère du Val St-Lambert, ny à des censes, revenus et ce qu'en dépend, et que V. S^{ie} passait vers sadite C^e pour lui notifier le dit commandement.

J'en auray, et tout notre couvent, de très-grandes et particulières obligations envers son Alteze, et remercierai votre S^{ie} très humblement de ce debvoir et la prierai de me vouloir favoriser d'une copie d'icelle lettre, ou bien de la clause d'icelle touchant notre monastère, signer de votre main et sceller de votre cachet, en quoi elle m'obligera infiniment, et là où qu'elle me jugera capable de luy rendre quelque service, je tiendrai gloire de faire paraître que je suis,

Monsieur,

Votre très humble serviteur

MICHEL,... abbé du Val St-Lambert.

Je scauroi volontiers où et quand il plaira à V^e S^{ie} d'avoir des nourrissons de carpes, nous ferions notre mieux à l'advenant.

De notre Val St-Lambert,

Ce 10 mars 1636.

(1) Lettre par laquelle on était exempté de loger des gens de guerre.

Sous la prélatrice de l'abbé Taxillis, l'abbaye du Val Saint-Lambert fut à diverses reprises mise à contribution aux fins de loger les troupes, qui, dans cette période tourmentée, investissaient la principauté pour la protéger et lui conserver sa neutralité.

Tour à tour les Lorrains, les Français, les Allemands, les Croates réquisitionnent, pillent avec le même entrain. « L'on ne voit partout » que feu dans les censes, maisons et chateaux, sans épargner les » cloîtres. L'herbe et les grains se mangent partout en verd, tellement » que la famine y est déjà; la contagion commence fort bien aussi. » Nous voilà touchés de trois fléaux. Piccolomini avec sept régiments » d'infanterie a été reçu ce matin par le duc et prince de Lorraine, les-

Cette requête avait en vue, non seulement la protection du monastère, mais aussi, et probablement plus spécialement, celle du refuge de Huy (maison Batta) dont cet abbé venait de réfectionner une partie (1).

Sous la prélature de Michel Taxillis, le monastère du Val Saint-Lambert reprit une nouvelle prospérité: il acheta entre autres la seigneurie, cour et justice de Moge et de Rimièrre en 1635, la terre et seigneurie du ban de Clermont en 1638; il recouvra en 1645 la terre de Plainevaux, dont il avait été privé depuis 1302.

Des constructions et réfections furent, d'autre part, exécutées au couvent; c'est ainsi que fut édifiée la tour carrée joignant la porte de Villencourt (2), la tourette, dont la base subsiste encore dans un groupe de maisons, à l'entrée de la route allant à Villencourt. Différentes fermes de l'abbaye subirent de leur côté des transformations qui nous sont encore signalées par les écussons de cet abbé: telles, une des fermes d'Ans (actuellement ferme Willem) dont la clef de voûte de la porte charretière porte son blason et la date 1636, la ferme de Marihaye (1660), la ferme d'Ivoz (1664) (3).

Voici, au sujet de cet abbé, ce qu'on lit dans le manuscrit n° 79 de Warfusée, appartenant au comte Charles d'Oul-tremont de Wégimont (4):

29. Dom Michel Taxillis de Liège, était boursier de la maison quand il fut choisis à la prélature l'an 1635, le 6 de

» quels régiments se sont mis en ordre de bataille à la haute cam-
» pagne de Seraing. »

(Extrait d'une lettre écrite du Val Saint-Lambert le 28 mai 1636, par Zorn, secrétaire de Ferdinand de Bavière, au Cardinal-Infant, le priant d'intervenir pour faire cesser ces excès. — Cfr. J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, tome I, p. 126).

(1) On voit encore, à la clef de voûte de l'arveau conduisant à la Meuse, l'écusson de cet abbé et la date 1643.

(2) Entrée de l'abbaye primitive jusqu'en 1751. Cette partie fut démolie en 1905.

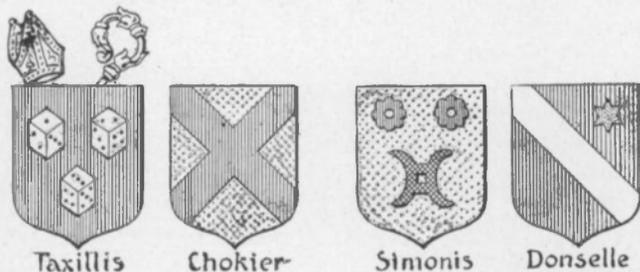
(3) Démolie en grande partie; l'écusson a été replacé sur une dépendance conservée.

(4) C'est à l'obligeance de feu Paul Lohest, qui avait fait une copie de ce manuscrit, que nous pouvons fournir ces renseignements.

mars ⁽¹⁾; il fut consacré le 26 d'avril suivant dans l'Eglise des Carmes par le suffragant de Liège selon la coutume ordinaire.

Il était fils d'un autre Michel Taxillis et de Catherine de Simonis, luij fils d'André Taxillis, Lié en droit et advocat et d'Agnès fille Pierre de Chokier.

La ditte Catherine fille de Simonis sindicqz de l'Evêque



de Liège et receveur du Chapitre de St-Paul, engendrée en Catherine Danzel qui mourut avec son maris jubilaire, gisent à St-Adalbert.

Mourut l'an 1666 le 15 avril. Repose au milieu du cœur sous une belle sépulture.

Il prit comme devise Humiliter.

Pendant la période troublée que traversa la principauté de Liège, et sous l'abbatiat de Michel Taxillis, le monastère fut le lieu de réunion de plusieurs conférences mentionnées par Joseph Daris dans son *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle* (Tome 1. pages 121-123-224).

LÉON LEDRU.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

En Neuvicé. — Au coin des rues de la Cité et Neuvicé, on a tout récemment déroché une curieuse maison du XVII^e siècle, maison de briques avec encadrements et meneaux en pierre aux fenêtres, et corniches à modillons.

Cette maison, ainsi remise en état, donne maintenant une toute autre allure à la rue.

(¹) Dans les archives de l'abbaye, il est renseigné comme religieux en 1617.

Fond Saint-Servais. — On va démolir, au coin des rues Fond Saint-Servais et des Anglais, un pan de bois dont il ne reste, visibles, que les planches redentées du pignon, un poinçon sculpté et un épi (pomme épineuse, surmontée de l'aigle traditionnelle). Quand donc cessera-t-on de faire disparaître une à une nos vieilles maisons liégeoises ?

Place Saint-Lambert. — Décidément, on ne peut pas creuser une tranchée aux abords de la place Saint-Lambert, sans mettre au jour quelques vestiges de l'ancienne cathédrale. C'est ainsi qu'au début de septembre dernier, des déblais pratiqués tout contre les travaux actuels du Grand-Bazar ont révélé des restes du mur extérieur en grès houiller des Compteries de l'ancienne Cathédrale, une cave voûtée en calcaire et l'escalier de descente de cette cave, en calcaire également.

Rue Saint-Jean-Baptiste. -- Les travaux de creusement effectués rue Saint-Jean-Baptiste pour l'élargissement du nouvel égoût, ont mis à jour, indépendamment de certaines parties des fondations de l'ancienne église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, la voûte très solide, en calcaire, qui couvrait le cours d'eau que, dès le XIV^e siècle, on dénommait « *Saint-Jehan rive* », c.-à-d. ruisseau de Saint-Jean, parce qu'il baignait de ses eaux le territoire de l'ancienne paroisse de ce nom.

Dans les nos des 5 août et 1^{er} septembre de la *Gazette de Liège*, notre dévoué collègue Théodore d'Outremeuse a consacré des notices détaillées à ces découvertes, notamment à l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste.

Pour nos collections communales. — Les collections si intéressantes de gravures et de dessins des anciens maîtres liégeois, que la Ville possède et qui sont en partie exposés dans les salles de l'étage du Musée d'Ansembourg, se sont accrues, en ces derniers temps, d'une série de gravures fort importante et d'une réelle valeur. On y relève notamment soixante-dix estampes de Gérard de Lairesse, quelques épreuves du fils de cet artiste, Jean de Lairesse, et sept gravures en sanguine ou pastel, du maître réputé Gilles Demarteau. Toutes ces estampes sont des mieux conservées et beaucoup d'entre elles constituent des spécimens rares. Quelques documents anciens se rapportant à l'histoire de notre cité complètent cette heureuse acquisition.

Marionnettes liégeoises. — En terminant cette petite chronique, signalons, en la salle des fêtes du *Journal de Liège*, (boulevard de la Sauvenière, 25), du 6 au 27 octobre, l'exposition-concours des célèbres marionnettes liégeoises; plus de 400 sujets appartenant aux théâtres les plus renommés de Liège et de la banlieue, sont réunis là, et constituent, pour nos folkloristes, autant que pour le simple curieux, un sujet d'attraction des plus intéressants.

Nécrologie.

L'Institut archéologique liégeois a perdu, en la personne d'Alfred Bequet, décédé à Namur le 8 septembre dernier, un de ses membres honoraires les plus considérés.

Alfred Bequet consacra sa vie entière aux recherches archéologiques; s'adonnant plus spécialement à l'étude de nos antiquités belgo-romaines et franques, il n'avait pas tardé à occuper une place en vue parmi nos savants belges. L'œuvre qu'il laisse est vaste et témoigne d'une grande érudition.

C'est à Alfred Bequet que le Musée de Namur est, pour une large part, redevable du classement méthodique de ses riches collections, classement qui ont fait de ce musée un véritable modèle du genre.

Président d'honneur à vie de la Société archéologique de Namur, Alfred Bequet était à la fois un archéologue éminent et un homme de haute droiture, que notre Institut était, à juste titre, fier de compter au nombre de ses membres honoraires.

Notre Institut a également subi une perte sensible en Joseph Lousberg, architecte de la Ville de Liège, que la mort a ravi le 30 septembre dernier.

Au cours de sa laborieuse carrière, le défunt ne cessa jamais de faire preuve d'un talent justement apprécié; profondément épris de notre vieille architecture mosane, il contribua largement à assurer sa renaissance. Les nombreux et importants projets qu'il réalisa en notre ville sont là pour attester à la fois son inlassable activité et ses brillantes qualités d'artiste éclairé.

Le nom de Joseph Lousberg restera, pour nous, attaché à la restauration si intelligemment comprise qu'il fit successivement de l'ancienne maison Willems en Féronstrée (Musée d'Ansembourg), et de la Maison Curtius, notre Musée archéologique. Il consacra à ces entreprises délicates les meilleures années de sa vie. La mort l'a malheureusement empêché de réaliser intégralement l'œuvre qu'il avait rêvée; il comptait s'occuper cette année encore des travaux d'appropriation des extensions de nos locaux actuels.

J. Lousberg, qui était membre correspondant de notre Institut depuis le 26 mai 1889, laissera parmi nous le souvenir d'un collègue de relations agréables et d'une grande serviabilité, à la mémoire duquel l'Institut archéologique liégeois se fait un devoir de payer un juste tribut de reconnaissance.

L. R.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN / pour les personnes qui ne son
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 / pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège

Séance du 26 juillet 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Max Lohest, président.

32 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; Em. Fairo, bibliothécaire; J. Pirllet, secrétaire-adjoint; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Halkin et G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bouhon père, A. Bouhon fils, C. Bourgault, J. Breuer, E. Couvreur, P. Dandoy, Ch. Defrecheux, J. Dumont, I. Etienne, P. Faider, A. Micha, l'abbé J. Moret, le Dr A. Raymond, Edm. Sacré, F. Sacré, Mlle L. Turin et le Dr B. Wubin, membres associés ou correspondants.

En ouvrant la séance, M. le président fait part à l'assemblée de la perte que l'Institut vient de faire en la personne d'un de ses membres associés: Mme Louis Hardy-De Puydt; il rappelle les qualités de la défunte et ses générosités envers le Musée archéologique, auquel elle a légué, à sa mort, une superbe pièce d'argenterie liégeoise, un magnifique meuble Louis XVI et une intéressante sculpture ancienne.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance.
— M le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* se poursuit normalement et que le fascicule 1 du tome de 1912 est à peu près complètement terminé.

Articles pour le Bulletin. — M. le président présente: 1^o un travail de M. J. Destrée intitulé «*La plaque de Notger et un ivoire de la bibliothèque bodléenne d'Oxford*». Sont nommés rapporteurs MM. G. Jorissenne, J. Brassinne et l'abbé J. Coenen; 2^o un travail en collaboration de MM. J. Servais et J. Delheid, intitulé «*Le cimetière franc de Herstal*». Sont nommés rapporteurs MM. M. De Puydt, L. Renard-Grenson et J. Hamal-Nandrin; 3^o un travail en collaboration de MM. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et J. Servais, intitulé «*Liège paléolithique*». Sont nommés rapporteurs MM. M. Lohest, Ch. Fraipont et F. Vercheval; enfin 4^o un travail de M. L. Renard-Grenson, intitulé «*Les invasions germaniques en Belgique*». Sont nommés rapporteurs MM. G. Kurth, H. Pirenne et L. Halkin.

Communication de M. Em. Fairon: «*Les premiers trusts à Liège dans l'industrie du fer*». — M. le président remercie et félicite M. Fairon de sa très intéressante communication.

Excursions archéologiques. — M. F. Sacré annonce à l'assemblée la prochaine excursion qui aura lieu le dimanche 28 juillet à Namur; il communique, d'autre part, la décision prise par le Comité des excursions de ne point organiser d'excursions pendant la période des vacances.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — M. Jules Thonet, avocat, à Liège, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. -- Personne ne demandant la parole aux affaires diverses, la séance est levée à 6 h. 1/2.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

LXVI. — STATUE DE VIERGE DE L'ÉCOLE DE DELCOUR
(XVIII^e siècle)

EGLISE DE LANTREMANGE.

La statue de la Vierge que reproduit le cliché ci-contre constitue un bon spécimen de sculpture en bois de l'école de Jean Delcour.

Cette statue qui, après avoir été primitivement polychromée, a été repeinte, mesure 0^m83 de hauteur ; elle est, pensons-nous, fort peu connue, si même pas entièrement ignorée des artistes et des archéologues, reléguée qu'elle est sur un ancien maître autel, dans le baptistère de l'église de Lantremange.

Cette œuvre, qui n'est point signée, ne manque pas d'effet, grâce au fouillé et à l'ampleur bien harmonisée des draperies « claquant au vent », caractéristiques de Delcour et de son école.

La Vierge, dont les pieds reposent sur un croissant sous lequel gît écrasé le serpent à tête de monstre, se distingue par son visage d'une exquise douceur à la fois grave et mystique ; les yeux baissés, elle regarde le monde qui s'étend à ses



pieds, adressant un regard de pitié aux fidèles qui l'implorent et vers lesquels l'Enfant Jésus, qu'elle supporte, avance les bras comme pour les bénir. Ce dernier, à tête bouclée et à figure mutine, est traité avec un grand naturel. L'un des bras de l'Enfant est malheureusement brisé, de même que l'une des extrémités du croissant.

Cet intéressant petit groupe, qui n'est cependant point irréprochable dans son ensemble, va bientôt, par les soins vigilants de M. le curé Bourguignon (1), être réexposé à la dévotion des fidèles et occuper une place digne de lui dans l'église de Lantremange où se trouve déjà son pendant : une

(1) Je tiens à remercier ici M. l'abbé Bourguignon, curé de Lantremange, pour les divers renseignements qu'il m'a fournis, avec la plus grande amabilité, sur la statuette, objet de cette courte note.

belle statue de saint Sébastien, dont nous parlerons dans l'un des prochains numéros de la *Chronique*.

JULES PIRLET.

Fragment d'inscription romaine trouvé à Tongres.

Il y a quelques mois, le Musée archéologique de Liège est entré en possession de l'intéressant débris d'inscription romaine (1) exhumé récemment à Tongres, et dont on trouvera ci-dessous la reproduction :



· SAC
GETVS · CU
...tub (?)

Dimensions de la pierre: 0 m 30 × 0 m. 53.

Hauteur des lettres:

1^{re} ligne: 124 m. m.

2^e ligne: 64 m/m.

(1) Au sujet de l'annonce de la trouvaille, voyez *Chronique archéologique de l'ancien pays de Liège*, 1912, p. 91.

Il s'agit évidemment d'une dédicace faite à une divinité : *sac(rum)*. Il y a un point séparatif devant S.

Dans la deuxième ligne, il reste un fragment du nom de celui qui avait fait la dédicace, peut-être avec d'autres : ...*getus* (1) *cu[m]*... Il y a un point séparatif entre S et C.

De la troisième ligne il ne subsiste que la partie supérieure de trois lettres, probablement TVB. On pourrait conjecturer : *cu[m]... con|tub|ernalibus* « avec ses compagnons d'armes », mais il y avait un ou plusieurs mots entre *cum* et *contubernalibus*.

Les dimensions des lettres font supposer que le monument était considérable, un temple ou un très grand autel.

Les caractères paraissent être de bonne époque, du II^e siècle ou du commencement du III^e.

J.-P. WALTZING.

Donation Hardy-De Puydt au profit des Musées.

Par disposition testamentaire, M^{me} Marguerite De Puydt, veuve de M. Louis Hardy, a prié notre dévoué collègue M. Marcel De Puydt « de remettre à un musée de la Ville à son choix », une riche pièce d'argenterie, une terre cuite et un meuble liégeois.

Le samovar Louis XV, en argent gravé et ciselé, pèse 2200 grammes ; il mesure au total 0^m39 et porte le poinçon du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière (A^o 1763). Cette pièce remarquable d'orfèvrerie liégeoise, qui figura à l'*Exposition de l'Art ancien au pays de Liège* (2), est reproduite, PL. 91, n^o 4108, sous la dénomination de *Bouilloire à trois robinets*, dans l'album publié en 1905, par M. G. Terme. De forme Louis XIV, mais de décor Louis XV, elle est portée

(1) Comme noms en *getus*, on peut signaler, par exemple, deux noms de potiers, *Lugetus* (CIL, XIII, 3, 1991) et *Vegetus* (J. DÉCHELETTE, *Les vases ornés de la Gaule romaine*, t. I, pp. 178, 199, 302 ; CIL, XIII, 3, 10011, 130).

(2) *Exposition de l'Art ancien au pays de Liège*, catalogue général, classe IV (argenterie), n^o 4108.

sur trois pieds ajourés, décorés de rocailles en relief; la panse, le corps et le couvercle sont ornés de lambrequins décorés de rocailles gravées; le couvercle est surmonté d'un bouquet de feuillage noué et les deux anses sont ajourées et creusées.

La terre cuite liégeoise offre une grande ressemblance avec un buste déjà en possession de l'*Institut archéologique*; elle représente une aïeule de feu Alexandre Hardy, de Tongres. L'origine exacte de cette curieuse figure de vieille femme sera donnée ultérieurement.

Ces deux pièces ont été déposées à la Maison Curtius, en mémoire et souvenir de la défunte.

Quant au meuble liégeois, c'est un rare et remarquable buffet Louis XVI, d'un bon style et dans un parfait état de conservation. Il a provisoirement été déposé au rez-de-chaussée du musée d'Ansembourg, suivant accord entre MM. le bourgmestre Gustave Klever et Marcel De Puydt.

Lorsque les appropriations en cours seront terminées, la Ville et M. Marcel De Puydt décideront si ce beau spécimen de mobilier liégeois ne doit pas avoir sa place définitive à la Maison Curtius.

De petites plaques en cuivre rappellent ces dons généreux et l'utile exemple donné par notre regrettée collègue, M^{me} Hardy-De Puydt, décédée à Liège le 3 mai 1912.

J. G.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Saint-Barthélemy. — Les travaux de restauration de la chapelle qui abrite, en l'église Saint-Barthélemy, les célèbres fonts baptismaux, ont provoqué quelques découvertes intéressantes, que le manque de place ne nous a point permis de consigner dans notre « Petite chronique » du mois dernier. C'est ainsi qu'en démontant le dallage, en marbre moderne, on a mis à nu un ancien pavé en carreaux de terre cuite vernissés, les uns à couverture jaune, les autres à couverture brune. Immédiatement sous ce pavage, se trouvait un caveau maçonné

en briques, avec plaques de couverture en schiste; il renfermait encore trois crânes et divers ossements épars.

Vers le milieu de la chapelle et au niveau du dallage ancien, on a trouvé une grande dalle funéraire armoriée de la Renaissance, portant, aux quatre côtés de l'effigie du défunt, l'inscription :

HIC · JACET · VENERABILIS · DNS · PETRVS · BUTKENS · CANONIC' ·
HUJ' · ECCLESIE · QUI · OBIT · ANO · DNI · MV^oCXLV ·
QUARTA · MESIS · OCTOB · (Q)UAT · (i) N...MEN ·

Sous cette dalle, gisaient les fragments d'une plus ancienne, vraisemblablement du 13^e siècle et portant encore quelques lignes d'inscription.

Enfin, en-dessous de ces débris, à une profondeur d'environ un mètre, on découvrit des dalles de schiste; elles recouvraient un vaste caveau, en pierre de sable, au fond duquel gisait un squelette, dont le crâne fut retrouvé aux pieds.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces trouvailles.

Place Saint-Lambert. — Les déblais qu'ont nécessités les travaux de placement d'une conduite de gaz, n'ont pas manqué de provoquer, notamment dans le terre-plein de la place Saint-Lambert, un certain nombre de trouvailles, dont quelques-unes ont présenté un réel intérêt. Une note détaillée et illustrée sera consacrée dans le prochain n^o de la Chronique à ces découvertes.

Vues du Vieux-Liége. — La Ville a récemment acquis une série curieuse de 73 dessins originaux dus au talent de M. Alfred Ista et reproduisant des vues du Vieux-Liége.

Parmi les vues les plus caractéristiques, signalons les suivantes: La Promenade de la Boverie en 1830, l'Eglise Saint-Adalbert en 1809, Ruines de la Cathédrale Saint-Lambert en 1802, Le Couvent des Dominicains et la Sauvenière en 1809, la Maison Porquin, Cornillon en 1849, rue Sœurs de Hasque en 1833, Fond de l'Empereur en 1874, Anciens moulins sur le Barbou en 1817, Intérieur du balloir de Bêche en 1860, Ruines de la porte des Croisiers en 1826, La Sauvenière en 1816, La Tour en Bêche après l'inondation de 1819, La Meuse sur Avroy en 1826, Coin de la rue Sainte-Véronique (vieilles maisons), l'église des Dominicains en 1817, Le moulin Winand (actuellement rue de l'Université) en 1816, etc.

Ces dessins intéressants ont été déposés à la Bibliothèque centrale.

Nécrologie.

Le 13 octobre dernier, notre Institut a perdu le doyen d'âge de ses membres, M. Jules Pety de Thozée, consul général honoraire de Belgique, ancien membre de la Chambre des Représentants, ancien membre du Conseil héraldique, etc.

Entré à l'Institut le 31 mai 1850 (l'année même de la fondation de la Société), il était donc des nôtres depuis plus de 62 ans!

Après avoir séjourné de nombreuses années à l'étranger, il s'était définitivement fixé en notre ville, au terme de sa carrière diplomatique; il n'avait pas tardé à revenir parmi nous et à nous donner, pour notre *Bulletin*, deux études intéressantes, l'une intitulée *Le poète liégeois Henri de Walef* (t. XXXVIII [1908], pp. 256-304), l'autre concernant *Le Crésus liégeois Jean Curtius, seigneur d'Oupeye, et sa famille* (t. XL [1910], pp. 65-97).

En reconnaissance de son long attachement à notre Société, nous l'avions appelé, le 30 janvier 1910, à siéger parmi nos membres effectifs.

Jules Pety de Thozée était un homme de haute distinction et d'une affabilité peu commune.

L. R.

Au moment de tirer, nous apprenons la mort, après une maladie de quelques jours seulement, d'un des plus considérés de nos membres, M. Stanislas Bormans; nous lui consacrerons une notice nécrologique dans le n° de décembre de cette *Chronique*.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN / pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 \ pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 27 octobre 1912.

Présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

36 membres sont présents: MM. le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, et G. Ruhl, membres effectifs; MM. le Dr F. Bidlot, A. Bouhon père, A. Bouhon fils, J. Bouvy, J. Closon, P. Closset, E. Couvreur, le chevalier M. de Mélotte, Ch. Demany, P. Dandoy, J. Dumont, M. Gérumont, E. Guerette-Douxchamps, F. Ledent, le colonel Loiselet, A. Massart, J. Mativa, A. Micha, G. Lhoneux, le Dr A. Raymond, H. Servais, C. Simonis et Ch. Thonet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, J. Hamal-Nandrin, J. Breuer, L. de Buggenoms, le Dr B. Wibin et Th. de Lannoy.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le vice-président adresse un souvenir ému à la mémoire des membres décédés pendant la période des vacances: MM. le sénateur Walter de Scllys, Paul Demany, Joseph Lousberg, Alfred Béquet, Jules Pety de Thozée.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la

séance de juillet, qui est adopté sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce, d'une part, que le premier fascicule du tome XLII du *Bulletin* sera distribué à l'issue de la séance et, d'autre part, que l'impression du second fascicule de ce tome est déjà commencée.

Communication de M. Th. Gobert: « La grande plaie sociale sous l'ancien régime au pays de Liège. Remèdes employés. » — M. le vice-président remercie et félicite M. Th. Gobert de sa très intéressante communication; il émet le vœu de voir paraître ce travail dans le *Bulletin*.

Excursions archéologiques. — M. F. Magnette, président de la commission des excursions, tient avant tout à remercier M. Fl. Pholien, qui a été le promoteur de l'excursion au château de Modave; il annonce ensuite que, dans une quinzaine de jours, sera organisée une excursion-promenade dans la ville.

Il fait part également du programme des excursions pour l'hiver et le printemps prochain.

M. F. Magnette demande à l'assemblée s'il ne serait pas utile, tant pour ceux qui s'intéressent au passé liégeois que pour l'éducation artistique du peuple, de publier, sous forme d'un petit tract, la liste des vieilles maisons curieuses qui existent encore à Liège; il s'agirait d'amplifier quelque peu la liste déjà publiée dans la *Chronique* par M. G. Ruhl.

M. le vice-président remercie M. F. Magnette de son excellente idée et promet que le Bureau examinera la possibilité de la réaliser.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. G. Bouckoms, architecte, M. de Closset, P. Closset, M. Leblanc-Dupuis, J. Ghysens et M^{me} L. Lambert sont élus à l'unanimité membres associés.

M. le secrétaire donne communication d'une circulaire de la *Société royale d'archéologie de Bruxelles*, invitant l'Institut à se faire représenter à une séance solennelle qui aura lieu à Bruxelles dans le courant du mois de novembre, pour fêter le 25^e anniversaire de la fondation de la Société. — Le programme de cette cérémonie n'ayant pas encore paru, le Bureau est chargé de prendre les mesures nécessaires pour que l'Institut soit représenté à cette solennité.

Dons. — M. le conservateur fait rapport sur les dons et dépôts qui ont été faits au Musée depuis la dernière séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

LXVII. — BATON D'ECHEVIN DE LA SOUVERAINE
JUSTICE DE LIEGE ET BATON DE BOURGMESTRE
DE LA CITE DE LIEGE.

(XVIII^e siècle. — Musée archéologique liégeois).

Dans notre ancienne principauté, les échevins de la souveraine justice avaient pour marque distinctive, un bâton rouge, et les bourgmestres de la cité de Liège, un bâton blanc.

Le Musée archéologique a recueilli un spécimen de chacun de ces insignes, devenus aujourd'hui bien rares.

Les deux bâtons mesurent 1^m77 de longueur et leur diamètre est de 0^m03.

Le bâton d'échevin (fig. 2) a appartenu à Théodore Piette ou de Piette, fils de Pierre-François Piette et de Jeanne Jamar ⁽¹⁾. Théodore fut baptisé le 9 octobre 1701, à Notre-Dame aux fonts; il fut reçu avocat de la Cour de Liège, le 11 juillet 1725.

(1) Les détails que nous donnons sur ce personnage, sont empruntés à C. DE BORMAN, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, t. II, Liège, D. Cormaux, 1899, pp. 360-361.

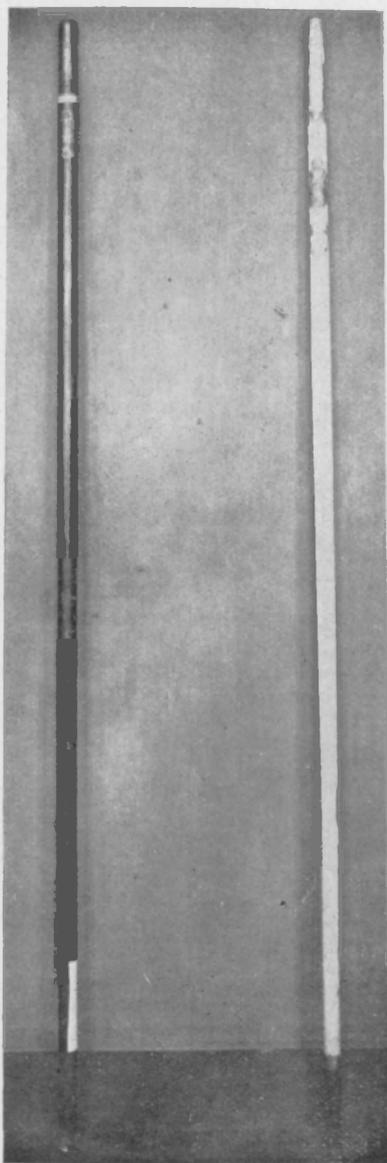


FIG. 1.

Douze ans plus tard, le 14 mars 1737, Piette prenait, parmi les échevins de Liège, la place qu'avait rendue vacante, le 27 janvier précédent, la mort de Léopold-Joseph de Bonhome.

Notre échevin épousa, en 1740, Barbe de Coune, qui lui donna sept enfants.

Il fit son testament, le 21 septembre 1753, et mourut le lendemain, dans la maison qu'il occupait alors en la paroisse Saint-Séverin. Piette faisait partie du Conseil privé.

Son bâton échevinal, qui fut donné au Musée archéologique par feu M. du Vivier de Streel, ancien curé de Saint-Jean à Liège, est, comme d'habitude, peint en rouge, à l'exception d'une sorte d'ovale où s'inscrivent les armoiries du possesseur : écu d'argent à la fasce de sable accompagnée de cinq roses de gueules boutonnées d'or (1).

L'écu est timbré d'un casque d'acier grillé, orné d'un bourrelet et de lambrequins d'argent et de gueules, et a pour cimier une rose de gueules à bouton d'or avec deux feuilles de sinople.

Le bâton magistral (fig. 3) a appartenu à Evrard-Urbain de Fossoul. Il est revêtu d'une couche de couleur blanche ; l'extrémité supérieure est dorée et le bout inférieur peint en noir.

Vers le haut, le bâton porte une décoration où figurent, sur un écu de forme elliptique, les armoiries du personnage : de gueules à la bande d'or

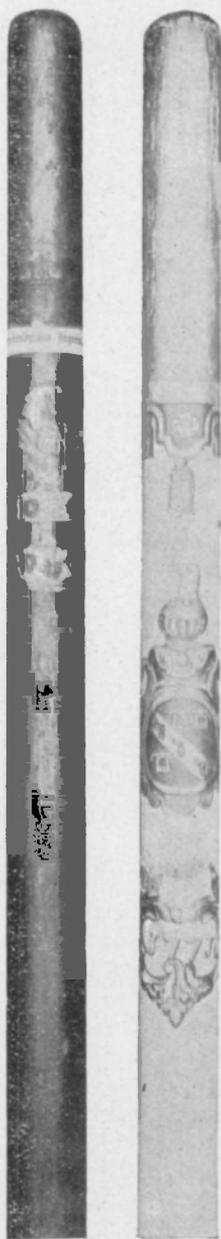


FIG. 2. FIG. 3.

(1) M. de Borman donne pour les armes de Piette, un écu d'or à la fasce de gueules, accompagnée comme ci-dessus.

chargée de trois manches de sable et accompagnée de trois étriers d'argent.

L'écu est timbré d'un casque grillé d'or, de face, sans lambrequins, mais surmonté d'un bourrelet et d'une tête d'aigle d'or comme cimier.

Sur le dessus du bâton est peint un lambrequin et, sous l'écu, on remarque une coquille où on lit la date 1771.

Celle-ci désignait l'année où, pour la première fois, de Fossoul fut appelé aux fonctions de bourgmestre; il les remplit du 22 septembre 1771 au 20 septembre 1772; du 19 septembre 1779 au 24 septembre 1780, il occupa encore cette haute situation (1).

Fossoul était né à Liège le 20 janvier 1733; son père se nommait Jean-Evrard Fossoul et sa mère Marguerite Absil. Notre bourgmestre épousa Marie-Françoise Dozin qui le précéda dans la tombe.

En 1755, Fossoul avait acheté, moyennant une somme de 21.600 livres tournois, non compris les droits de greffe, la charge de mambour de la cité. Il la conserva jusqu'au 23 mai 1788, où il la céda à son fils, Hubert-Joseph-Evrard Fossoul; celui-ci ne l'abandonna qu'au 27 juillet 1794, et fut ainsi le dernier mambour qu'ait eu la cité.

Deux ans auparavant, en 1792, l'ancien bourgmestre, son épouse « marchande de la 2^e classe » et leur fils, le mambour, occupaient une maison de la rue Féronstrée.

Un décret du 22 décembre 1809 appela Evrard-Urbain de Fossoul à faire partie du Conseil général de l'Ourthe; il fut installé dans cette charge le 15 février suivant. Ce fut le 13 mai 1820 qu'il mourut en laissant deux enfants, dont l'ex-mambour signalé plus haut. Sa fortune fut évaluée alors de 8 à 10.000 francs de rente.

Son bâton magistral fut conservé à l'hôtel de ville, dans le cabinet du secrétaire communal, jusqu'en 1907.

Ces bâtons étaient offerts par la cité aux bourgmestres entrant en fonctions (2). C'est ainsi, qu'en 1778, par exemple,

(1) Nous empruntons les renseignements sur ce personnage à OPHOVEN, *Continuation du recueil héraldique*, Liège, Vve S. Bourguignon, 1783, pp. 205 et 235; T. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. I, p. 504, 2 et t. II, pp. 320, 2 - 321, 1; *Journal de Liège*, 1820, n^o 118; Archives provinciales de Liège (renseignements fournis par feu le Dr J. Alexandre).

(2) Voy. T. GOBERT, *Bâton magistral*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. II (1907), pp. 55-56

la Ville paya 12 florins Brabant à Gérard, pour avoir peint le bâton du bourgmestre d'Othée; l'année suivante, les deux bâtons magistraux furent décorés par Stéphani, au prix de 16 florins Brabant; l'un de ces deux bâtons est celui que nous venons de signaler.

JOSEPH BRASSINNE.

Les dernières trouvailles de la place Saint-Lambert.

L'établissement d'une conduite d'eaux alimentaires a remis à jour, cette année encore, une partie des vénérables fondations de la cathédrale de Saint-Lambert.

Pendant deux mois, sa majestueuse ossature souterraine est restée visible.

La tranchée avait traversé la rue Léopold dans toute sa longueur, puis, transversalement, la rue sous la Grande-Tour ancienne, puis une partie de la rue sous la Petite-Tour ancienne et avait finalement débouché dans le cimetière de Notre-Dame aux Fonts (voyez plan fig. 1 en A), où furent rencontrés de nombreux ossements et deux squelettes bien conservés gisant sous de grandes dalles de schiste. La tranchée passa ensuite sous les voies des tramways, sous lesquelles furent trouvés deux sarcophages, en B; l'un d'eux, sur lequel on avait bâti un mur qui dut appartenir à l'un des bâtiments à l'usage des enfants de chœur de la cathédrale⁽¹⁾, a en grande partie été sauvé. Plus loin, en C, apparut le dépôt romain qui donna de nombreux fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), de grands carreaux, des morceaux importants d'enduit portant de la peinture à fresque rouge avec bordure blanche, de nombreux clous dont plusieurs en T, un pilier d'hypocauste carré (trouvé en place et formé de carreaux de terre cuite réunis par d'énormes joints de mortier [aujourd'hui au Musée archéologique]) et un fragment de colonne en un grès blanc et rose, fort beau, orné d'une bague à sa partie supérieure et qui pourrait avoir appartenu à une colonne dorique. Son diamètre est de 0^m30 à la partie haute;

(1) Voyez le plan d'ensemble de la Cathédrale et de ses annexes dans X. VAN DEN STEEN, *La Cathédrale de Saint-Lambert à Liège* et A. HOCK, *Liège au XV^e siècle*.

la hauteur de la colonne devait atteindre environ 2^m90. Le dépôt romain continua jusqu'en D, puis s'arrêta contre une muraille oblique qui n'appartient pas aux constructions de 1185, les seules facilement identifiables dans cet amoncellement de murs qui sillonnent la place Saint-Lambert.

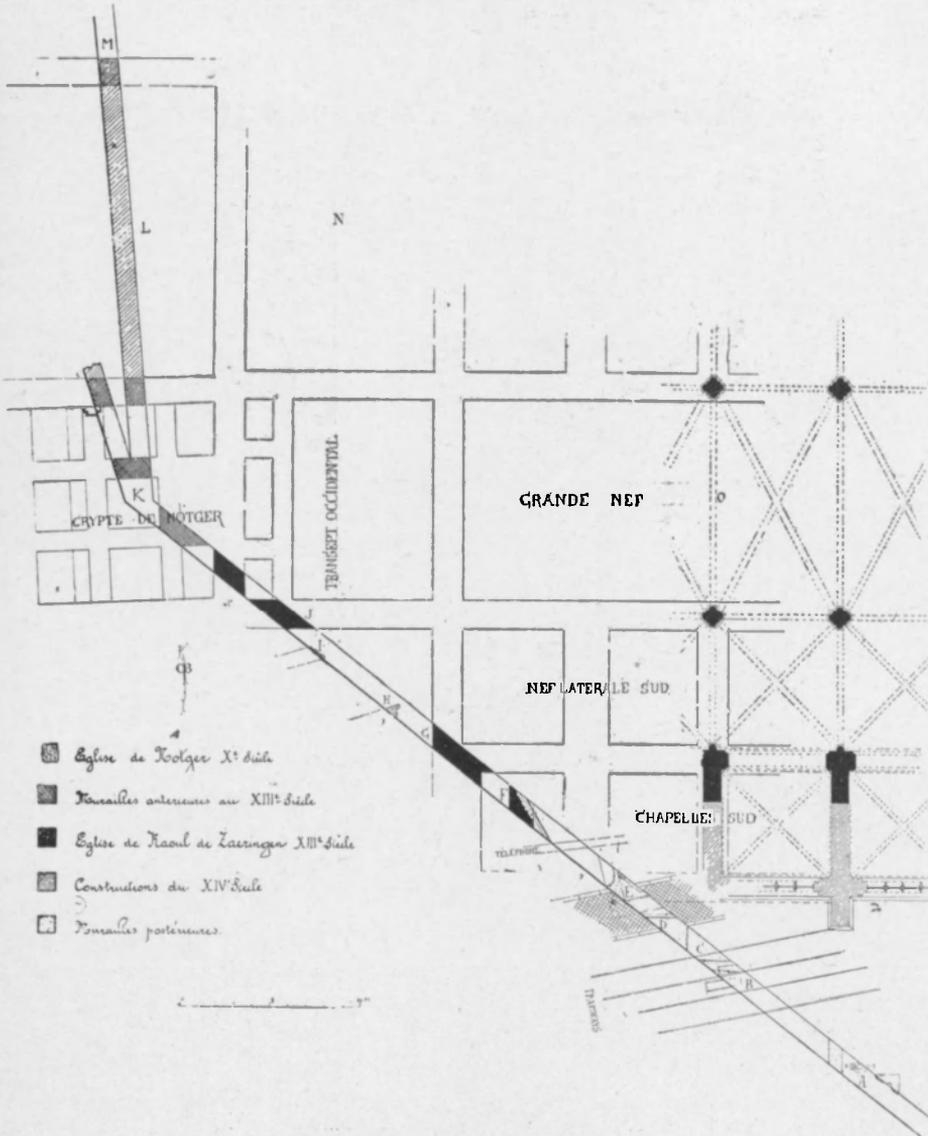


FIG. 1. — Plan.

En E, existait la partie basse des deux chambranles d'une porte qui avait dû donner accès à un réduit encore rempli de chaux. Il faut peut-être voir là une installation provisoire datant d'un peu plus d'un siècle, de l'époque où l'on débitait les restes vénérés de l'antique église.

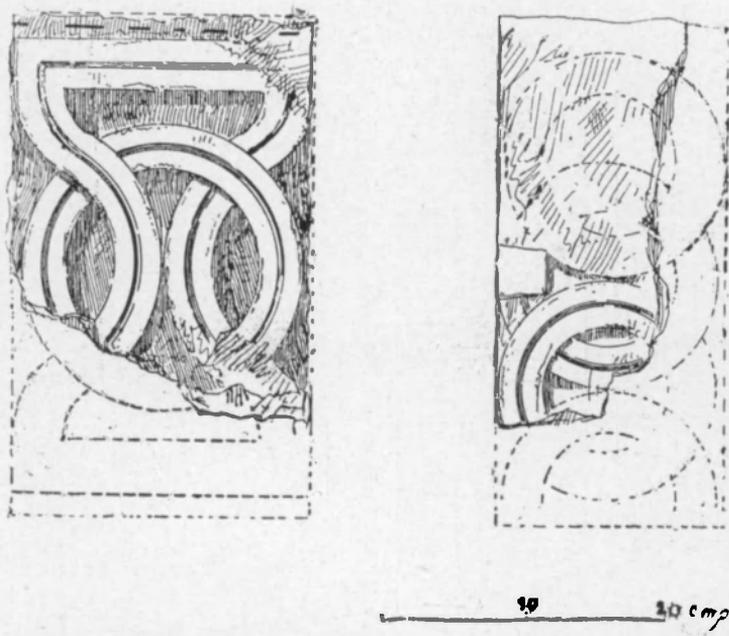


FIG. 2. — Fragment de piédestal.

A cet endroit aussi, aurait dû être rencontré le mur extérieur, vers le Sud, de la cathédrale, mur dans lequel se trouvaient les fenêtres éclairant les chapelles latérales du XIV^e siècle et contre lequel s'appuyaient les contreforts. Mais nous n'avons pu en trouver la moindre trace; nous avons pourtant recueilli de très nombreux et très beaux morceaux d'un fenestrage riche du XIV^e siècle, dont les profils ressemblent étrangement à ceux du chœur de l'église de Saint-Denis qui est de 1352 (1). En avançant encore, on trouva en F un bout de mur de 1185, mais qui avait perdu toute utilité après la construction des chapelles — à cet endroit se trouvait donc la première de ces chapelles à partir de l'Ouest,

(1) Voy. Th. GOBERT, *Les Rues de Liège*, tome I, p. 393.

celle que Van den Steen dit de Notre-Dame des Bonnes Nouvelles ou des Bonnes Aventures — puis, en G, une maçonnerie épaisse, rencontre de la muraille Est du bras Sud du transept occidental et de l'ancien mur extérieur vers le Sud de la cathédrale de Raoul de Zähringen. Le mur du transept paraissait formé de deux maçonneries différentes : la supérieure extraordinairement solide, l'inférieure beaucoup moins bonne. Cette dernière partie était peut-être une fondation de la cathédrale notgérienne. En démolissant le second mur, on y rencontra, employé comme moellon, un fragment de piédestal (fig. 2), spécimen important, et surtout fort rare, de notre art roman. Cet ornement paraît appartenir au XII^e siècle et serait donc un reste d'une transformation ou reconstruction de l'église de Notger. Il n'y a dans ce morceau aucune interprétation florale, aucun rinceau, mais des ornements géométriques, rappel des ornements byzantins.

Aux environs du mur F, fut trouvé un reste de bandeau orné (fig. 3) et qu'il serait très difficile d'identifier, vu le menu fragment qu'on en possède, mais qui, au point de vue du travail, pourrait bien être contemporain du morceau précédent ou même lui être quelque peu antérieur.

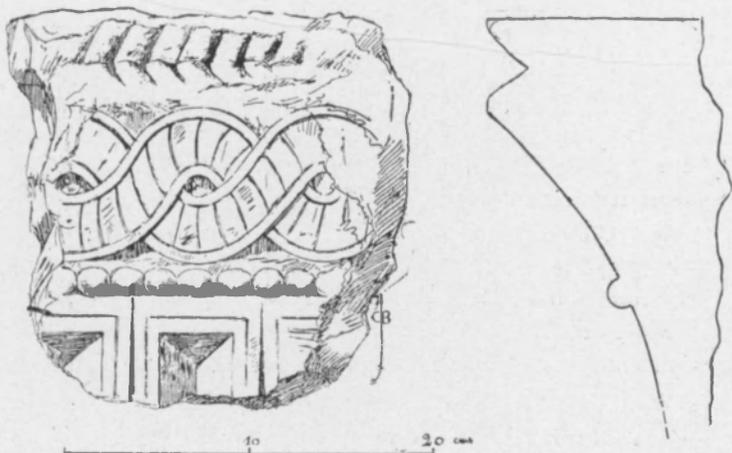


FIG. 3. — Reste de bandeau orné.

La tranchée coupa bientôt en H et I deux murs déjà vus en 1907 et certainement antérieurs, vu leur situation, à

1185, puis, encore le mur séparatif J de la partie centrale et du bras Sud du transept occidental, pénétra en K, dans la crypte de Notger dont on put revoir quelques fondations et le beau pavement rose, puis, en avançant encore, traversa en L, la tour de sable Nord, dont rien n'a été retrouvé. Seule, existait à cet endroit, une formidable fondation, composée de blocs énormes de grès houiller, liés à l'aide d'un solide mortier, assise majestueuse sur laquelle, malheureusement, plus rien ne restait. Elle était terminée au Sud et au Nord par deux murs peu épais, 1^m50 seulement. On n'osa l'entamer. En M, on mit à jour un beau crochet du XIII^e siècle (fig. 4), dont la forme est suffisamment rare chez nous pour mériter d'être reproduite, fragment sans doute d'un pinacle de l'église de Raoul de Zahringen.

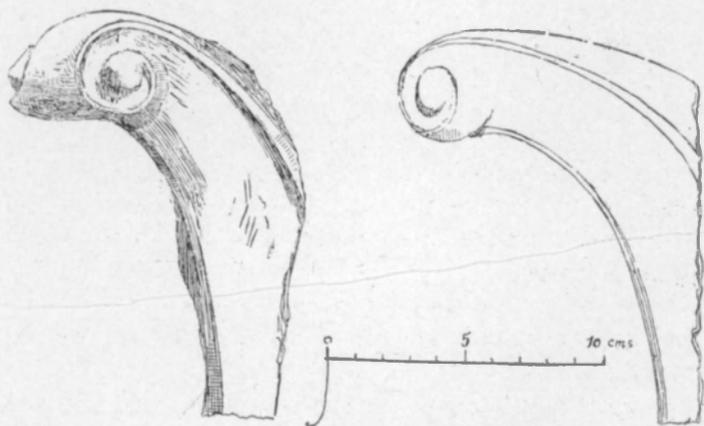


FIG. 4. — Crochet du XIII^e siècle.

Plus loin, on traversa la chapelle Saint-Materne, où furent mis à jour des fragments d'une porte en bois, avec ses clous, des moulures en calcaire du XIII^e siècle et une base de colonne de la même époque. Puis, ce fut l'Hôtel de Stockholm, aux multiples murs et au puits voûté en coupole, etc.

La tranchée sortait là de la cathédrale et de ses dépendances.

En N, est l'hypocauste et en O, on trouva en 1907, la sépulture d'Albert de Cuyck.

* * *

Pour faciliter la compréhension du plan (fig. 1), nous avons, vers l'Est, reconstitué une travée de la cathédrale, dans ses vraies dimensions. En noir sont les constructions du XIII^e siècle : les piles de la grande nef et le mur extérieur ancien avec ses hauts contreforts recevant les doubles arcs-boutants, mur troué au XIV^e siècle pour la construction des chapelles (hachurées), dont une fenêtre a été retrouvée en morceaux, lors de ces derniers travaux.

CAMILLE BOURGAULT.

NOS COLLECTIONS

Durant le trimestre écoulé, nos collections se sont accrues d'une série de dons et d'achats.

Dons.

a) de *Mademoiselle Saubert, institutrice à Liège* : un flacon en verre verdâtre, à long col et panse renflée, d'un poids relativement considérable ; trouvé dans une ancienne pharmacie à Hasselt ;

b) de *M. le Dr Ch. Firket, professeur à l'Université* : une lame de silex recueillie à la Baraque Michel, près de la frontière ;

c) de *M. C. Bourgault, architecte* : un dessin à la plume de l'hypocauste de la place Saint-Lambert à Liège.

Achats.

a) un gobelet en verre décoré de gravures au diamant (scènes de chasse) et portant l'inscription : VIVE HARY RENI ;

b) quatre verres à vin liégeois, à pied en forme de gaine ;

c) un grand calice en verre, à couvercle, mesurant 0^m48 de hauteur, décoré au pied de motifs à la pince ; le couvercle est surmonté d'une croix nimbée ;

d) un petit vase à long col évasé, en verre de couleur (blanc et bleu), muni de deux anses à enroulements et ornements à la pince ;

e) un fragment d'inscription romaine; petit bas-relief de l'époque belgo-romaine; provenance: Tongres;

f) six anciennes cuillers en étain et quatre monnaies liégeoises (XVII^e siècle) trouvées rue Pont-Mousset à Liège, au cours de travaux de voirie;

g) un petit cheval sellé et bridé, en verre (liégeois?);

Dépôts.

a) fragments de pierres sculptées, débris de tuiles, fers, etc., d'époques diverses, etc. Provenance: déblais de la place Saint-Lambert à Liège.

Dépôt de la Ville de Liège.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Paul Magnette, un de nos concitoyens établis à Leipzig, la lettre dont le texte suit:

Leipzig, 5-11-1912.

Promenadenstrasse, 14 pt.

Monsieur le Directeur,

J'ai recours à votre obligeance pour vous demander le renseignement suivant: je suis occupé à rédiger un *Dictionnaire des musiciens de Wallonie* et je fais appel à tous les musiciens professionnels, amateurs, collectionneurs, etc. de ce pays pour obtenir des renseignements sur les musiciens wallons peu connus ou ignorés, sur la richesse des bibliothèques privées, etc.

Je vous serais très obligé de vouloir bien insérer quelques lignes à ce sujet dans votre revue, et je vous en remercie vivement d'avance.

En attendant, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments les plus distingués.

Paul Magnette.

Nous recommandons à nos lecteurs les desiderata de M. P. Magnette, en les priant de vouloir bien adresser directement à ce dernier à Leipzig, Promenadenstrasse, 14 pt., les communications qu'ils auraient à lui faire.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Graveurs liégeois. — La Ville, qui possède une très importante collection de gravures et de dessins de maîtres anciens, collection actuellement rassemblée au Musée dit d'Ansembourg, a eu la bonne fortune d'acquérir récemment une suite intéressante de productions de nos anciens artistes liégeois; c'est ainsi qu'elle a pu enrichir ses séries d'une dizaine de gravures, en sanguine, du maître Gilles Demarteau, d'une estampe de Varin, de deux dessins de Lairesse, etc.

En Hors-Château. — Notre Institut archéologique a eu à s'occuper, il y a quelque temps, de la question de la restauration de la rue Hors-Château, si pittoresque et si riche en vieilles maisons.

La section liégeoise des « Amis de l'Art wallon » s'étant émue à son tour du danger que couraient certains édifices de cette curieuse artère du Vieux Liège, de se voir « modernisés », vient de se joindre à notre Institut en vue d'entamer une active campagne en faveur du maintien du site urbain admirable du « Foû Tchestai ».

Vieux monuments. — Nous devons à l'obligeance de M. G. Ruhl, l'inlassable secrétaire du Comité provincial de la Commission royale des monuments, la liste de nos constructions du pays liégeois classées en 1912 par les soins de la dite commission dans la 3^e catégorie de nos monuments :

A) Edifices du culte: 1) le chœur de l'église de Bilstain; 2) la tour, la nef et le portail de l'église de Seilles; 3) l'église de Soiron; 4) le chœur et les trois travées de la nef y attenant, ainsi que les deux chapelles absidales de l'église de Liers.

B) Edifices civils: 1) l'ancienne abbaye de Stavelot (hospice, hôtel de ville, tour de la vieille église); 2) l'hôtel de ville de Visé et la maison « de Sluse » y attenant; 3) les trois bastions de la citadelle de Liège qui s'élèvent du côté de la Meuse.

La Commission royale des monuments (de Bruxelles), a, de plus, émis le vœu que les fossés de cette forteresse soient conservés et qu'on relie à l'enceinte les deux demi-lunes qui regardent la campagne.

Donation de tableaux anciens. — Nos divers journaux locaux ont déjà annoncé l'importante donation de tableaux qu'ont faite à la Ville de Liège Mlle Léontine Berleur et M. l'ingénieur Adolphe Berleur. Il s'agit d'une collection de 37 toiles, parmi lesquelles des œuvres de grande valeur. On cite notamment une superbe composition du peintre hollandais Thierry Hals (1580-1656), des œuvres de Jacques van Artois, de Philippe de Champagne, d'Ignace van Regemoorter, de Ruysch; l'école liégeoise est notamment représentée par Bertholet Flémalle, B. Viellevoeye, etc.

Plusieurs œuvres modernes, de réelle importance, complètent cette donation, qui fait le plus grand honneur aux deux mécènes qui en sont les auteurs.

Rue du Palais. — Nous avons déjà eu l'occasion de signaler quelques heureuses restaurations d'anciennes façades dues à l'initiative de particuliers. Un bien utile exemple a, tout récemment encore, été donné par M. l'avocat J.-M. Remouchamps ; ami et protecteur éclairé de notre vieille architecture locale, il a fait reconstituer, dans leur aspect primitif, les façades de deux de ses immeubles de la rue du Palais.

Restituées dans leurs moindres détails, avec leurs ferronneries, leur appareil de briques, leurs pans de bois et leurs petits carreaux, ces deux façades, dont l'une recevra prochainement le mémorial Edouard Remouchamps, produisent le meilleur effet; elles font en même temps revivre le caractère archaïque de la rue du Palais, où l'on remarque encore plusieurs constructions anciennes des plus intéressantes.

X.

Nécrologie.

Notre Institut a fait une perte particulièrement sensible en la personne de M. Stanislas Bormans, décédé à Liège le 15 novembre dernier.

Fils de l'un des fondateurs de notre Institut, St. Bormans s'était, de bonne heure, intéressé à nos travaux. Il avait 25 ans, lorsqu'en séance du 28 novembre 1859, il fut nommé membre effectif et secrétaire de notre Société.

Dès ce moment, il prit une part prépondérante à l'organisation scientifique de notre Institut; il n'y eut pas de question qui ne retînt son attention ou qui ne fût, de sa part, l'objet d'un examen approfondi.

Stanislas Bormans était bien alors l'âme de notre Société; nos procès-verbaux, tout comme ses propres rapports annuels, témoignent quatorze années durant, de son labeur incessant.

En février 1873, St. Bormans se vit contraint d'abandonner le secrétariat. Son départ pour Namur, où l'appelaient ses nouvelles fonctions de conservateur des archives de l'État, suscita à Liège d'unanimes regrets et l'Institut, désireux de lui manifester sa profonde reconnaissance, lui décerna, par acclamations, le titre de secrétaire honoraire.

Pendant les neuf années qu'il passa loin de Liège, Stanislas Bormans resta de cœur avec nous, et suivit attentivement nos travaux, comme en témoignent les trois mémoires qu'il nous envoya pour notre *Bulletin*.

Dans le courant de 1882, ses occupations professionnelles le ramenèrent à Liège. Il s'empressa de rentrer dans nos rangs et, en séance du 26 mai de cette même année, il se vit appelé à siéger à nouveau parmi nos membres effectifs.

Sept mois plus tard, à l'assemblée du 29 décembre, ses collègues l'investirent à l'unanimité des fonctions de secrétaire qu'il avait remplies avec tant d'éclat de 1860 à 1873.

Sa rentrée à l'Institut devait valoir à ce dernier une nouvelle ère de prospérité. Malgré ses multiples occupations, St. Bormans se consacra à notre œuvre avec une ardeur toute juvénile.

Mais ses fonctions officielles l'accaparant toujours davantage, il dut se décider à abandonner définitivement, en janvier 1886, la charge de secrétaire devenue désormais trop lourde pour lui.

En reconnaissance de ses éminents services, l'Institut l'appela à la vice-présidence, en 1887, et, l'année suivante, à la présidence.

Dans ces deux mandats successifs, St. Bormans se montra aussi dévoué que par le passé, n'ayant d'autre souci que celui de servir utilement notre cause et de donner à nos travaux une impulsion toujours plus vive.

En 1901, il se laissa de nouveau porter à la vice-présidence, pour occuper une dernière fois, en 1902, le fauteuil présidentiel.

Depuis lors, plusieurs fois pressenti, il ne crut plus pouvoir nous prêter son concours actif d'autrefois. Les nombreuses commissions officielles dans lesquelles il siégeait, notamment à l'Académie royale de Belgique et à la Commission royale d'histoire, et les ménagements que lui imposa son état de santé, l'eussent empêché de se consacrer, comme il l'aurait voulu, à notre Société.

St. Bormans n'en continua pas moins à nous rendre des services signalés. Il n'y eut pas d'année qu'il ne fût rapporteur de l'un ou de l'autre mémoire inséré dans notre *Bulletin*. Il y a six mois à peine, il venait encore nous prodiguer ses conseils dans la délicate question de révision de nos statuts organiques!

Le rôle de St. Bormans à l'Institut archéologique fut particulièrement fécond, et c'est en grande partie à lui que notre Société est redevable de la place en vue qu'elle occupe aujourd'hui parmi les sociétés scientifiques du pays.

Secrétaire inlassable pendant de nombreuses années, St. Bormans fut, par la suite, un président accompli et hautement estimé, dont les avis faisaient autorité et dont les caractères droit, loyal et digne étaient unanimement appréciés.

Il fut encore pour notre *Bulletin* un collaborateur aussi précieux qu'assidu; de 1860 à 1889, il ne lui donna pas moins de 42 articles (mémoires, notices ou notes); parmi les plus remarquables de ces travaux, nous nous bornerons à signaler les suivants: *Tables généalogiques des manuscrits de Le Fort, conservés aux archives de l'Etat à Liège. Notice sur J. G. et J. H. Le Fort* (t. IV [1860], pp. 321-347). *Tables*, 1^{re} partie (*Ibidem*, pp. 349-496); *Tables*, 2^e partie (t. V [1862], pp. 395-501); *Tables*, 3^e partie (t. VI [1863], pp. 131-253). — *Chambre des finances des princes-évêques de Liège. Table des octrois et rendages* (t. VII [1865], pp. 1-105). — *Premier rapport sur les fouilles archéologiques à Juslenville* (t. IX [1868], pp. 135-156). — *Second rapport sur les fouilles archéologiques à Juslenville* (t. IX, [1869], pp. 431-450). — *Troisième rapport sur les fouilles archéologiques à Juslenville* (t. X, [1870], pp. 51-77). — *Les seigneuries féodales de l'ancien pays d' Liège*; 1^{er} article, Aaz-Aublain (t. VIII [1866], pp. 473-507); 2^e article, Awirs-Drolenvaux (t. IX [1868], pp. 157-273); 3^e article, Ehein-Freloux (*Ibidem*, pp. 451-490); 4^e article, Ham-Kinkempois (t. X [1870], pp. 111-174); 5^e article, Landelies-Warfusée (*Ibidem*, pp. 313-460).

En St. Bormans enfin, nous avons perdu le doyen d'âge de nos membres: il était des nôtres depuis 53 ans!

L. R.

AVIS.

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1913, seront mises en circulation vers le 15 janvier. Nos membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

- ABSIL, Marguerite, épouse de Jean-Evrard Fossoul, 121.
- ADALBÉRON, évêque de Metz, 43.
- APOLLON, Le dieu, 87.
- APS, Jean d', prince-évêque de Liège, 8.
- AUTRICHE, Georges d', prince-évêque de Liège, 7, 8.
- BASSENGE, Jean-Nicolas, 32. — Nicolas, 99.
- BAVIÈRE, Ernest de, prince-évêque de Liège, 7, 8. — Jean-Théodore de, prince-évêque de Liège, 113.
- † BEQUET, Alfred, membre décédé, 108.
- BERG, lez-Tongres, 89.
- Bilstain, 129.
- BONHOME, 6, 52. — Léopold-Joseph de, échevin de Liège, 120.
- † BORMANS, Stanislas, membre défunt, 116. 130.
- BOUSSAR, Anne, épouse de Jean Fabri, 91.
- BRAYE, Remi de, curé de Ramet, 83, 84, 85.
- † CAPELLE, Nestor, membre décédé, 80.
- CHAMPAGNE, Philippe de, peintre, 129.
- CHARLES LE CHAUVÉ, 68.
- CHESTRET, Nicolas de, 76.
- CHOKIER, Agnès de, épouse d'André Taxillis, 106. — Pierre de, 106.
- CLERMONT, 105.
- COCKERILL, 2.
- COURNAND, M. de, 77, 78.
- CURTIUS, Jean, 7.
- CUYCK, Albert de, prince-évêque de Liège, 126.
- DAMMARTIN, Rasse de, 2.
- DANZEL, Catherine, 106.
- DENEEF, bourgmestre de Seraing, 83.
- DOZIN, Marie-Françoise, épouse d'Evrard-Urbain Fossoul, 121.
- DUBOIS, 16, 77.
- DUJARDIN, Joseph, 62.
- FABRE D'EGLANTINE, 99.
- FABRI, 77. — Jean, 91.
- FORTUNE, La déesse de la, 88.
- FOSSOUL, Evrard-Urbain de, bourgmestre de Liège, 120, 121. — Jean-Evrard, 121.
- GRÉTRY, 99.
- HALS, Thierry, peintre, 129.
- HENKART, 33, 75, 99.
- HERCULE, Le dieu, 88.
- HOVINS, 28.
- JAMAR, Jeanne, épouse de Pierre-François Piette, 119.

- KESSEL, 86.
- LAMETH, Ch. de, 78
- LANTREMANGE, § 110.
- LIÈGE. Les Dominicains, 59. —
L'hôtel de Harlez de Deulin,
79. — Maison Curtius, 24. —
Maison Grétry, 3. — Saint-
Adalbert, 62. — Sainte-Alde-
gonde, 71. — Salle Wittert, 36.
- LIERS, 129.
- LONGCHAMPS, Catherine de, ab-
besse du Val-Benoit, 6, 12.
- LOUIS XVI, 75.
- † LOUSBERG, Joseph, architecte
de la Ville de Liège, membre
décédé, 108.
- MAESTRICHT, 86, 87, 88.
- MARCK, Engelbert de la, prince-
évêque de Liège, 90.
- MARIHAYE, 105.
- MERODE, Jean de, seigneur du
château de Huy, 104
- MIRABEAU, 76.
- MOYE, 105.
- MOXHON, La famille, 64.
- NIZET, 6.
- NOTGER, 125.
- ODILIENBERG, 89.
- OTHÉE, d', 122.
- OULTREMONT DE WÉGIMONT, Le
comte Charles d', 105.
- † PETY DE THOZÉE, Jules, mem-
bre décédé, 116.
- PIERPONT, Hugues de, prince-
évêque de Liège, 8.
- PIETTE, Pierre-François, 119. —
Théodore, échevin de Liège.
119.
- PLAINÉVAUX, 105.
- REGEMOORTER, Ignace de, pein-
tre, 129.
- REMOUCHAMPS, Edouard, 130.
- REYNIER, Ant. 99. — Aug.-B.,
33, 73.
- RIMÈRE, 105.
- RUYSCH, peintre, 129.
- SCLESSIN, 36.
- SEILLES, 129.
- SIMONIS, Catherine de, épouse
de Michel Taxillis, 106.
- SOIRON, 129.
- STAVÉLOT, 129.
- STEEN, van den, 125.
- TAXILLIS, André, 106. — Michel,
106. — Michel, fils du précé-
dent, abbé du Val-Saint-Lam-
bert, 103-106.
- THÉOPHANO, abbesse d'Essen, 43.
- THOUROTTE, Robert, de, prince-
évêque de Liège, 8.
- VAL-BENOIT, 6.
- VAL-SAINT-LAMBERT, 83.
- VILLENCOURT, 105.
- VISÉ, La maison de Sluse, 129.
— L'hôtel de ville, 129.
- VIVIER DE STREEL, M. de, curé
de Saint-Jean à Liège, 120.
- WARFUSÉE, Alice de, 2.
- WIRICX, Jean, graveur liégeois,
7.
- ZAHRINGEN, Raoul de, prince-
évêque de Liège, 125.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

Bourgault, Camille. — Pan de bois du XVI ^{me} siècle, rue Sainte-Aldegonde, 13, à Liège	71
— Maisons du XV ^{me} siècle, rue Saint-Jean, 30, 32	95
— Les dernières trouvailles de la place Saint-Lambert	122
Brassine, Joseph. — Supports de bouteilles à eau de Spa, XVII ^{me} -XVIII ^{me} siècles.	12
— Bâton d'échevin de la souveraine justice de Liège et bâton de bourgmestre de la cité de Liège.	119
Destrée, Joseph. — A propos des deux groupes en albâtre provenant d'un retable de l'église collégiale de Huy	85
Gobert, Théodore. — L'ancienne brasserie des Dominicains au Pont d'Ile à Liège	59
— Le Pont d'Avroy.	92
J. G. — Donation Hardy-De Puydt au profit des Musées	113
Laurent, Marcel. — Ivoire liégeois du X ^{me} -XI ^{me} siècles à la Cathédrale de Liège	39
Ledru, Léon. — Dalle funéraire de Remi de Braye, curé de Ramet († 1554)	83
— Quelques notes sur Michel Taxillis, abbé du Val Saint-Lambert (1635-1668).	103
Magnette, F. — Une lettre inédite de N. Bassenge aîné à Henkart	32
— Aug.-B. Reynier aux Jacobins de Paris, décembre 1790	75
— Deux lettres de Fabre d'Eglantine à Henkart, 1781	99
Pholien, Florent. — Verreries liégeoises	3

Pirlet, Jules. — Statue de vierge de l'école de Del Cour (XVIII ^{me} siècle) à l'église de Lantremange	116
Polain, Eug. — Ancienne enseigne liégeoise. Le chariot d'or (1767)	27
Renard-Grenson, Lucien. — Le <i>Corpus inscriptionum belgicarum</i>	18, 67
— Menues inscriptions du Musée de Liège	34
— Bibliographie.	55
— Inauguration des collections Moxhon au Musée archéologique	64
— Nécrologie	80, 108, 116, 130
— Base sculptée, de l'époque romaine, découverte à Maestricht	86
— Correspondance	128
Ruhl, Gustave. — Anciennes et curieuses constructions existant encore à Liège en 1912	43
Servais, Jean. — Nos collections	6, 89, 127
Waltzing, J.-P. — Fragment d'inscription romaine trouvé à Tongres	112
X. — Monnaies liégeoises	8
— A Stavelot	8
— Les Amis de l'art wallon	24
— A la maison Curtius	24, 56
— Médaillier liégeois	24, 68
— Exposition Gilles Demarteau	24, 91
— Démolitions	35, 56, 79
— A Sclessin	36
— Vue des ruines de la cathédrale Saint-Lambert	36
— Exposition de vues de Liège.	36
— Au Pont d'Île	68
— A Saint-Jacques	79
— A Franchimont	79
— Maison Grétry	92
— En Neuvise	106
— Fond Saint-Servais	107
— Place Saint-Lambert	107, 115
— Rue Saint-Jean-Baptiste	107
— Pour nos collections communales	107
— Marionnettes liégeoises	107
— A Saint-Barthélemy.	114
— Vues du Vieux-Liège	115

— Graveurs liégeois	129
— En Hors-Château	129
— Vieux monuments	129
— Donation de tableaux anciens	129
— Rue du Palais	130

TABLE DES MATIÈRES

<i>Séance du 26 Novembre 1911</i>	1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LVIII. — Verreries liégeoises	3
Nos collections. — Dons. — Achats. — Dépôts de la Ville de Liège	6
Nos conférences	7
Petite chronique archéologique (suite): Monnaies liégeoises. — A Stavelot	8
<i>Séance du 24 Décembre 1911</i>	9
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LIX. — Supports de bouteilles à eau de Spa (XVII ^e - XVIII ^e siècles)	12
<i>Le Corpus inscriptionum belgicarum</i>	18
Petite chronique archéologique (suite): Les Amis de l'art wallon. — A la Maison Curtius. — Médailleur liégeois.	
Exposition Gilles Demarteau	24
<i>Séance du 28 Janvier 1912</i>	25
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XL. — Ancienne enseigne liégeoise. Le chariot d'or (1767)	27
Une lettre inédite de N. Bassenge aîné à Henkart . . .	32
Menues inscriptions du Musée de Liège	34
Petite chronique archéologique (suite): Démolitions. — A Sclessin. — Vue des ruines de la cathédrale Saint- Lambert	36
<i>Séance du 25 Février 1912</i>	37
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XLI. — Ivoire liégeois du X ^e -XI ^e siècle à la cathédrale de Liège	39
Anciennes et curieuses constructions existant encore à Liège en 1912	43
Bibliographie	55
Petite chronique archéologique (suite): Démolitions. — A la Maison Curtius	56

Avis. Exposition de la Miniature	56
<i>Séance du 31 Mars 1912</i>	57
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XLII. — L'ancienne brasserie des Dominicains au Pont-d'Ile à Liège	59
Inauguration des collections Moxhon au Musée archéo- logique	64
Le <i>Corpus inscriptionum belgicarum</i> . Appel aux membres	67
Petite chronique archéologique (suite): Au Pont-d'Ile. — Médaillier liégeois	68
Avis. Exposition de la Miniature	68
<i>Séance du 26 avril 1912</i>	69
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XLIII. — Pan de bois du XVI ^e siècle, rue Sainte-Alde- gonde, 13, à Liège	71
Aug.-B. Reynier aux Jacobins de Paris, Décembre 1790 .	75
Petite chronique archéologique (suite): Démolitions. — A Saint-Jacques. — A Franchimont	79
Avis. Exposition de la Miniature	79
Nécrologie	80
<i>Séance du 31 Mai 1912</i>	81
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XLIV. — Dalle funéraire de Remi de Bray, curé de Ramet († 1554)	83
A propos des deux groupes en albâtre provenant d'un retable de l'église collégiale de Huy	85
Base sculptée, de l'époque romaine, découverte à Maes- tricht	86
Nos collections	89
Petite chronique archéologique (suite): Exposition Gilles Demarteau. — Maison Grétry. — Le Pont d'Avroy . .	92
<i>Séance du 28 Juin 1912</i>	93
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XLV. — Maison du XV ^e siècle, rue Saint-Jean, 30, 32 .	95
Deux lettres de Fabre d'Eglantine à Henkart, 1781 . . .	99
Quelques notes sur Michel Taxillis, abbé du Val-Saint- Lambert (1635-1668).	103
Petite chronique archéologique (suite): En Neuvée. — Fond Saint-Servais. — Place Saint-Lambert. — Rue Saint-Jean-Baptiste. — Pour nos collections commu- nales. — Marionnettes liégeoises	107
Nécrologie	108

<i>Séance du 26 Juillet 1912.</i>	109
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXVI. — Statue de Vierge de l'École de Del Cour (XVIII ^e siècle), église de Lantremange	110
Fragment d'inscription romaine trouvé à Tongres	112
Donation Hardy-De Puydt au profit des Musées	113
Petite chronique archéologique (suite) : A Saint-Barthé- lemy. — Place Saint-Lambert. — Vues du Vieux-Liège	114
Nécrologie	116
<i>Séance du 27 Octobre 1912.</i>	117
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXVII. — Bâton d'échevin de la souveraine justice de Liège et bâton de bourgmestre de la cité de Liège (XVIII ^e siècle)	119
Les dernières trouvailles de la place Saint Lambert	122
Nos collections. — Dons. — Achats. — Dépôts.	128
Correspondance	128
Petite chronique archéologique (suite) : Graveurs liégeois. — En Hors-Château. — Vieux monuments. — Dona- tion de tableaux anciens. — Rue du Palais	129
Nécrologie	130
Avis	132

IMP. H. VAILLANT-CARMANNE (S. A.), LIÈGE
